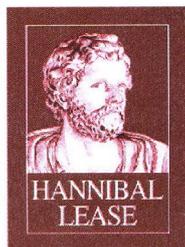


## HANNIBAL LEASE



Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars divisé en 5 740 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Registre de Commerce : B138962001

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Tél : 71 139 400 Fax : 71 139 460

E-mail : commercial@hannibalease.com.tn

**Hannibal Lease est notée BB (tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 26 Janvier 2016**

### DOCUMENT DE REFERENCE « HL 2016 »

Ce document de référence a été enregistré par le Conseil du Marché Financier le ..... 30 AOÛT 2016 ..... sous le No 16-003/..... donnée en application de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est accompagné par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité des ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique par l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

#### Responsable de l'Information

##### M Foued BOUAZRA

Chef de département Contrôle de Gestion et Surveillance des Risques de Hannibal Lease

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460

#### Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence



Green Center- Bloc C 2<sup>ème</sup> étage,

Rue du Lac Constance – Les Berges du Lac

Tél : 71 137 600 – Fax : 71 960 903

E-mail : macsa@macsa.com.tn

Site web: [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn)

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de la société Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA – Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et sur le site de MAC SA : [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn).



Août 2016

## Table des matières

Présentation résumée de la société.....	6
Chapitre 1 - Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes .....	8
1-1 Responsable du document de référence.....	8
1-2 Attestation du responsable du document de référence .....	8
1-3 Responsables du contrôle des comptes .....	8
1-4 Attestation des commissaires aux comptes .....	12
1-5 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence.....	12
1-6 Responsable de l'information.....	13
Chapitre 2 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital .....	14
2.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease .....	14
2.1.1. Dénomination et siège social.....	14
2.1.2. Forme juridique et législation particulière .....	14
2.1.3. Date de constitution et durée.....	14
2.1.8. Régime fiscal .....	14
2.1.9. Matricule fiscal.....	14
2.1.10. Capital social .....	15
2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société .....	15
2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing.....	15
2.1.13. Clauses statutaires particulières .....	15
2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société.....	19
2.3. Evolution du capital social .....	20
2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 22/06/2016 .....	21
2.4.1. Structure du capital au 22/06/2016.....	21
2.5. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 22/06/2016.....	21
2.6. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 22/06/2016 .....	21
2.7. Présentation générale du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2015 .....	22
2.8. Schéma financier du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2015 .....	23
2.9. Tableau de participation entre les sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2015.....	23
2.10. Evènements récents modifiant le schéma financier du Groupe Hannibal Lease entre le 31/12/2015 et la date de l'élaboration du document de référence .....	23
2.11. Chiffres clés des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2015 .....	23
2.12. Les engagements financiers des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2015.....	24
2.13. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du Groupe Hannibal Lease .....	24
2.14. Relation de Hannibal Lease avec les sociétés du Groupe au 31/12/2015.....	24
2.15. Relations commerciales entre Hannibal Lease et les sociétés du Groupe durant l'exercice 2015 :....	26
2.16. Relations de Hannibal Lease avec les autres parties liées au 31/12/2015 .....	27
2.17. Dividendes .....	32
2.18. Marché des titres de l'émetteur.....	33

2.19. Notation de la société.....	33
Chapitre 3- Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution .....	38
3.1. Présentation de la société .....	38
3.2. Description de l'activité .....	38
3.2.1. Activité de la société au 31/12/2015 .....	38
3.2.2. Evolution des approbations .....	38
3.2.3. Evolution des mises en forces.....	39
3.2.4. Evolution de l'encours financier .....	40
3.2.5. Activité de la société au 30/06/2016 .....	42
3.2.5.1. Evolution des approbations .....	42
3.2.5.2. Evolution des mises en forces.....	43
3.2.5.3. Evolution de l'encours financier .....	43
3.3. Organisation de la société .....	44
3.4. Système d'information .....	48
3.5. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité.....	50
3.6. Dépendance de l'émetteur.....	52
3.7. Litige ou arbitrage.....	53
3.8. Politique sociale et effectif .....	53
3.9. Analyse SWOT.....	54
3.10. Politique d'investissement .....	54
Chapitre 4- Patrimoine, Situation financière, Résultat .....	55
4.1 Patrimoine de la société au 31 décembre 2015 .....	55
4.1.1 Créances sur la clientèle, opération de leasing .....	55
4.1.2 Portefeuille titres de placement .....	55
4.1.3 Portefeuille d'investissement .....	56
4.1.4 Immobilisation corporelles et incorporelles au 31 décembre 2015 .....	58
4.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieurement au 31 décembre 2015 .....	58
4.3. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles postérieurement au 31 décembre 2015 .....	59
4.4. Etats financiers individuels comparés arrêtés au 31 décembre .....	60
4.4.1. Bilans individuels comparés au 31 décembre.....	61
4.4.2. Etat des engagements hors bilan au 31 décembre.....	62
4.4.3. Etats de résultat comparés au 31 décembre .....	63
4.4.4. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre.....	64
4.4.5. Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 décembre .....	65
4.4.6. Notes aux états financiers arrêtés au 31décembre 2015 .....	66
4.4.7. Notes complémentaires relatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015 .....	107
4.4.8. Rapport Général des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2015.....	109

4.4.9.	Rapport Spécial des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 111	
	31 décembre 2015.....	111
4.5.	Engagements financiers au 31 décembre 2015.....	116
4.6.	Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 31 décembre 2015 .....	117
4.7.	Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire HL 2016-1.....	120
4.8.	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre.....	121
4.9.	Tableau de mouvement des capitaux propres .....	122
4.10.	Affectation des résultats des trois derniers exercices .....	123
4.11.	Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation .....	123
4.12.	Evolution du résultat net .....	123
4.13.	Evolution de la marge brute d'autofinancement .....	123
4.14.	Evolution des dividendes .....	123
4.15.	Indicateurs de gestion et ratios .....	124
4.16.	Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 .....	125
4.17.	Notes complémentaires relatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015 .....	159
4.18.	Rapport des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015.	165
4.19.	Solde intermédiaire de gestion consolidé au 31/12/2015 (exprimé en Dinar Tunisien).....	167
4.20.	Comportement boursier de l'action Hannibal Lease du 02/01/2015 au 10/08/2016.....	168
Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes .....		169
5.1	Conseil d'Administration .....	169
5.1.1	Membres des organes d'administration.....	169
5.1.2	Fonctions des membres et des organes d'administration et de direction dans la société.....	169
5.1.3	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction .....	170
5.1.4	Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés.....	170
5.1.5	Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent .....	170
5.2	Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2015.....	171
5.2.1	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2015.....	171
5.2.2	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2015.....	171
5.3.	Contrôle.....	171
5.4.	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital.....	171
5.4. 1.	Prêts octroyés et crédits reçus .....	171
5.4.2.	Apport en capital .....	171
5.4.3.	Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées en DT .....	172
Chapitre 6 – Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir .....		173

6.1	Evolution récente et orientation stratégique .....	173
6.1.1	Evolution récente.....	173
6.1.2	Orientation stratégique .....	174
6.2	Perspectives d'avenir.....	175
6.2.1	Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2015 .....	175
6.2.1.1	Mesure et analyse des performances réalisées au 30/06/2016 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2016 .....	176
6.2.2	Les prévisions sur la période (2016-2020) .....	179
6.2.2.1	Hypothèses du compte de résultat prévisionnel .....	179
6.2.2.2	Hypothèses du bilan prévisionnel.....	183
6.2.3	Les états financiers prévisionnels .....	185
6.2.4	Ratios prévisionnels .....	188
6.2.5	Marge brute d'autofinancement prévisionnel.....	189
6.2.6	Encours émis par Hannibal Lease .....	189
6.2.7	Avis des Commissaires Aux Comptes sur les états financiers prévisionnels pour la période ... (2016-2020) .....	190

## Présentation résumée de la société

Hannibal Lease est une société anonyme au capital de 28 700 000 Dinars créée en 2001.

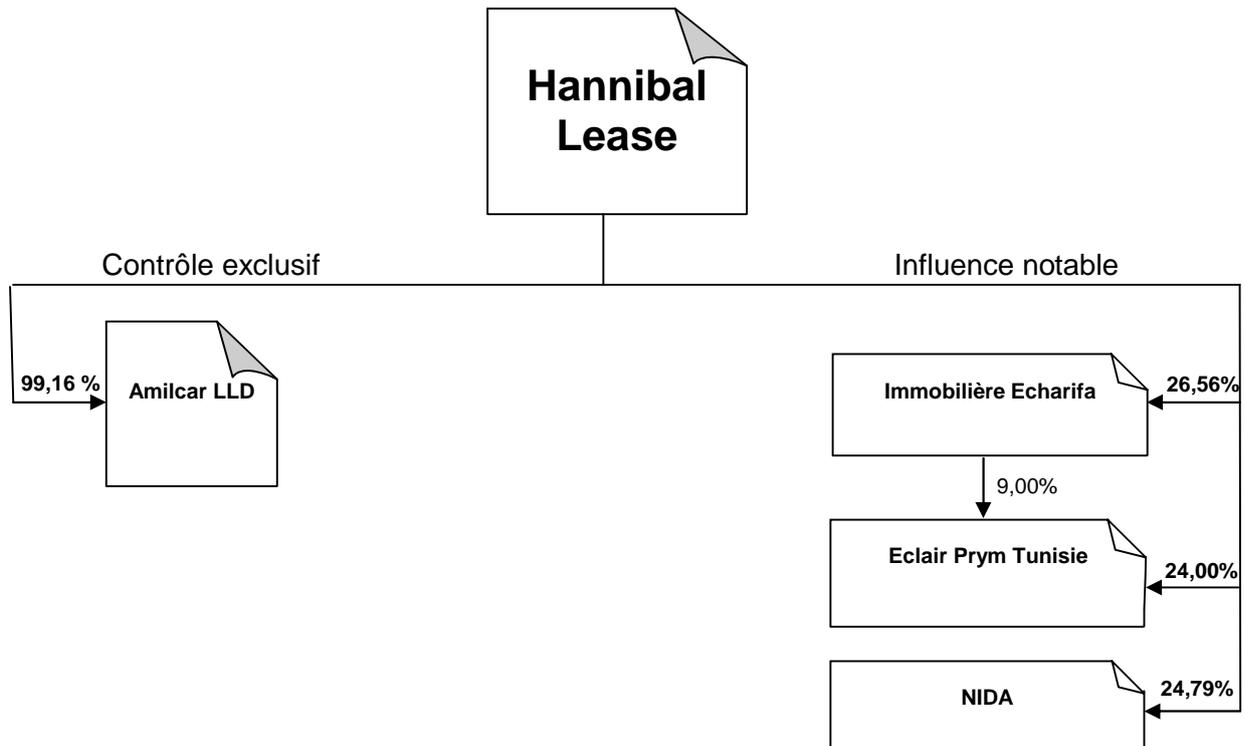
Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les poids lourds.

La société Hannibal Lease est détenue à hauteur de 41,18% par le Groupe DJILANI. Les sociétés du Groupe qui détiennent une part du capital de HL sont : PATERSON DISTRIBUTION S.A (0,034%), CONFECTION RAS JEBEL S.A (0,014%), LA GENERALE DISTRIBUTION (0,00068%), FINANCIERE TUNISIENNE (17,88%) ET INVESTMENT TRUST TUNISIA (21,62%). L'actionnaire de référence est suivi par La United Gulf Bank et la CTAMA qui détiennent respectivement 11,5% et 9.997% du capital. D'autres institutionnels détiennent environ 15,6%, à savoir Al Mal Investment Company détenant 6.97%, la MAE détenant 5,10% et l'Amen Bank qui détient 3.5% du capital. Ces actionnaires détiennent au total 76,11% du capital de « Hannibal Lease » et peuvent être considérés comme le noyau dur constituant le capital de la société.

Hannibal Lease était à la tête d'un Groupe composé au 31/12/2015 de :

- La société Amilcar LLD détenue à hauteur de (99,16%) : ayant pour activité la location longue durée de voitures ;
- La société Immobilière ECHARIFA détenue à hauteur de (26,56%) : ayant pour activité la promotion immobilière ;
- La société Eclair PRYM détenue à hauteur de (24%) : ayant pour activité la fabrication de fermetures à glissières ; et
- La société NIDA détenue à hauteur de (19,74%) : ayant pour activité la location de bureaux et d'open spaces, infrastructures Télécom, services d'infrastructure, d'assistance et d'accompagnement à l'entreprise, aux entreprises Off Shore).

L'organigramme du groupe au 30/06/2016 se présente comme suit :



Depuis l'exercice 2013, Hannibal Lease a commencé à établir des états financiers consolidés.

En 2015, Hannibal Lease a continué à surperformer le secteur de leasing, avec une croissance des Approbations de 22,1% à 373,9 MDT, des Mises en Force de 16,7% à 273,3 MDT et de l'Encours de 20,9% à 426,5 MDT. Au terme de cet exercice, Hannibal Lease s'est classée au second rang en termes de parts de marchés Approbations et Mises en Force.

Le produit net de leasing de Hannibal Lease s'est élevé à 16,4 MDT en 2015 soit une croissance de 24,2% et son résultat net s'est établi à 4,6 MDT soit en hausse de 48,4%. La qualité d'actifs d'Hannibal Lease a continué à s'améliorer en 2015, avec un taux de créances classées de 5,30% et un taux de couverture de 74,75%.

Actuellement, le secteur du leasing compte 8 sociétés dont 7 cotées sur le marché principal de la Bourse de Tunis.

Le 26 Janvier 2016, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note de « Hannibal Lease », à savoir BB (tun) à long terme avec perspective stable, et B (tun) à court terme.

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

# Chapitre 1 - Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes

## 1-1 Responsable du document de référence

Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI

Président Directeur Général de Hannibal Lease

## 1-2 Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI

Président Directeur Général de Hannibal Lease



## 1-3 Responsables du contrôle des comptes

- **Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2013, 2014, 2015:**
  - Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR, Adresse : Immeuble SOLARIS, 4<sup>ème</sup> étage – App 1 & 2, Rue du Lac d'Annecy 1053, Les berges du Lac – Tunis.
  - FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB, Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.
- **Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2014, 2015:**
  - Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR, Adresse : Immeuble SOLARIS, 4<sup>ème</sup> étage – App 1 & 2, Rue du Lac d'Annecy 1053, Les berges du Lac – Tunis.
  - FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB, Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.



Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2013

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet FINOR représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB et le Cabinet MS LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

II-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur. »

Extrait de l'avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet FINOR représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB et le Cabinet MS LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers consolidés de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

II-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2013. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2014

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et le Cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

II-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur. »

Extrait de l'avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et le Cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers consolidés de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

II-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2014. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2015

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet FINOR représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB et le Cabinet MS LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que

de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

#### II-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs et au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance des infractions commises par le coursier de l'agence de Sfax. La société « HANNIBAL LEASE » a déposé une plainte auprès du procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis, le 8 janvier 2016 sous le numéro 7000959/2016.

En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis, par lettre en date du 25 avril 2016.

L'incidence desdites infractions s'élevant à 143 KDT et a été constatée en charges durant les exercices 2013-2015. »

Extrait de l'avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et le Cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

#### I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers consolidés de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

#### II-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2015. »

#### 1-4 Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

#### Attestation des commissaires aux comptes

#### Les Commissaires aux Comptes

Cabinet MS LOUZIR – Membre de Deloitte

Touche Tohmatsu Limited

M Mohamed LOUZIR

  
**CABINET MS LOUZIR**  
Immeuble SOLARIS 4ème étage Appt 1 & 2  
1053 Les Berges du Lac.  
Tél: 71.862.430 - 71.862.480  
Fax: 71.862.437  
MF: 587670N/A/M/000

FINOR

M Mustapha MEDHIOUB

  
**FINOR**  
Société d'Expertise Comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
International City Center - Tour des Bureaux  
Centre Urbain Nord de Tunis  
Tél. (L.G) 70.728.499 - Fax 70.728.405

#### 1-5 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence ».

MAC SA

Le Directeur Général Adjoint

M Mourad BEN CHAABENE

  
**MAC SA**  
Intermédiaire en Bourse  
Imm. Green Centre - Bloc C - 2ème Etage  
Rue Lac de Constance - Les Berges du Lac  
1053 Tunis  
Tél: 71.964.103 - Fax: 71.968.903 (6)



1-6 Responsable de l'information

M Foued BOUAZRA

Chef de département Contrôle de Gestion et Surveillance des Risques de Hannibal Lease

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460



## Chapitre 2 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

### 2.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease

#### 2.1.1. Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Hannibal Lease S.A.

Siège social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac – 1053 Tunis

Téléphone : 71 139 400

Fax : 71 139 460

Email : commercial@hannibalease.com.tn

Site Web : www.hannibalease.com.tn

#### 2.1.2. Forme juridique et législation particulière

Forme juridique : Société Anonyme

Législation particulière applicable: La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 Mai 2006. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi n°94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

#### 2.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution : 11/07/2001

Durée : 99 ans

#### 2.1.4. Objet social (Article 2 des statuts)

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2.1.5. Registre de commerce : B138962001

2.1.6. Exercice social : Du 1er Janvier au 31 Décembre

2.1.7. Nationalité : Tunisienne

2.1.8. Régime fiscal

Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing, la loi n°2000-98 du 25 Décembre 2000 portant loi de finances pour l'année 2001 et notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2007-70 du 27 Décembre 2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du premier Janvier 2008.

Par ailleurs la société bénéficie, en vertu de la loi n ° 2010-29 du 07 Juillet 2010, relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la Bourse au taux réduit de 20% sur une durée de cinq ans à partir de l'année 2013.

2.1.9. Matricule fiscal

766 895 FAM 000

#### 2.1.10. Capital social

Le capital social de Hannibal Lease s'élève à 28 700 000 de dinars divisé en 5 740 000 d'actions de nominal 5\* dinars chacune entièrement libérées.

#### 2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège de la société : Rue du Lac Malaren – Imm. Triki – Les Berges du Lac – 1053 Tunis.

#### 2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing

Mr Foued BOUAZRA,

Chef de Département Contrôle de Gestion et Surveillance des Risques de Hannibal Lease

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460

#### 2.1.13. Clauses statutaires particulières

Cession et transmission des actions (Article 10 des statuts)

Les actions sont librement négociables.

Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés. En cas d'augmentation de capital, les actions sont négociables dès la réalisation définitive de celle-ci. Après la dissolution de la société, elles demeurent négociables jusqu'à la clôture de la liquidation.

Individualité des actions –nue propriété –usufruit (Article 12 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016

##### I. Les actions sont indivisibles à l'égard de la société

Les propriétaires indivis d'actions sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux, considéré comme seul propriétaire ou par un mandataire unique ; en cas de désaccord, le mandataire unique peut être désigné en justice à la demande du copropriétaire le plus diligent.

##### II. Les usufruitiers et nus-propriétaires doivent également se faire représenter par l'un d'entre eux, à défaut de convention contraire, l'usufruitier représente valablement le nu-propriétaire quelque soit la décision à prendre

Assemblées générales (Article 21 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires mixtes ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les assemblées générales appelées à délibérer sur la vérification des apports, sur la nomination du premier conseil d'administration, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou les fondateurs, sur les avantages particuliers, sont qualifiées d'assemblées générales constitutives.

Les assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces assemblées sont convoquées et délibèrent selon les conditions qui lui sont propres et qui sont prévues par l'article 354 et suivant du Code des Sociétés Commerciales

Toute assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents.

---

\* Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT décidée par l'AGE du 16/07/2012.

#### Accès aux assemblées – Pouvoirs (Article 24 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016

- I. Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales ordinaires et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, tant qu'il possède au moins dix (10) actions.

Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu par les statuts et se faire représenter par l'un d'eux.

Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription des actions dans les registres de la société huit (8) jours au moins avant l'assemblée.

- II. Tout actionnaire peut se faire représenter par une personne de son choix. A cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

- III. Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société dans les conditions fixées par la loi. Le formulaire doit parvenir à la société un jour avant la date de la réunion de l'assemblée.

#### Feuille de présence – Bureau – Procès verbaux (Article 25 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016

- I. A chaque Assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi. Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire, et le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, sont certifiées exactes par le bureau de l'Assemblée.

- II. Les Assemblées sont présidées par le Président Directeur Général, ou en son absence, par un vice-président ou par un administrateur spécialement délégué à effet par le conseil.

Si l'Assemblée est convoquée par l'un ou les Commissaires aux Comptes, l'Assemblée est présidée par l'un d'eux. Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'Assemblée, celle-ci élit son président.

Le Président de l'Assemblée Générale est assisté de deux scrutateurs, et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'Assemblée.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis, et d'en assurer la régularité et de veiller à l'établissement du procès verbal.

- III. Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrées et certifiées conformément à la loi.

#### Quorum – Vote – Nombre de voix (Article 26 des statuts)

- I. Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

- II. En cas de vote par correspondance, le quorum est calculé compte tenu des actions des actionnaires ayant adressé leur formulaire dans le délai prescrit, lorsque l'assemblée est appelée à voter sur des résolutions inscrites à l'ordre du jour ou sur une proposition ayant pour

objet ou pour effet d'amender ou de rendre inopérante, en tout ou en partie, une résolution figurant à l'ordre du jour. En revanche, ces actions ne sont pas prises en compte lorsque l'assemblée est appelée à délibérer sur une question soulevée en séance.

- III. II. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix au moins.
- IV. III. Au cas où des actions seraient nanties, le droit de vote est exercé par le propriétaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste dépose, à la demande de son débiteur, les actions qu'il détient en gage, sous la forme et dans le délai indiqué dans la convocation.
- V. La société émettrice ne peut valablement voter avec des actions par elle souscrites, ou acquises ou prises en gage ; il n'est pas tenu compte de ces actions pour le calcul du quorum.
- VI. VI. Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée.

#### Assemblée Générale Ordinaire (Article 27 des statuts)

I. L'assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an dans les six mois de la clôture de l'exercice, pour statuer sur les comptes de l'exercice social précédent.

Elle a, entre autres pouvoirs, les suivants :

- discuter, approuver, redresser ou rejeter les états financiers ; toute délibération portant approbation des états financiers étant nulle si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes ;
- statuer sur la répartition et l'affectation du résultat en se conformant aux dispositions statutaires ;
- nommer et révoquer les administrateurs ;
- nommer le ou les commissaires aux comptes titulaires et suppléants ;
- approuver ou rejeter les nominations d'administrateurs faites à titre provisoire par le conseil d'administration ;
- fixer le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration ;
- statuer sur le rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les conventions soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration ;
- autoriser les émissions d'obligations ordinaires; ainsi que la constitution des sûretés réelles qui pourraient leur être conférées ;
- autoriser les émissions de titres participatifs.

II. L'assemblée générale ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance détiennent le tiers au moins des actions conférant à leur titulaire le droit de vote.

Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 26 ci-dessus.

## Assemblée Générale Extraordinaire (Article 28 des statuts)

I. L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, à cet effet, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

Toutefois, les statuts peuvent être modifiés par le Président Directeur Général lorsque cette modification est effectuée en application de dispositions légales ou réglementaires qui la prescrivent. Les statuts sont soumis, dans leur version modifiée, à l'approbation de la première assemblée générale suivante.

II. L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 26.

III. Dans les assemblées générales extraordinaires appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier, l'apporteur ou le bénéficiaire dont les actions sont privées du droit de vote, n'a voix délibérative, ni pour lui-même ni comme mandataire.

IV. S'il existe plusieurs catégories d'actions, aucune modification ne peut être faite aux droits des actions d'une de ces catégories sans vote conforme d'une assemblée générale extraordinaire ouverte à tous les actionnaires et, en outre, sans vote également conforme d'une assemblée spéciale ouverte aux seuls propriétaires, des actions de la catégorie intéressée.

Les assemblées spéciales sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que l'assemblée générale extraordinaire sous réserve des dispositions particulières applicables aux assemblées de titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

## Fixation - Affectation et répartition du résultat (Article 32 des statuts)

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint le dixième du capital social ;
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Les réserves et fonds que l'assemblée générale juge convenable leur constitution.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

La perte, s'il en existe, est après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, reportée à nouveau, pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Mise en paiement des dividendes (Article 33 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale.

La mise en paiement des dividendes décidée doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires, sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales ou que la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

L'action en répétition des dividendes fictifs se prescrit par cinq années à partir de la date de la distribution. Elle se prescrit dans tous les cas par dix ans à partir de la date de décision de distribution.

Ce délai est relevé à quinze ans pour les actions en restitution intentées contre les dirigeants responsables de la décision de distribution des dividendes fictifs.

L'action en paiement des dividendes se prescrit par cinq ans à partir de la date de la tenue de l'Assemblée Générale qui a décidée la distribution.

## 2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital social	: 28 700 000 dinars
Nombre d'actions	: 5 740 000 actions
Nominal	: 5 dinars <sup>†</sup>
Forme des actions	: Nominative
Libération	: Intégrale
Catégorie	: Ordinaire
Jouissance	: 1 <sup>er</sup> Janvier 2013

---

<sup>†</sup> Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT décidée par l'AGE du 16/07/2012.

### 2.3. Evolution du capital social

Organe de décision	Nature de l'Opération	Evolution du capital		Capital souscrit		Montant libéré		Capital libéré		Valeur nominale en dinars
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	
AGC du 11/07/2001	Capital initial	5 000 000	500 000	5 000 000	500 000	3 125 000	312 500	3 125 000	312 500	10
		-	-	-	-	1 087 500 <sup>(1)</sup>	108 750	4 212 500	421 250	10
		-	-	-	-	93750 <sup>(2)</sup>	9 375	4 306 250	430 625	10
		-	-	-	-	168750 <sup>(3)</sup>	16 875	4 475 000	447 500	10
		-	-	-	-	356250 <sup>(4)</sup>	35 625	4 831 250	483 125	10
AGE du 01/11/2005	Réduction du capital	-168 750 <sup>(5)</sup>	-16 875					4 831 250	483 125	10
AGE du 01/11/2005	Augmentation du capital en numéraire	5 168 750	516 875	5 168750 <sup>(6)</sup>	516 875	3 168 750	316 875	8 000 000	800 000	10
		-	-	-	-	2000000 <sup>(7)</sup>	200 000	10 000 000	1 000 000	10
AGE du 24/06/2008	Augmentation du capital en numéraire	10 000 000	1 000 000	10 000 000	1 000 000	10 000 000	1 000 000	20 000 000	2 000 000	10
AGE du 16/07/2012	Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT	-	-			-	-	20 000 000	4 000 000	5
AGE du 17/04/2013	Augmentation du capital en numéraire par appel public à l'épargne	8 700 000	1 740 000	-	-			28 700 000	5 740 000	5

(1) libéré en 2002

(2) libéré en 2003

(3) libéré en 2004

(7) libéré en juillet 2007

(4) libéré en 2005 (avant l'AGE du 01/11/2005)

(5) correspondant à la partie non libérée du capital initial

(6) libéré à concurrence de 61,3% au moment de la souscription

## 2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 22/06/2016

### 2.4.1. Structure du capital au 22/06/2016

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Actionnaires Tunisiens	553	4 513 665	22 568 325	78,64%
Personnes Morales	53	3 966 940	19 834 700	69,11%
Ayant 3% et plus	5	3 358 437	16 792 185	58,51%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	7	415 533	2 077 665	7,24%
Public ayant au maximum 0,5%	36	192 970	964 850	3,36%
Personnes Physiques	500	546 725	2 733 625	9,52%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	4	258 779	1 293 895	4,51%
Public ayant au maximum 0,5%	496	287 946	1 439 730	5,02%
Actionnaires Etrangers	4	1 220 125	6 100 625	21,26%
Personnes Morales	4	1 220 125	6 100 625	21,26%
Ayant 3% et plus	2	1 040 000	5 200 000	18,12%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	2	180 125	900 625	3,14%
Public ayant au maximum 0,5%	-	-	-	-
Personnes Physiques	-	-	-	-
Ayant 3% et plus	-	-	-	-
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	-	-	-	-
Public ayant au maximum 0,5%	-	-	-	-
Total Actions en Circulation	557	5 733 790	28 668 950	99,89%
Actions Propres	1	6 210	31 050	0,11%
TOTAL GENERAL	558	5 740 000	28 700 000	100,00%

## 2.5. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 22/06/2016

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Investment Trust Tunisia S.A.	1 234 032	6 170 160	21,50%
Financière Tunisienne S.A.	1 026 250	5 131 250	17,88%
United Gulf Bank	640 000	3 200 000	11,15%
CTAMA	573 983	2 869 915	10,00%
Al Mal Investment Company	400 000	2 000 000	6,97%
MAE	318 329	1 591 645	5,55%
Amen Bank	205 843	1 029 215	3,59%
TOTAL	4 398 437	21 992 185	76,63%

## 2.6. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 22/06/2016

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Investment Trust Tunisia S.A.	1 234 032	6 170 160	21,50%
Financière Tunisienne S.A.	1 026 250	5 131 250	17,88%
United Gulf Bank	640 000	3 200 000	11,15%
MAE	318 329	1 591 645	5,55%
Tunis International Bank TIB	160 000	800 000	2,79%
YKH Holding	96 750	483 750	1,69%
M. Hedi Djilani	20 042	100 210	0,35%
M. Mohamed Hechmi Djilani*	13 790	68 950	0,24%
M. Abderrazak Ben Ammar	10 000	50 000	0,17%
M. Zouheir Besbes	600	3 000	0,01%
M. Ridha Ayed	0	0	0,00%
M. Rafik Moalla	17 632	88 160	0,31%
TOTAL	3 537 425	17 687 125	61,63%

\*Mr. Mohamed-Hechmi Djilani est le Président Directeur Général de la société Investment Trust Tunisia SA..

### 2.6.1. Nombre d'actionnaires

Au 22/06/2016, le capital de Hannibal Lease est réparti entre 557 actionnaires dont :

- 57 actionnaires personnes morales ;
- 500 actionnaires personnes physiques.

### 2.7. Présentation générale du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2015

#### ➤ Hannibal Lease

La société Hannibal Lease a été créée en 2001 ayant pour objet principal le financement par le crédit-bail de biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Le capital social actuel de Hannibal Lease s'élève à 28 700 000 dinars composé de 5 740 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars. Les titres de la société sont admis en Bourse depuis Juillet 2013.

En 2015, son Produit Net de Leasing a été de 16,4 MDT dégageant un bénéfice de 4,6 MDT.

#### ➤ Amilcar LLD

La société Amilcar LLD est une société anonyme, créée en 2009 et ayant pour objet principal la location courte et longue durée de voitures.

Le capital social actuel de Amilcar LLD s'élève à 1 250 000 dinars et détenue à hauteur de 99,16% par Hannibal Lease.

En 2015, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 2,2 MDT dégageant un bénéfice de 0,142 MDT.

#### ➤ Immobilière ECHARIFA

La société Immobilière ECHARIFA est une société anonyme, créée en 1994 et ayant pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social actuel d'immobilière ECHARIFA s'élève à 8 700 000 dinars et détenue à hauteur de 26,56% par HL.

En 2015, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 5,165 MDT et a dégagé un résultat net de 0,864 MDT.

#### ➤ Eclair PRYM

La société Eclair PRYM est une société à responsabilité limitée (SARL), créée en 2001 et ayant pour objet principal la fabrication de fermetures à glissières de tout genres.

Le capital social actuel de Eclair PRYM s'élève à 2 500 000 Dinars et détenue à hauteur de 24% par HL.

En 2015, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 8,1 MDT dégageant un résultat après modification comptable de 0,199 MDT.

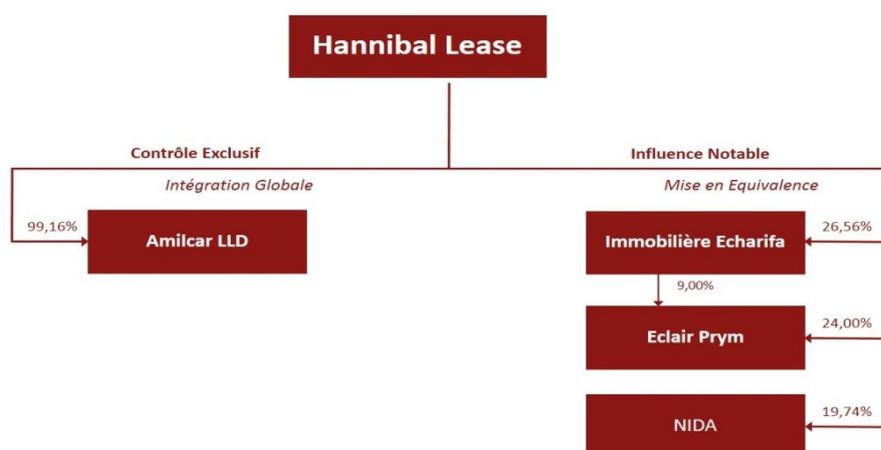
#### ➤ Société NIDA

La société NIDA est une société à responsabilité limitée (SARL), créée en 2007 et ayant pour objet principal la location de bureaux et d'open spaces, infrastructures Télécom, services d'infrastructure, d'assistance et d'accompagnement à l'entreprise, aux entreprises Off Shore).

Le capital social actuel de NIDA s'élève à 13 200 000 Dinars et détenue à hauteur de 19,74% par HL.

En 2015, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 2,4 MDT dégageant un bénéfice de 0,495 MDT.

2.8. Schéma financier du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2015



2.9. Tableau de participation entre les sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2015

	Hannibal Lease	Amilcar LLD	Immobilière ECHARIFA	Eclair PRYM	Société NIDA
Hannibal Lease		99,16%*	26,56%	24,00%	19,74%
Amilcar LLD					
Immobilière ECHARIFA				9,00%	
Eclair PRYM					
Société NIDA					

2.10. Evènements récents modifiant le schéma financier du Groupe Hannibal Lease entre le 31/12/2015 et la date de l'élaboration du document de référence

En 2016, Hannibal Lease a effectué la libération de la souscription à l'augmentation du capital de la société NIDA pour 480 000 Dinars, portant sa participation à hauteur de 24,79% contre 19,74% au 31/12/2015.

2.11. Chiffres clés des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2015

En dinars	Hannibal Lease	Amilcar LLD	Immobilière ECHARIFA	Eclair PRYM	Société NIDA
Capitaux propres	49 768 190	538 012	11 094 957	4 265 446	14 289 946
Produits d'exploitation	16 418 494	2 205 712	5 165 209	8 185 420	2 439 221
Résultat d'exploitation	5 671 746	580 611	842 953	354 315	774 300
Résultat net après modifications comptables	4 635 703	141 847	863 537	199 474	495 104
Total Passifs	410 571 529	5 081 891	778 766	4 183 056	4 898 822
Charges financières nettes	23 671 235	367 604	23 573	100 715	233 321
Dividendes distribués 2015	2 353 400	-	609 000	-	-

\* : Aux termes de l'article 21 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit « Un établissement de crédit ne peut affecter plus de 10 % de ses fonds propres à une participation dans une même entreprise. Il ne peut également détenir directement ou indirectement plus de 30 % du capital d'une même entreprise. Toutefois, il peut, à titre temporaire, dépasser ce pourcentage lorsque la participation est faite en vue de permettre le recouvrement de ses créances. Toutefois, la société Hannibal Lease détient 99,16% du capital de la société AMILCAR LLD, ce qui est non-conforme aux dispositions réglementaires en vigueur.

## 2.12. Les engagements financiers des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2015

En dinars	Hannibal Lease	Amilcar LLD	Immobilière ECHARIFA	Eclair PRYM	Société NIDA	Total
Billets de trésorerie	1 000 000	0	0	0	0	1 000 000
Certificats de dépôt	45 000 000	0	0	0	0	45 000 000
Certificats de Leasing	49 500 000	0	0	0	0	49 500 000
Découvert	1 254 018	0	31 682	0	0	1 285 700
Emprunts obligataires	128 284 000	0	0	0	0	128 284 000
Crédits bancaires extérieurs	17 996 434	0	0	0	0	17 996 434
Crédits bancaires locaux	117 593 952	0	0	1 817 896	3 124 570	122 536 418
Crédits leasing	0	4 745 042	0	535 984	32 553	5 313 579
Comptes Courants Associés	0	100 000	0	600 000	0	700 000
<b>Total</b>	<b>360 628 404</b>	<b>4 845 042</b>	<b>31 682</b>	<b>2 953 880</b>	<b>3 157 122</b>	<b>371 616 130</b>

## 2.13. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du Groupe Hannibal Lease

En cas de besoin de liquidité, Hannibal Lease pourra faire appel aux entités du groupe pour des éventuelles émissions de billets de trésorerie.

## 2.14. Relation de Hannibal Lease avec les sociétés du Groupe au 31/12/2015

### 2.14.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du Groupe

#### ▪ Prêts octroyés

1) Votre conseil d'administration, réuni le 29 juillet 2015, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 100.000 DT, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an. Le produit constaté à ce titre, en 2015, s'élève à 4 000 dinars.

#### ▪ Crédits reçus

1) HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société Immobilière ECHARIFA, dans laquelle elle détient 26,56% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2.000.000, souscrit le 29 décembre 2014 et échéant le 28 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 10.810 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 22 décembre 2014 et échéant le 21 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 6.005 DT.

2) HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 39.800.000 DT, durant la période allant du 21 janvier 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 226.423 DT. L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 4.000.000 DT

3) HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la Société Eclair Prym Tunisie dans laquelle elle détient 24,00% du capital, pour un montant global de 3.100.000 DT, durant la période allant du 23 février 2015 au 5 octobre 2015, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 18.617 DT.

4) HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société NIDA, dans laquelle elle détient 19,74% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 28 novembre 2014 et échéant le 17 janvier 2015, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 2.972 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 8 décembre 2014 et échéant le 6 février 2015, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 3.337 DT

5) HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 19,74% du capital, pour un montant global de 10.400.000 DT, durant la période allant du 17 janvier 2015 au 23 décembre 2015, au taux facial de 6,75%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 58.907 DT.

#### 2.14.2. Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe

##### AMILCAR LLD

Au cours de l'exercice 2015, HL a mis en force 44 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 3 115 935 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 6 715 852 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 362 651 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 4 745 042 dinars.

##### NIDA SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 246 410 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 4 192 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 31 095 dinars

##### ECLAIR PRYM TUNISIE

Au cours de l'exercice 2015, HL a mis en force 2 contrats au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 237 528 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 863 537 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 52 230 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 535 987 dinars.

#### 2.14.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Reçus : Néant

Donnés : 1) le conseil d'administration, réuni le 29 janvier 2015, a autorisé la société HL à la souscription à l'augmentation de capital de la filiale « AMILCAR LLD » à hauteur de 1 239 500 Dinars par conversion du compte courant associé pour 750 000 Dinars et par apport en numéraire pour un montant de 489 500 Dinars. Cette opération d'augmentation de capital a porté la participation de Hannibal Lease dans cette filiale de 50,92% (avant réduction à zéro du capital initial d'un montant de 500 000 Dinars) à 99,16%.

#### 2.14.4. Dividendes et autres rémunérations encaissés par Hannibal Lease en 2015 et distribués par les autres sociétés du Groupe au titre de l'exercice 2014

Néant.

#### 2.14.5. Dividendes et autres rémunérations distribués par Hannibal Lease en 2015 au titre de l'exercice 2014

Néant.

#### 2.14.6. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

##### 1) Garanties, sûretés réelles

- Données : Néant
- Reçues : Néant

##### 2) Les cautions

- Données : Néant
- Reçues : Néant

#### 2.15. Relations commerciales entre Hannibal Lease et les sociétés du Groupe durant l'exercice 2015 :

##### 2.15.1. Le chiffre d'affaires réalisé par Hannibal Lease avec les autres sociétés du groupe

##### 1) Encaissé :

###### AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2015, HL a mis en force 44 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 3 115 935 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 6 715 852 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 362 651 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 4 745 042 dinars.

###### NIDA SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 246 410 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 4 192 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 31 095 dinars

###### ECLAIR PRYM TUNISIE

Au cours de l'exercice 2015, HL a mis en force 2 contrats au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 237 528 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 863 537 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 52 230 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 535 987 dinars.

##### 2) Décaissé : Néant

##### 2.15.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe :

###### Acquisition de terrain

Le conseil d'administration, réuni le 20 octobre 2015, a autorisé la société à acquérir auprès de la société immobilière « ECHARIFA », dans laquelle elle détient 26,56% du capital social, un terrain de 1.502 m<sup>2</sup> sis aux berges du Lac, au prix de 3.300 DT hors taxe le m<sup>2</sup>.

Le prix du terrain a été arrêté à la somme de 5.047.208 DT, il englobe un montant de 90.608 DT engagé par la société immobilière « ECHARIFA » au titre des frais d'architecture, de conseil, de permis de bâtir et autres.

Ce terrain a été acquis dans le but de construire le siège social d'Hannibal Lease.

##### 2.15.3. Les prestations de service reçues ou données avec les sociétés du groupe:

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease à fin 2015 sont au nombre de 9.

Les charges supportées au titre de l'année 2015 s'élèvent à 82.260 DT.

2.15.4. Les contrats de gestion

Néant

2.15.5. Les contrats de location

Néant.

Les fonds gérés

Néant

2.16. Relations de Hannibal Lease avec les autres parties liées au 31/12/2015

2.16.1. Prêts octroyés et crédits reçus autres que les sociétés du groupe

Prêts octroyés

Néant.

Crédits reçus

- 1) HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA, dans laquelle elle a des dirigeants communs :
  - ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 4.000.000, souscrit le 26 décembre 2014 et échéant le 25 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 201 s'élève à 19.217 DT.
- 2) HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 42.000.000 DT, durant la période allant du 25 janvier 2015 au 22 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.  
Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 256.371 DT  
L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 2.500.000 DT.
- 3) HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société :
  - ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 26 novembre 2014 et échéant le 24 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 16.022 DT.
- 4) HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 25.500.000 DT, durant la période allant du 24 février 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.  
Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 142.828 DT.  
L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 2.500.000 DT.
- 5) HL a émis, le 25 novembre 2014, un billet de trésorerie souscrit par la société ECLAIR FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de D : 500.000 et échéant le 23 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés au titre de l'exercice 2015 s'élève à 5.242 DT.
- 6) HL a émis, le 25 novembre 2014, un billet de trésorerie souscrit par la société ECLAIR FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de D : 500.000 et échéant le 23 février 2015, au taux facial de 7,25%.  
Le montant des intérêts supportés au titre de l'exercice 2015 s'élève à 5.242 DT.

- 7) HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 5.500.000 DT, durant la période allant du 23 février 2015 au 19 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.  
Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 31.228 DT.  
L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 500.000 DT.
- 8) HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT, dans laquelle elle a des dirigeants communs :
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 22 octobre 2014 et échéant le 20 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 1.879 DT.
  - ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 25 novembre 2014 et échéant le 23 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 5.242 DT.
- 9) HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 11.500.000 DT, durant la période allant du 20 janvier 2015 au 25 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.  
Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 65.851 DT.  
L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 1.000.000 DT.
- 10) HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 8.000.000 DT, durant la période allant du 16 février 2015 au 22 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.  
Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 43.835 DT. L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 1.000.000 DT.

## 2.16.2. Créances et dettes commerciales autres que les sociétés du Groupe

### Cellcom

Au cours de l'exercice 2015, HL a mis en force 3 contrats au profit de la société « Cellcom », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 148 093 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 304 603 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 19 978 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 165 052 dinars.

### AL ATABA Immobilière

Le montant du contrat mis en force antérieurement au profit de la société « Al Ataba Immobilière », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 34 620 dinars.

Aucune marge n'a été réalisée en 2015 sur ce contrat.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ce contrat s'élève à 1 dinar.

### Société Financière Tunisienne

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la Société Financière Tunisienne, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 300 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 32 354 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 270 240 dinars.

#### MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Au cours de l'exercice 2015, HL a mis en force un contrat au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 26 767 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 160 810 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 12 655 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 131 375 dinars.

#### STE PRYM FASHION TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société PRYM FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 81 497 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 3 905 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 25 348 dinars.

#### STE HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 165 232 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 3 346 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 46 101 dinars.

#### STE Y K H CONSULTING

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « YKH CONSULTING », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 51 056 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 756 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 3 659 dinars.

#### STE YKH IMMOBILIERE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société YKH IMMOBILIERE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 69 933 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 4 255 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 35 221 dinars.

#### STE HERMES CONSEIL

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 102 681 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 2 686 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 20 783 dinars.

#### 2.16.3. Les apports en capitaux en 2015 autres que les sociétés du groupe

Néant.

#### 2.16.4. Les dividendes encaissés par Hannibal Lease et distribués par les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

Néant.

2.16.5. Les dividendes décaissés par Hannibal Lease et distribués par les parties liées autres que les sociétés du Groupe

Actionnaires	Dividende par action 2015	Nombre d'actions	Dividendes 2015
Investment Trust Tunisia S.A.	0,41	1 234 032	505 953
Financière Tunisienne S.A.	0,41	1 026 250	420 763
United Gulf Bank	0,41	640 000	262 400
Tunis International Bank TIB	0,41	160 000	65 600
YKH Holding	0,41	96 750	39 668
Mutuelle Assurance de l'Enseignement	0,41	318 329	130 515
M Hédi Djilani	0,41	20 042	8 217
M Abderrazak Ben Ammar	0,41	10 000	4 100
M Mohamed-Hechmi Djilani	0,41	13 790	5 654
M Zouhaier BESBES	0,41	600	246
M Rafik MOALLA	0,41	17 632	7 229
Total	-	3 537 425	1 450 344

2.16.6. Garanties et suretés

Reçues

Néant.

Données

Néant.

2.16.7. Transferts de ressources

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit:

- Le conseil d'administration réuni le 27 Mai 2015, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Président Directeur Général de la société. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 1er juin 2015. Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la cotisation sociale, de l'assurance groupe et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.
- Le conseil d'administration réuni le 27 Mai 2015 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 1er juin 2015. Cette rémunération est composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu ainsi que la prise en charge de la cotisation sociale et de l'assurance groupe. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et d'une indemnité de départ à la retraite fixée à six salaires bruts à l'instar de tout le personnel ainsi que la prise en charge de toutes les charges de représentation liées à sa fonction.
- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2015, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2015.

	PDG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2015	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2015	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2015
<b>Avantages à court terme</b>	<b>250 348</b>	<b>1 629</b>	<b>259 899</b>	<b>55 944</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>
Rémunérations brutes	240 000	-	201 500	36 500	-	-
Charges sociales	6 331	1 629	51 202	19 444	-	-
Assurances	4 016	-	7 197	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	70 000	70 000
<b>Avantages postérieurs à l'emploi (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 004</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>250 348</b>	<b>1 629</b>	<b>271 903</b>	<b>55 944</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>

(1) Le directeur général adjoint bénéficie, en cas de départ à la retraite et à l'instar de tout le personnel, d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

En outre, le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président Directeur Général la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 24.000 DT.

## 2.16.8. Relations commerciales

### 2.16.8.1 Le chiffre d'affaires réalisé par Hannibal Lease avec les autres parties liées

#### 1) Encaissé :

1. Au cours de l'exercice 2015, HL a mis en force 3 contrats au profit de la société « Cellcom », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 148 093 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 304 603 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 19 978 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 165 052 dinars.

2. Le montant du contrat mis en force antérieurement au profit de la société « Al Ataba Immobilière », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 34 620 dinars.

Aucune marge n'a été réalisée en 2015 sur ce contrat.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ce contrat s'élève à 1 dinar.

3. Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de « la Société Financière Tunisienne », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 300 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 32 354 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 270 240 dinars.

4. Au cours de l'exercice 2015, HL a mis en force un contrat au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 26 767 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 160 810 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 12 655 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 131 375 dinars.

5. Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « PRYM FASHION TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 81 497 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 3 905 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 25 348 dinars.

6. Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 165 232 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 3 346 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 46 101 dinars.

7. Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « YKH CONSULTING », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 51 056 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 756 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 3 659 dinars.

8. Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « YKH IMMOBILIERE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 69 933 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 4 255 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 35 221 dinars.

9. Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 102 681 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 2 686 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 20 783 dinars.

2) Décaissé : Néant

#### 2.16.8.2 Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les autres parties liées :

Néant.

#### 2.16.9. Prestations de services reçus ou données

- Données : Néant
- Reçues :

Le conseil d'administration réuni le 14 avril 2015, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par M Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2015 à 29 040 dinars hors taxes, soit 32 525 dinars toutes taxes comprises.

#### 2.16.10. Contrat de location

Néant.

#### 2.17. Dividendes

Désignation	2015	2014	2013
Résultat Net	4 635 703	3 125 350	2 423 622
Montant global des dividendes	2 353 400	2 009 000	1 722 000
Capital social	28 700 000	28 700 000	28 700 000
Nombre d'actions	5 740 000	5 740 000	5 740 000
Dividende par action	0,410	0,350	0,300
Date de mise en paiement	24/06/2016	25/06/2015	29/07/2014

## 2.18. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de Hannibal Lease sont négociés au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les titres de créance de Hannibal Lease sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe à fin Juillet 2016, huit emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

- HL 2012/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,75% et/ou TMM+2% ;
- HL 2013/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,9% et/ou TMM+1,9% ;
- HL 2013/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,2% et/ou TMM+2,2% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,35% ;
- HL 2014/1 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,3% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,8% ;
- HL 2015/1 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,7% et/ou TMM+2,3% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;
- HL 2015/1 subordonné: Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,72% et/ou TMM+2,4% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,92% ;
- HL 2015/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;
- HL 2016/1 : Pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,45%.

## 2.19. Notation de la société

Le 26 Janvier 2016, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note de « Hannibal Lease » à BB (tun) à long terme avec perspective stable, et B (tun) à court terme.

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

# FitchRatings

## Fitch Takes Multiple Rating Actions on Tunisian Leasing Companies

Fitch Ratings-London/Paris-26 January 2016: Fitch Ratings has upgraded Wifack International Bank's (WIB) National Long-term Rating to 'AA+(tun)' from 'BBB-(tun)'. It has also affirmed the ratings of seven other Tunisian leasing companies: Tunisie Leasing (TL), Arab Tunisian Lease (ATL), Attijari Leasing (AL), Compagnie Internationale de Leasing (CIL), Hannibal Lease (HL), Arab International Lease (AIL), and Modern Leasing (ML). The Outlook on CIL's National Long-term Rating has also been revised to Stable from Negative. A full list of rating actions is available at the end of this rating action commentary.

The upgrade of WIB's National Long-term and senior debt ratings reflects Fitch's opinion of the moderate probability of support that the financial entity could expect to receive from its new main strategic shareholder, the Islamic Corporation for the Development of the Private Sector (ICD; AA/Stable/F1+). El Wifack Leasing (since renamed 'WIB') was placed on Rating Watch Positive in April 2015 following the announcement of ICD's 30% equity stake in WIB to facilitate the conversion of the leasing entity into a universal Islamic bank. The ratings are now driven by ICD's institutional support rather than by the standalone risk profile of the entity.

The revision of the Outlook to Stable from Negative on CIL reflects Fitch's expectations of stable creditworthiness of the leasing entity relative to peers in the country given resilient asset quality and capital ratios in line with peers.

The rating actions follow a periodic review of Tunisian leasing companies' National Ratings. National Ratings reflect the creditworthiness of an issuer relative to the best credit and to peers in the country. Fitch will shortly publish the main findings of this review in a report "Peer Review: Tunisian Leasing Companies".

### KEY RATING DRIVERS - NATIONAL RATINGS AND SENIOR DEBT

ATL's, AL's, AIL's, ML's and WIB's National Ratings are support-driven while those of TL, HL and CIL reflect their standalone creditworthiness.

WIB's National Ratings reflect moderate support from ICD in case of need. Fitch believes that ICD's ability to support would be high given its strong creditworthiness as indicated by its 'AA' IDR, although its propensity to do so may be more limited due to WIB's limited strategic importance to ICD, ICD's limited equity stake in WIB and the significant influence of WIB's other minority shareholders - the state-owned Societe Tunisienne de Banques (STB, 18.8%) and the Tunisian Caisse des Depots et Consignations (CDC, 10%).

ATL's National Ratings reflect Fitch's opinion of a limited probability of support from its ultimate shareholder, Jordan-based Arab Bank Plc (AB, BBB-/Negative/bbb-), if needed, through its Tunisian subsidiary, Arab Tunisian Bank (ATB, BB/Stable/b). ATL's capital is 33% held by ATB, which in turn is 64.2%-controlled by AB. Although AB has sufficient capacity to support ATL, Fitch believes that given AB's modest interest in ATL's capital as a non-direct shareholder, the probability of support is limited. The Negative Outlook on ATL's National Long-term Rating reflects that on AB's Long-term IDR.

AL's National Ratings reflect Fitch's opinion of a limited probability of support it is likely to receive from its ultimate shareholder, the Moroccan group Attijariwafa Bank (AWB, BB+/Stable/bb-), if needed. AL's capital is 65.2%-held by AWB's Tunisian subsidiary, Attijari Bank Tunisie (ABT), which in turn is 59%-controlled by the holding company Andalucarthage, which is almost exclusively owned by AWB. Fitch believes there is a high propensity of support for AL from ABT and, ultimately, AWB, if needed.

However, the probability of support is limited by AWB's creditworthiness as indicated by its 'bb-' Viability Rating.

Fitch considers that the Moroccan government would provide extraordinary support to AWB if needed, given that it is a domestic systemically important bank. Nevertheless, Fitch believes that cross-border support (i.e. support from the Moroccan government flowing through AWB to AL) is uncertain. Therefore, Fitch assesses AWB's capacity to support AL based on its standalone financial strength. ABT is not rated by Fitch.

AIL's ratings reflect Fitch's opinion of the support that the company could expect to receive, if required, from its main direct shareholder, Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK), and from its ultimate parent, France's Groupe BNPCE (GNPCE, A/Stable). AIL is 95%-owned by BTK, which in turn is 60%-owned by GNPCE. Although GNPCE's capacity to support AIL is strong (as reflected by its 'a' Viability Rating), Fitch views the propensity to support as moderate given that: a) GNPCE is not a direct majority shareholder, b) AIL is of limited strategic importance to GNPCE and c) integration within the French banking group is weak. The Stable Outlook on AIL's National Long-term Rating reflects that on GNPCE's Long-term IDR.

ML's ratings reflect Fitch's opinion of the high propensity of support from its majority shareholder, Banque de l'Habitat (BH), if required. In Fitch's view, this support would ultimately be provided by the state and flow through BH, given BH's weak creditworthiness on a standalone basis. ML is 70.4%-owned (directly and indirectly) by BH, which in turn is 57%-controlled by the Tunisian state (BB-/Stable).

TL's National Ratings reflect the company's leading position in the Tunisian leasing and factoring market, a diversified business profile, its sustained profitability, capital ratios and asset quality ratios that compare well to peers and overall risk management procedures that are appropriate to the operating environment. The ratings also take into account the company's reliance on short-term funding and tight liquidity, in common with other domestic leasing companies.

HL's National Ratings reflect the company's modest tier 1 ratio (10.8% at end-1H15) compared with peers' given its asset quality (impaired loans ratio of 8.7% at end-1H15) and significant concentration in its loan portfolio. HL's profitability is lower than the industry average, although Fitch estimates profitability to have improved in 2015 on further cost efficiencies. Fitch considers HL's liquidity as limited by its reliance on the domestic bond market for funding as per the rest of the sector - and the absence of a strong bank shareholder that could provide liquidity support, if needed.

CIL's National Ratings reflect the company's stable profitability and asset quality, which remains vulnerable to deterioration in the domestic economy. Fitch believes that its impaired loans ratio at end-2015 will be in line with 2014 figures (at around 8%). Capital and leverage ratios are broadly in line with peers. Reliance on wholesale funding and liquidity is tight, as with peers, making CIL potentially vulnerable to economic downturns.

The Stable Outlook on AL's, ML's and WIB's National Ratings reflect Fitch's opinion of probability of stable support from their ultimate shareholders. The Stable Outlook on TL's and HL's reflects the stable creditworthiness of the leasing entities relative to peers in the country.

#### RATING SENSITIVITIES - NATIONAL RATINGS AND SENIOR DEBT

A material deterioration in ICD's ability and/or propensity to support WIB, or a significant decrease in its WIB stake could result in a downgrade of WIB's ratings. WIB's National Ratings would be sensitive to a multi-notch downgrade of ICD's Long-term IDR due to Tunisia's Country Ceiling currently acting as a constraint.

A significant increase in ATB's stake in ATL and closer integration could lead to an upgrade of the company's National Ratings. An upgrade of AB's Long-term IDR could also lead to an upgrade of ATL's ratings although this is highly unlikely given the current Negative Outlook on AB's Long-term IDR. Conversely, ATL's National Ratings could be downgraded if ATB reduces its ownership in ATL.

or if AB materially reduces its interests in ATB (and consequently in ATL). A downgrade of AB's ratings would also lead to a downgrade of ATL's National Ratings.

AL's National Ratings could benefit from a significant increase in AWB's stake in the company and closer integration with AWB. Conversely, AL's National Ratings could be downgraded if AWB materially reduces its interests in ABT (and consequently in AL) or following a one-notch downgrade of AWB's Viability Rating.

AIL's National Ratings would benefit from closer ties with GBPCE through increasing integration within BTK. The Tunisian bank mainly controls AIL's commercial strategy, credit, liquidity and interest rate risks through board and senior committees. A decrease in BTK's control of AIL, or if GBPCE materially reduces its interest in BTK, could trigger a downgrade of AIL's National Ratings. The same would apply if GBPCE's IDR is downgraded.

A material deterioration in BH's and/or the Tunisian state's ability and/or propensity to support ML, resulting in lower creditworthiness relative to the best credit in the country, could result in a downgrade of ML's ratings.

The National Ratings of TL, HL, and CIL are sensitive to a material deterioration in asset quality leading to capital levels being depleted. Any significant diversification into higher-risk markets that would endanger the credit fundamentals of those companies could also trigger a rating downgrade. Constrained liquidity due to limited access to capital markets or bank credit lines could also result in downgrades.

Upgrade potential is unlikely in the near future.

#### KEY RATING DRIVERS AND SENSITIVITIES - SUBORDINATED DEBT (TL, ATL, AL, CIL, HL)

TL's, ATL's, AL's, CIL's and HL's rated subordinated debt issues are lower Tier 2 issues. Subordinated debt ratings are notched down by three notches from the respective companies' National Long-term Ratings to reflect poor recovery prospects on this type of debt in an event of default. The debt is subordinated to senior issues. It counts as Tier 2 capital in accordance with Tunisian prudential regulation. The subordinated debt is not subject to early redemption or coupon deferral.

The subordinated debt ratings are sensitive to changes of their respective issuers' Long-term National Ratings.

The rating actions are as follows:

##### Wifack International Leasing

National Long-term Rating: upgraded to 'AA+(tun)' from 'BBB-(tun)'; Outlook Stable

National Short-term Rating: upgraded to 'F1+(tun)' from 'F3(tun)'

National senior unsecured debt rating: upgraded to 'AA+(tun)' 'BBB-(tun)'

##### Compagnie Internationale de Leasing

National Long-term Rating: affirmed at 'BBB-(tun)'; Outlook revised to Stable from Negative

National Short-term Rating: affirmed at 'F3(tun)'

National senior unsecured debt rating: affirmed at 'BBB-(tun)'

National subordinated debt rating: affirmed at 'BB-(tun)'

##### Tunisie Leasing

National Long-term Rating: affirmed at 'BBB+(tun)'; Outlook Stable

National Short-term Rating: affirmed at 'F2(tun)'

National senior unsecured debt rating: affirmed at 'BBB+(tun)'

National subordinated debt rating: affirmed at 'BB+(tun)'

##### Arab Tunisian Lease

National Long-term Rating: affirmed at 'BBB(tun)'; Outlook Negative

National Short-term Rating: affirmed at 'F3(tun)'  
National senior unsecured debt rating: affirmed at 'BBB(tun)'  
National subordinated debt rating: affirmed at 'BB(tun)'

#### Attijari Leasing

National Long-term Rating: affirmed at 'BB+(tun)'; Outlook Stable  
National Short-term Rating: affirmed at 'B(tun)'  
National senior unsecured debt rating: affirmed at 'BB+(tun)'  
National subordinated debt rating: affirmed at 'B+(tun)'

#### Hannibal Lease

National Long-term Rating: affirmed at 'BB(tun)'; Outlook Stable  
National Short-term Rating: affirmed at 'B(tun)'  
National senior unsecured debt rating: affirmed at 'BB(tun)'  
National subordinated debt rating: assigned at 'B(tun)'

#### Arab International Lease

National Long-term Rating: affirmed at 'AA+(tun)'; Outlook Stable  
National Short-term Rating: affirmed at 'F1+(tun)'  
National senior unsecured debt rating: affirmed at 'AA+(tun)'

#### Modern Leasing

National Long-term Rating: affirmed at 'BBB(tun)'; Outlook Stable  
National Short-term Rating: affirmed at 'F3(tun)'

#### Contact:

##### Primary Analyst

Solena Gloaguen  
Director  
+44 20 3530 1126  
Fitch Ratings Limited  
30 North Colonnade  
London E14 5GN

##### Secondary Analyst

Eric Dupont  
Senior Director  
+33 1 44 28 81 31

##### Committee Chairperson

Gordon Scott  
Managing Director  
+44 20 3530 1075

Media Relations: Elaine Bailey, London, Tel: +44 203 530 1153, Email: [elaine.bailey@fitchratings.com](mailto:elaine.bailey@fitchratings.com).

Additional information is available on [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com).

#### Applicable Criteria

Global Non-Bank Financial Institutions Rating Criteria (pub. 28 Apr 2015)  
([https://www.fitchratings.com/creditdesk/reports/report\\_frame.cfm?rpt\\_id=865351](https://www.fitchratings.com/creditdesk/reports/report_frame.cfm?rpt_id=865351))  
National Scale Ratings Criteria (pub. 30 Oct 2013)  
([https://www.fitchratings.com/creditdesk/reports/report\\_frame.cfm?rpt\\_id=720082](https://www.fitchratings.com/creditdesk/reports/report_frame.cfm?rpt_id=720082))

## Chapitre 3- Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution

### 3.1. Présentation de la société

Hannibal Lease est une société anonyme au capital de 28 700 000 Dinars créée en 2001.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les poids lourds.

L'année 2013 a été marquée par l'introduction de la société HL sur le marché principal de la Bourse de Tunis à travers une augmentation de capital en numéraire de 1 740 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq dinars chacune, représentant 30,31% du capital après la réalisation de ladite augmentation et ce faisant passer le capital de la société de 20 000 000 dinars à 28 700 000 dinars.

### 3.2. Description de l'activité

#### 3.2.1. Activité de la société au 31/12/2015

Durant l'exercice 2015, la part de marché de Hannibal Lease dans le total des approbations du secteur a progressé à 17,3% contre 15,6% par rapport à la même période en 2014. En effet, Hannibal Lease affiche au 31/12/2015 une progression de 22,1% des approbations par rapport à la même période de 2014 atteignant un montant de 373,9 MDT contre 306,3 MDT au 31/12/2014.

Les mises en force ont suivi l'évolution globale du marché avec une amélioration de la part de marché de Hannibal Lease aux alentours de 15,8% (contre 14,6% au 31/12/2014). La progression des Mises en Force sont passés de 234,1 MDT au 31/12/2014 à 237,3 MDT au 31/12/2015, soit une progression de 16,7%.

L'encours financier de Hannibal Lease au 31/12/2015 représente 13,5% de l'encours du secteur alors qu'il représentait 12,3% à la même date en 2014.

Les encours sont passés de 352,8 MDT au 31/12/2014 à 426,5 MDT au 31/12/2015, soit une progression de 20,9%.

#### Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 31/12/2015

	Secteur en MDT**			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2015*	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Approbations	2 162,30	1 963,00	1 759,00	373,9	306,3	244,3	17,3%	15,6%	13,9%
Mises en Forces	1 729,40	1 606,30	1 417,00	273,3	234,1	181,9	15,8%	14,6%	12,8%
Encours financier	3 167,30	2 870,70	2 600,80	426,5	352,8	298,9	13,5%	12,3%	11,5%

\*Chiffres audités

\*\*Source : CIL

#### 3.2.2. Evolution des approbations

Le montant des approbations s'élève au 31/12/2015 à 373,9 MDT contre 306,3 MDT au 31/12/2014, soit une croissance de 22,1%.

Le nombre de dossiers approuvés est passé de 5 022 pendant 2014 à 6 112 en 2015, soit une hausse de 21,7%, sauf que la progression du montant moyen d'approbations demeure la même vu que la hausse du nombre d'approbations et du montant est quasiment égale de 0,061 MDT.

#### Nombre des approbations

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	Variation 2015/2014
Nombre d'approbations	6 112	5 022	3 972	21,7%
Montant (MD)	373,9	306,3	244,3	22,1%
Montant Moyen des approbations (MD)	0,061	0,061	0,062	0%

Répartition sectorielle des approbations

En MDT

Répartition par secteur	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014			Au 31/12/2013			Variation 2015/2014
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	1 352	52,1	13,9%	970	39,3	12,8%	624	24,5	10,0%	32,7%
BTP	583	65,0	17,4%	483	34,5	11,3%	384	37,3	15,3%	88,6%
Industrie	477	36,1	9,7%	416	42,1	13,7%	321	33,8	13,8%	-14,3%
Tourisme	551	45,7	12,2%	526	38,6	12,6%	434	28,8	11,8%	18,2%
Services	3 149	175,0	46,8%	2 627	151,8	49,6%	2 209	119,9	49,1%	15,2%
Approbations totales	6 112	373,9	100,0%	5 022	306,3	100,0%	3 972	244,3	100,0%	22,1%

Répartition des approbations par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014			Au 31/12/2013			Variation 2015/2014
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	2 963	140,9	37,7%	2 230	106,9	34,9%	1 816	86,4	35,4%	31,8%
Véhicule Utilitaire	2 017	72,2	19,3%	1 683	58,6	19,1%	1 209	43,7	17,9%	23,3%
Véhicule Lourd	732	90,8	24,3%	711	89,0	29,1%	612	70,1	28,7%	2,0%
Matériel Spécifique	342	40,3	10,8%	347	34,7	11,3%	292	28,0	11,5%	16,1%
Immobilier	58	29,7	7,9%	51	17,1	5,6%	43	16,1	6,6%	73,4%
Approbations totales	6 112	373,9	100,0%	5 022	306,3	100,0%	3 972	244,3	100,0%	22,1%

3.2.3. Evolution des mises en forces

Les mises en forces totales sont passées 234,1 MDT au 31/12/2014 à 273,3 MDT au 31/12/2015, soit une amélioration de 16,7%. Le nombre de dossiers est passé de 4 045 dossiers en 2014 à 4 770 pour la même période de 2015 enregistrant ainsi une hausse de 17,9%. En ce qui concerne le montant moyen par dossier, Hannibal Lease a enregistré une légère baisse de 1,0% le faisant passer de 0,058 MDT au 31/12/2014 à 0,057 au 31/12/2015.

Nombre de contrats mis en force

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	Variation 2015/2014
Nombre de mises en force	4 770	4 045	3 055	17,9%
Montant (MD)	273,3	234,1	181,9	16,7%
Montant Moyen par contrat (MD)	0,057	0,058	0,060	-1,0%

Répartition sectorielle des mises en force

En MDT

Répartition par secteur	Au 31/12/2015*			Au 31/12/2014			Au 31/12/2013			Variation 2015/2014
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	1 060	39,0	14,3%	790	30,7	13,1%	471	18,0	9,9%	27,0%
BTP	438	46,3	17,0%	374	25,4	10,9%	288	26,3	14,5%	82,3%
Industrie	367	24,8	9,1%	342	33,1	14,1%	251	22,6	12,4%	-25,2%
Tourisme	493	37,3	13,6%	462	32,9	14,1%	375	24,6	13,5%	13,4%
Services	2 412	126,0	46,1%	2 077	112,0	47,8%	1 670	90,5	49,7%	12,4%
Mises en force totales	4 770	273,3	100,0%	4 045	234,1	100,0%	3 055	181,9	100,0%	16,7%

## Répartition des mises en force par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 31/12/2015*			Au 31/12/2014			Au 31/12/2013			Variation 2015/2014
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	2 427	114,1	14,7%	1 890	89,9	38,4%	1 474	70,8	38,9%	26,9%
Véhicule Utilitaire	1 518	54,4	19,9%	1 332	47,3	20,2%	906	34,0	18,7%	15,0%
Véhicule Lourd	510	61,1	22,4%	511	61,1	26,1%	433	47,5	26,1%	0,0%
Matériel Spécifique	289	28,9	10,6%	280	26,7	11,4%	219	19,2	10,6%	8,2%
Immobilier	26	14,8	5,4%	32	9,2	3,9%	23	10,3	5,7%	60,9%
Mises en force totales	4 770	273,3	100,0%	4 045	234,1	100,0%	3 055	181,9	100,0%	16,7%

## 3.2.4. Evolution de l'encours financier

Au 31/12/2015, les encours financiers de la société ont atteint 426,5 MDT contre 352,8 MDT au 31/12/2014, soit une évolution de 20,8%. Le nombre de contrat a atteint 13 487 contrats, soit une hausse de 19% par rapport à 2014. Toutefois, le montant moyen par contrat a atteint 0,032 MDT au 31/12/2015, en réalisant un léger progrès de 3,2% par rapport à la même période en 2014.

Nombre de contrats en-cours

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	Variation 2015/2014
Nombre de contrats encours	13 487	11 320	9 736	19,0%
Montant (MD)	426,5	352,8	298,9	20,8%
Montant Moyen par contrat (MD)	0,032	0,031	0,031	3,2%

Répartition sectorielle de l'encours financier

En MDT

Répartition par secteur	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014			Au 31/12/2013			Variation 2015/2014
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	2 694	52,3	12,3%	2 056	37,6	10,7%	1 724	27,2	9,1%	39,1%
BTP	1 217	67,8	15,9%	1 019	52,3	14,8%	838	45,3	15,2%	29,6%
Industrie	1 165	44,8	10,5%	1 063	40,5	11,5%	957	35,8	12,0%	10,5%
Tourisme	1 310	48,1	11,3%	1 163	40,9	11,6%	1 022	34,7	11,6%	17,6%
Services	7 101	213,5	50,1%	6 019	181,5	51,5%	5 195	155,9	52,2%	17,6%
Encours total	13 487	426,5	100,00%	11 320	352,8	100,00%	9 736	298,9	100,0%	20,9%

## Répartition de l'encours financier par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 31/12/2015			Au 31/12/2014			Au 31/12/2013			Variation 2015/2014
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	6 230	154,9	36,3%	4 985	120,4	34,1%	4 136	98,9	33,1%	28,7%
Véhicule Utilitaire	4 361	82,1	19,2%	3630	66,8	18,9%	3141	54,2	18,1%	22,9%
Véhicule Lourd	1 794	109,4	25,7%	1693	99,3	28,1%	1558	88,0	29,4%	10,2%
Matériel Spécifique	972	49,0	11,5%	889	42,7	12,1%	794	38,1	12,7%	14,8%
Immobilier	130	31,0	7,3%	123	23,6	6,7%	107	19,7	6,6%	31,4%
Encours total	13 487	426,5	100,0%	11 320	352,8	100,00%	9 736	298,9	100,0%	20,9%

## Evolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	458 392 489	363 265 437	307 394 233
Créances classées	25 656 457	23 753 576	25 624 794
Classe 2	1 478 208	1 005 979	1 624 465
Classe 3	1 072 425	1 248 549	2 226 296
Classe 4	23 105 824	21 499 048	21 414 032
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)	484 048 946	387 019 013	332 659 027
Provisions et Agios réservés sur créances classées	19 177 182	16 816 292	16 794 787
Provisions affectées	10 332 368	15 795 064	15 608 382
Produits réservés	8 844 815	1 021 228	1 186 405
Ratio des créances classées	5,30%	6,14%	7,59%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)	74,75%	70,79%	66,48%

### 3.2.5. Activité de la société au 30/06/2016

Evolution des Participations d' « Hannibal Lease » dans le Groupe	2015	2016
Amilcar LLD	99,16%	99,16%
Société Immobilière ECHARIFA	26,56%	26,56%
Société Eclair Prym Tunisie	24,00%	24,00%
Société NIDA	19,74%	24,79%

Au premier semestre 2016, Hannibal Lease a effectué la libération de la souscription à l'augmentation du capital de la société NIDA pour 480 000 Dinars, portant ainsi sa participation à hauteur de 24,79% contre 19,74% au 31/12/2015.

#### Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2016

	Secteur en MDT <sup>(*)</sup>			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Approbations	1 234,40	1 106,30	2 162,40	258,1	181,4	373,8	20,91%	16,40%	17,29%
Mises en Forces	915	854,9	1 729,40	192,5	128	273,3	21,04%	14,97%	15,80%
Encours financier	3 141,40	2 991,20	3 166,50	507,5	385,2	426,2	16,16%	12,88%	13,46%

(\*) Source : CIL

#### 3.2.5.1. Evolution des approbations

Le montant des approbations s'élève au 30/06/2016 à 258,1 MDT contre 181,4 MDT au 30/06/2015, soit une croissance de 42,3%. Le nombre de dossiers approuvés est passé de 2 728 pendant le premier semestre 2015 à 3 787 pour la même période en 2016, soit un montant moyen d'approbation par dossier de 0,068 MDT, en progression de 2,5% par rapport au 30/06/2015.

#### Nombre des approbations

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation 2S 2016/2015
Nombre d'approbations	3 787	2 728	6 112	38,82%
Montant (MD)	258,1	181,4	373,9	42,31%
Montant Moyen des approbations (MD)	0,068	0,066	0,061	2,51%

#### Répartition sectorielle des approbations

En MDT

Répartition par secteur	Au 30/06/2016			Au 30/06/2015			Au 31/12/2015			Variation 2S 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	868	31,1	12,1%	475	19,1	10,5%	1 352	52,1	13,9%	63,0%
BTP	466	73,4	28,4%	265	29,3	16,2%	583	64,9	17,4%	150,5%
Industrie	287	28,8	11,1%	221	15,0	8,2%	477	36,1	9,7%	91,7%
Tourisme	333	29,2	11,3%	341	30,0	16,5%	551	45,7	12,2%	-2,6%
Services	1 833	95,6	37,0%	1 426	88,0	48,5%	3 149	175,0	46,8%	8,7%
Approbations totales	3 787	258,1	100,0%	2 728	181,4	100,0%	6 112	373,9	100,0%	42,3%

#### Répartition des approbations par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 30/06/2016			Au 30/06/2015			Au 31/12/2015			Variation 2S 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 801	86,1	33,4%	1 351	70,8	39,0%	2 963	140,9	37,69%	21,7%
Véhicule Utilitaire	1 201	44,6	17,3%	786	27,3	15,1%	2 017	72,2	19,32%	63,5%
Véhicule Lourde	528	84,7	32,8%	265	31,3	17,2%	732	90,8	24,28%	170,6%
Matériel Spécifique	224	32,8	12,7%	285	29,1	16,1%	342	40,3	10,79%	12,6%
Immobilier	33	9,9	3,9%	41	22,9	12,6%	58	29,7	7,93%	-56,6%
Approbations totales	3 787	258,1	100,0%	2 728	181,4	100,0%	6 112	373,9	100,00%	42,3%

### 3.2.5.2. Evolution des mises en forces

Les mises en forces totales sont passées 128 MDT au 30/06/2015 à 192,5 MDT au 30/06/2016, soit une amélioration de 50,4%. Le nombre de dossiers est passé de 2 083 dossiers au premier semestre de 2015 à 2 984 pour la même période de 2016 enregistrant ainsi une hausse de 43,3%. En ce qui concerne le montant moyen par dossier, Hannibal Lease a enregistré une hausse de 5% le faisant passer de 0,061 MDT au 30/06/2015 à 0,065 au 30/06/2016.

#### Nombre de contrats mis en force

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation 2S 2016/2015
Nombre de mises en force	2 984	2 083	4 770	43,3%
Montant (MD)	192,5	128,0	273,3	50,4%
Montant Moyen par contrat (MD)	0,065	0,061	0,057	5,0%

#### Répartition sectorielle des mises en force

En MDT

Répartition par secteur	Au 30/06/2016			Au 30/06/2015			Au 31/12/2015			Variation 2S 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	691	24,4	12,7%	383	14,5	11,3%	1 060	39,0	14,27%	68,3%
BTP	356	51,6	26,8%	188	19,2	15,0%	438	46,2	16,92%	168,8%
Industrie	241	19,9	10,3%	161	10,2	8,0%	367	24,8	9,08%	94,2%
Tourisme	262	22,2	11,5%	284	22,3	17,4%	493	37,3	13,63%	-0,6%
Services	1 434	74,4	38,7%	1 067	61,7	48,2%	2 412	126,0	46,09%	20,6%
Mises en force totales	2 984	192,5	100,0%	2 083	128,0	100,0%	4 770	273,3	100,00%	50,4%

#### Répartition des mises en force par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 30/06/2016			Au 30/06/2015			Au 31/12/2015			Variation 2S 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 433	68,2	35,4%	1 100	55,8	43,6%	2 427	114,1	41,76%	22,2%
Véhicule Utilitaire	945	35,7	18,5%	571	19,7	15,4%	1 518	54,4	19,93%	81,0%
Véhicule Lourd	409	61,8	32,1%	180	21,3	16,7%	510	61,1	22,34%	189,9%
Matériel Spécifique	170	18,9	9,8%	210	18,3	14,3%	289	28,9	10,56%	3,8%
Immobilier	27	7,9	4,1%	22	12,9	10,1%	26	14,8	5,41%	-39,0%
Mises en force totales	2 984	192,5	100,0%	2 083	128,0	100,0%	4 770	273,3	100,00%	50,4%

### 3.2.5.3. Evolution de l'encours financier

Au 30/06/2016, les encours financiers de la société ont atteint 507,5 MDT contre 385,2 MDT au 30/06/2015, soit une évolution de 31,8%. Le nombre de contrat a atteint 15 027 contrats, soit une hausse de 24,6% par rapport au premier semestre de 2015. Toutefois, le montant moyen par contrat a connu une hausse de 5,7% entre le 30/06/2015 et le 30/06/2016.

#### Nombre de contrats en-cours

	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variation 2S 2016/2015
Nombre de contrats encours	15 027	12 057	13 491	24,6%
Montant (MD)	507,5	385,2	426,5	31,8%
Montant Moyen par contrat (MD)	0,034	0,032	0,032	5,7%

## Répartition sectorielle de l'encours financier

En MDT

Répartition par secteur	Au 30/06/2016			Au 30/06/2015			Au 31/12/2015			Variation 2S 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	3 159	61,9	12,2%	2 213	41,8	10,9%	2 694	52,3	12,26%	48,0%
BTP	1 458	100,2	19,7%	1 091	57,4	14,9%	1 217	67,8	15,89%	74,7%
Industrie	1 245	52,8	10,4%	1 080	40,5	10,5%	1 165	44,8	10,50%	30,3%
Tourisme	1 383	55,0	10,8%	1 275	47,7	12,4%	1 310	48,1	11,29%	15,2%
Services	7 782	237,6	46,8%	6 398	197,7	51,3%	7 105	213,5	50,06%	20,2%
Encours total	15 027	507,5	100,0%	12 057	385,2	100,0%	13 491	426,5	100,00%	31,8%

## Répartition de l'encours financier par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 30/06/2016			Au 30/06/2015			Au 31/12/2015			Variation 2S 2016/2015
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	6 985	179,0	35,3%	5 480	137,5	35,7%	6 232	154,9	36,33%	30,2%
Véhicule Utilitaire	4 867	95,3	18,8%	3 794	68,7	17,8%	4 361	82,1	19,25%	38,7%
Véhicule Lourd	1 992	142,3	28,0%	1 204	72,0	18,7%	1 795	109,4	25,66%	97,7%
Matériel Spécifique	1 031	55,9	11,0%	1 443	74,0	19,2%	973	49,0	11,50%	-24,5%
Immobilier	152	35,0	6,9%	136	33,0	8,6%	130	31,0	7,26%	6,2%
Encours total	15 027	507,5	100,0%	12 057	385,2	100,0%	13 491	426,5	100,00%	31,8%

## 3.3. Organisation de la société

## 3.3.1 L'organigramme de Hannibal Lease

Depuis sa création, la société était gérée par un Directeur Général. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/05/2003 a approuvé la proposition du Conseil d'Administration relative au changement du mode de direction et a décidé de confier la présidence du Conseil d'Administration et la Direction Générale de la société à un Président Directeur Général.

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration à la date du 18/07/2013, un nouvel organigramme a été approuvé, structuré autour de trois principales directions à savoir :

- La Direction centrale d'exploitation : elle englobe la direction Réseau, la direction Etudes et Analyses et la direction des Engagements ;
- La Direction Juridique, Recouvrement et Contentieux ; et
- La Direction Administrative, Financière et Comptable.

## Fonctionnement

La direction générale est assistée par 4 comités:

- Comité exécutif de crédit
- Comité permanent d'audit interne
- Comité de risques
- Comité de Nominations et Rémunérations

Le comité exécutif de crédit

Ce comité a pour principales missions :

- Préparer des propositions au Conseil d'Administration sur la politique de financement de la Société.
- Examiner l'activité de financement de la Société.
- Emettre un avis préalable sur certains financements.

- Préparer un rapport détaillé sur l'activité du Comité à soumettre au Conseil d'Administration lors de ses réunions périodiques.

Il statue sur les financements dont le montant des engagements dépasse le seuil d'un million de dinars, les nouveaux crédits ou crédits de restructuration relatifs à des clients dont le montant des engagements dépasse un million de dinars, et les crédits relatifs aux parties liées dont le montant des engagements dépasse un million de dinars.

Il est composé de trois membres désignés lors de la réunion du Conseil d'Administration du 27/05/2015. Les membres de ce comité sont:

- Le Président du comité, M Mohamed Hechmi DJILANI ;
- M Abderrazak BEN AMMAR ;et
- M Hédi DJILANI.

#### Le comité permanent d'audit interne

Il est présidé par un administrateur indépendant qui est chargé, conformément à la réglementation bancaire, de procéder à la vérification de la clarté des informations fournies et l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Il a la charge d'examiner les insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différentes structures et l'adoption de mesures correctrices.

Il est composé de quatre (4) membres désignés lors de la réunion du Conseil d'Administration du 27/05/2015. Les membres de ce comité sont:

- M Ridha AYED<sup>‡</sup> (Président);
- YKH Holding représentée par Mme. Aoitef JOUIROU ;
- La Financière Tunisienne représentée par M Abdelkader ESSAGHAIER ; et
- M Zouheir BESBES.

Il est à préciser que sur proposition des membres du comité Permanent d'Audit Interne, le Conseil d'Administration du 12/02/2013 a nommé Monsieur Hamza ZHIYOU en tant que responsable de la cellule d'Audit Interne.

#### Comité des risques

Conformément à la circulaire 2011-06, le Conseil d'Administration a constitué un comité des risques, Il est présidé par un administrateur indépendant qui est chargé, conformément à la réglementation bancaire, d'aider le conseil d'administration de s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtés en la matière.

Il est composé de quatre (4) membres désignés lors de la réunion du conseil d'administration du 27/05/2015. Les membres de ce comité sont:

- M Youssef IDANI<sup>§</sup> (Président du comité) ;
- Investment Trust Tunisia SA représentée par M Hatem BEN AMEUR ;
- La Mutuelle Assurances de l'Enseignement MAE représentée par Mme Myriam BEN ABDENNEBI ; et
- United Gulf Bank « UGB » représentée par M Mohamed Salah FRAD.

Il est à préciser que sur proposition des membres du comité des Risques, le Conseil d'Administration du 12/02/2013 a nommé Monsieur Foued BOUAZRA en tant que responsable de la cellule de surveillance et le suivi des risques.

#### Comité de Nominations et Rémunérations

La principale attribution de ce comité est d'examiner les salaires, les avantages et enveloppes d'intéressement servis aux dirigeants de la société.

Ce comité est composé de deux (2) administrateurs désignés lors de la réunion du conseil d'administration du 27/05/2015. Les membres de ce comité sont:

- YKH Holding représentée par Mme. Aoitef JOUIROU; et

---

<sup>‡</sup> Nommé, en tant qu'administrateur indépendant, par l'AGO du 09/06/2014 et remplaçant Mme Jihene Ben FADHEL pour le reste de la durée de son mandat à partir du 01/01/2014

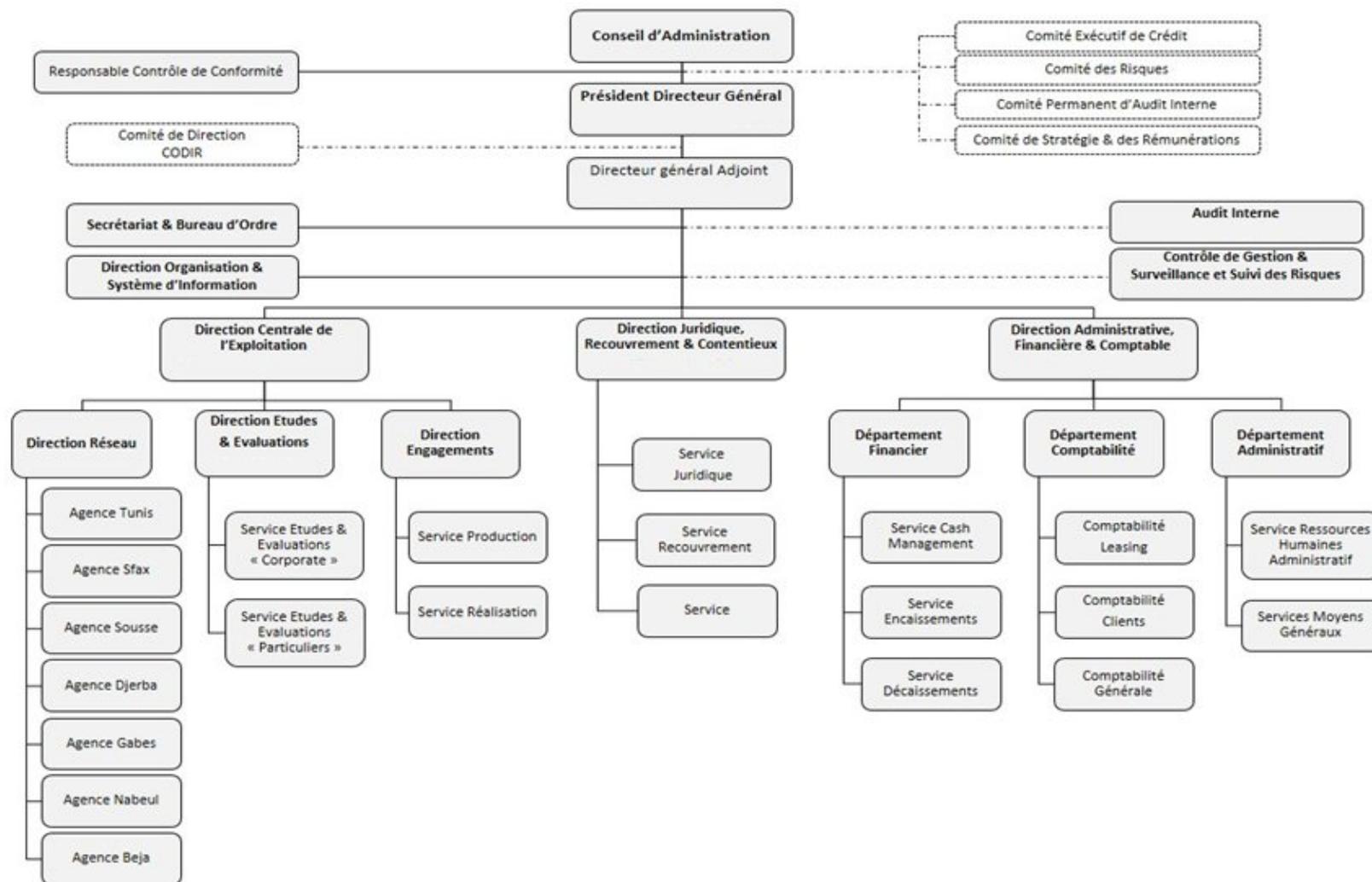
<sup>§</sup> Nommé par l'AGO du 09/06/2014, en tant qu'administrateur indépendant et remplaçant Mr Salah RIAHI pour le reste de la durée de son mandat à partir du 01/01/2014

- M Abderrazak BEN AMMAR.

Responsable de contrôle conformité :

Le Responsable Contrôle Conformité est hiérarchiquement rattaché au Conseil d'Administration. Madame Saida BELKAHLA a été nommée par le Conseil d'Administration du 12/02/2013 comme responsable de contrôle conformité.

L'organigramme fonctionnel actuel de « Hannibal Lease » arrêté le 18/07/2013, se présente comme suit :



Depuis la mise en place de la nouvelle organisation de « Hannibal Lease » en 2013, la société n'a opéré aucun changement au niveau de l'organigramme de la société.

### 3.3.5. Contrôle Interne

Le système de contrôle interne de Hannibal Lease est mis en œuvre conformément à la réglementation bancaire et aux principes de gouvernance définis par le Conseil d'Administration. La Direction Générale définit la structure organisationnelle et répartit les responsabilités et les moyens de manière optimale afin d'assurer une meilleure couverture des risques, leur évaluation exhaustive et leur gestion.

Trois niveaux sont définis au sein du système de contrôle de la société Hannibal Lease à savoir :

- Premier niveau : Ce contrôle généralement appelé « autocontrôle », réalisé préalablement ou en cours d'exécution des opérations, est exercé par chaque intervenant dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction. Ce niveau de contrôle est repris dans les procédures internes et fait l'objet d'une matérialisation (sur le système d'information ou manuellement via des check-lists ou des visas).
- Deuxième niveau : Ce contrôle est effectué par la hiérarchie et couvre les processus fonctionnels (approbation, production, engagements, paiement, comptabilité, etc.) et par le responsable de la conformité lorsqu'il s'agit de l'application des textes réglementaires.
- Troisième niveau : C'est le contrôle périodique réalisé par les structures de contrôle mises en place au sein de l'organisation et qui rendent compte, aussi bien, à la direction générale qu'au Conseil d'Administration. C'est le cas de l'audit interne qui agit conformément à un programme approuvé annuellement par le comité d'audit ou encore du comité des risques qui surveille, mesure et évalue le degré d'exposition de la société aux différents risques auxquels elle est exposée.

### 3.4. Système d'information

Hannibal Lease s'est dotée d'une plateforme informatique à la pointe de la technologie permettant d'assurer des niveaux hauts de sécurité informatique et de continuité d'activité. Afin de sécuriser les connexions, des firewalls sont installés dans toutes les agences reliées au siège de la société. Pour assurer une haute disponibilité et un débit satisfaisant de la connexion, les sites distants sont reliés par différents types d'interconnexion : ADSL, SDSL et fibre optique.

Une politique de sauvegarde des données a été mise en place se basant sur un lecteur de bande et une baie de stockage. Les bandes sont quotidiennement récupérées et placées dans un lieu sûr afin de préserver l'intégrité du système d'information et permettre une reprise immédiate de l'activité.

Au cours de l'année 2015, Hannibal Lease a entamé la mise à jour de son infrastructure réseau et de ses équipements basés sur les critères suivants :

- Une architecture pour les serveurs, intégrant les composants serveurs du système d'information, hautement disponible, évolutive et permettant une grande capacité à monter en charge pour accompagner la croissance de Hannibal Lease,
- La restructuration de l'infrastructure informatique suivant les dernières pratiques recommandées les constructeurs et éditeurs (Hard & Soft),
- La stabilisation et la sécurisation du système,
- La migration de la solution de messagerie existante pour bénéficier des nouveautés de la dernière version Microsoft Exchange 2016 (partage et collaboration, clients et mobilité, haute disponibilité et résilience de site),
- La mise en place d'un plan de reprise après sinistre basé sur la portabilité des machines virtuelles,
- La mise en place d'une solution de supervision et de contrôle du site de secours de Hannibal Lease.

En fait, la solution adoptée prévoit une infrastructure virtualisée avec une haute disponibilité et de très hautes performances, permettant de supporter tous les services et applications métiers de Hannibal Lease (service d'annuaire, service de partage de fichiers, messagerie, applications, progiciels et logiciels métiers, etc ...) tout en assurant une haute disponibilité et une reprise d'activité rapide en cas de problèmes.

La virtualisation permet :

- Une meilleure utilisation des serveurs physiques,
- La réduction des coûts,
- Une plus grande réactivité,
- Le « Green Computing »,
- La simplification du plan de reprise d'activité,
- La rationalisation.
- La réduction du câblage,
- La haute disponibilité : un élément crucial pour tout système d'information.

En outre, la nouvelle infrastructure logique est articulée autour d'un site principal et d'un site de secours.

Le site principal comprend :

- Un serveur d'infrastructure : élément clé dans l'infrastructure qui devra assurer l'authentification des utilisateurs via l'annuaire Active Directory 2012 r2, assurer les services réseaux centraux (DNS, DHCP,...),
- Un Cluster HYPER-V qui héberge les machines virtuelles suivantes : deuxième contrôleur de domaine, deuxième serveur de messagerie Exchange 2016, premier serveur de messagerie Exchange 2016, un serveur antivirus Trend Micro WFBS v9, un serveur de fichier pour le partage de données utilisateurs, un serveur de bases de données SQL de production, un serveur d'application métier (Prolease), un serveur de test de restauration,
- Une baie de disques SAS nécessaire pour implémenter le Cluster Hyper-V, et qui sera utilisée pour stocker l'ensemble des machines virtuelles,
- Un serveur de sauvegarde qui devra assurer la sauvegarde des données critiques suivantes : bases de données SQL, base d'échange, base d'annuaire, applications métiers, fichiers critiques, machines virtuelles critiques,
- Une baie de disques SATA : cette baie de disques sera utilisée comme support de sauvegarde à court terme, la politique de sauvegarde consiste à sauvegarder les données vers la baie de disques ensuite depuis la baie,
- Robot de sauvegarde : c'est un chargeur de bandes qui sera utilisé pour la sauvegarde à long terme.

Le site de secours comprend un serveur Hyper V qui héberge les machines virtuelles suivantes : troisième contrôleur de domaine, troisième serveur de messagerie Exchange 2016, Réplica du serveur de fichiers, Réplica du serveur de bases de données SQL de production, Réplica du serveur d'application métier (Prolease).

Il est à signaler que l'examen du rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2015 a fait ressortir certaines insuffisances notamment :

- Le manuel de procédures n'a pas été mis à jour depuis son instauration malgré le changement de l'organigramme, l'évolution de l'activité et l'obsolescence de certaines procédures ;
- Absence de certaines fonctions (une Direction des Engagements et une Direction Comptable et Financière)
- Un manuel comptable non actualisé depuis son instauration en 2005 ;
- Un système de contrôle de la conformité mis en place depuis 2012, n'a pas effectué de travaux de contrôle et de vérification et aucun reporting n'a été établi.

### 3.5. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité

En tant qu'établissement financier, Hannibal Lease, est confrontée aux risques suivants :

#### ➤ Le risque de crédit :

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Pour faire face à ce type de risque, la gestion au sein d'Hannibal Lease est axée sur les principes suivants :

- Analyse et décision, en s'appuyant sur la connaissance de ses clients,
- La gestion du risque de crédit tout au long du processus du financement (demande, étude, octroi, suivi et apurement) et à travers une centralisation du pouvoir de décision en matière d'approbation et d'octroi des crédits auprès des différents responsables et entités de financement et de crédit.

L'examen du rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2015 a montré que « Hannibal Lease » ne dispose pas d'un système de notation interne, tel que prévu par l'article 25 de la circulaire N° 2006-19).

#### ➤ Le risque de marché :

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La société n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et engagements sont contractés et libellés en Dinars tunisien.

#### ➤ Le risque global de taux d'intérêt :

Selon l'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux se définit comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Certaines ressources de la société sont indexées au taux du marché monétaire (TMM), ce qui engendre un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Pour faire face à ce type de risque, des stress-test sont périodiquement effectués afin de déterminer l'impact de la variation du TMM sur le Produit net de leasing.

#### ➤ Le risque de liquidité :

Selon l'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, Le risque de liquidité se définit comme le risque pour l'établissement de crédit et la banque non résidente de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, Hannibal Lease dispose d'un processus rigoureux pour identifier, mesurer, surveiller et contrôler ledit risque. Ce processus comporte un mécanisme permettant une projection complète des flux de trésorerie en rapport avec les actifs, les passifs et les éléments de hors-bilan selon divers horizons temporels appropriés. La fonction trésorerie au sein de Hannibal Lease est centralisée au sein de la direction financière. Ceci est de nature à assurer :

- Une fluidité de traitement de l'information ayant trait à l'équilibre financier entre emplois et ressources ;
- Une gestion plus rigoureuse des actifs (créances matérialisées par des traites) de la société ;
- Un suivi permanent de l'encours des ressources et des charges leurs correspondantes et ce par l'utilisation de logiciels dédiés à la fonction trésorerie.

➤ Risque de règlement :

L'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit ou d'une banque non résidente de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit ou ladite banque non résidente a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La direction financière à travers le service recouvrement se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement.

Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux rattaché à la direction générale.

➤ Risque opérationnel :

L'article 45 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

La maîtrise des risques opérationnels repose sur un dispositif de contrôle interne appliqué à l'ensemble des activités et sur le principe de la responsabilité des hiérarchies opérationnelles sur leurs risques. Par ailleurs, Hannibal Lease a mis en place un dispositif informatisé permettant le suivi des contrôles de premier et deuxième niveau par les responsables opérationnels.

La cellule du contrôle de la conformité et de l'audit interne disposent des habilitations leur permettant dans le cadre de leurs missions, d'accéder aux informations relatives à ces contrôles.

Enfin, Hannibal Lease a achevé une mission pour la mise en place d'un plan de continuité d'activité ainsi qu'un système de gestion de la sécurité de l'information.

### 3.6. Dépendance de l'émetteur

La dépendance de Hannibal Lease s'apprécie principalement par le degré de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17/12/1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19/03/1999 et la circulaire n°2001-12 du 04/05/2001 et complétée par la circulaire 2012-09 du 29/06/2012.

#### - Application de l'article 1 :

Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n°2001-12 du 04 mai 2001 et complétée par la circulaire 2012-09 du 23/06/2012, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 3 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres s'élève à : DT : 10 811 mDT (A)

Le montant des fonds propres nets s'élève à DT : 71 971 mDT (C)

$$(A) / (C) = 0,150 \text{ Inférieur à } 3$$

Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets

- 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15 % ou plus des dits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres s'élève à : Néant

L'article 1 est donc respecté.

#### - Application de l'article 2 :

##### Risques encourus sur un même bénéficiaire

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire de la BCT n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°99-04, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets.

Il n'existe pas de clients de HannibalLease dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres.

L'article 2 est respecté.

#### - Application de l'article 3 :

##### Risques encourus avec les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi 2001-65

Conformément à l'article 3 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, ne doit pas excéder une seule fois les fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du juillet 2011 s'élève à : 13 615 mDT (A)

Le montant des fonds propres nets s'élève à DT : 71 971 mDT (B)

$$(A) / (B) = 0,189 \text{ Inférieur à } 1$$

L'article 3 est respecté.

- Application de l'article 4 :

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n°91-24, telle que modifiée par la circulaire n°99-04, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 10% du total des risques encourus pondérés.

De même, les fonds propres nets de base ne peuvent être inférieurs à 7% des risques encourus.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2015 à : : 71 971 178 DT (A)

Le montant des fonds propres nets de base de la société s'élève au 31 décembre 2015 à : : 46 380 785 DT (B)

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 6 de la circulaire s'élève à : : 471 652 201 DT (C)

$$(A) / (C) = 15,26\%$$

$$(B) / (C) = 9,83\%$$

L'article 4 est respecté.

3.7. Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

3.8. Politique sociale et effectif

Formation du personnel

La politique de formation du personnel de Hannibal Lease tient compte de :

- La politique de gestion de carrière,
- La gestion des compétences,
- Le développement des connaissances dans les activités métiers,
- Le développement de compétences en nouvelles technologies.

En 2015, le personnel de Hannibal Lease a participé à plusieurs séminaires de formation, organisés par l'APBT, par l'institut de la BCT et par des cabinets de formation privés. En outre, Hannibal Lease a pris en charge les frais de formation de deux cadres en MBA Gouvernance bancaire, Contrôle et Audit Interne auprès de l'ABF. En outre, Hannibal Lease a financé la certification en management des risques ISO 31000 pour deux de ses cadres.

Avantages sociaux

Le personnel de Hannibal Lease bénéficie des avantages sociaux suivants :

- Assurance Groupe Maladie ;
- Prime de scolarité ;
- Prime pour mariage, et de Aid el Kebir ;
- Tickets Restaurant ;
- Assurance départ à la retraite.

Effectif

L'effectif de « Hannibal Lease » est composé de 95 personnes au 31/12/2015, avec un taux d'encadrement de 78,9%.

	2013	2014	2015
Cadres	73	71	75
Maîtrises	7	8	7
Exécutions	15	13	13
Total	95	92	95

### 3.9. Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Elle occupe la 2<sup>ème</sup> place en termes de mises en forces et la 2<sup>ème</sup> place en termes d'approbations ;</li> <li>✓ Elle dispose d'un système d'information satisfaisant ;</li> <li>✓ La société possède un taux d'encadrement assez élevé du personnel (78,9% en 2015).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Société ayant la notation la plus faible ;</li> <li>✓ N'étant pas adossée à un groupe bancaire, Hannibal Lease reste dépendante des marchés financiers pour son financement ;</li> <li>✓ Rentabilité faible comparativement au secteur.</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Des projets d'infrastructure à moyen terme devant profiter au secteur de leasing ;</li> <li>✓ Développer son réseau d'agences et augmenter sa part de marché.</li> <li>✓ Développement sur le marché africain.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché ;</li> <li>✓ Conjoncture économique morose.</li> </ul>

### 3.10. Politique d'investissement

La société Hannibal Lease prévoit un montant d'investissement sur la période du Business Plan de 10,31 MDT réparti comme suit :

Hannibal Lease un investissement de 8 000 000 dinars pour la construction du siège social de la société réparti entre 2016 et 2017, en plus d'un investissement de maintien et de renouvellement de ses immobilisations, sur la période 2016-2020, conformément au tableau suivant :

En DT	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P
Investissements incorporelles et corporelles					
Constructions	4 000 000*	4 000 000*	0	0	0
Aménagements	275 000	0	0	0	0
Matériel de Transport	150 000	150 000	200 000	150 000	200 000
Matériel & Mobilier de Bureau	125 000	300 000	50 000	50 000	50 000
Matériel informatique & Logiciels	170 000	190 000	40 000	40 000	40 000
Matériel de sécurité	30 000	100 000	0	0	0
Logiciel Informatique	0	0	0	0	0
Sous-Total (Immobilisations corporelles propres)	4 750 000	4 740 000	290 000	240 000	290 000
Titres de participation	7 321 912**	0	3 000 000***	5 210 993***	3 000 000***
Total	12 071 912	4 740 000	3 290 000	5 450 993	3 290 000

\* Construction du siège social

\*\* Hannibal Lease prévoit la libération de la souscription à l'augmentation du capital de la société NIDA pour 480 000 Dinars et la libération de la souscription au capital de Hannibal Lease Afrique pour un montant de 6.841.912 Dinars en Août 2016 et pour un montant de 2.120.993 dinars en 2019.

\*\*\* Elle prévoit également des réinvestissements exonérés d'impôts pour 3 MDT en 2018, 2019 et 2020.

E : Estimé  
P : Prévisionnel

## Chapitre 4- Patrimoine, Situation financière, Résultat

### 4.1 Patrimoine de la société au 31 décembre 2015

#### 4.1.1 Créances sur la clientèle, opération de leasing

En DT

	31 Déc 2015	31 Déc 2014	31 Déc 2013
Créances sur contrats mis en force	444 691 410	367 431 906	314 873 162
Encours financiers	426 462 063	352 808 106	298 985 119
Impayés	20 317 030	16 042 981	17 000 942
Intérêts échus différés	(2 153 794)	(1 694 907)	(1 291 245)
Valeurs à l'encaissement	66 110	275 726	132 704
Impayés sur créances abandonnées	-	-	45 643
Créances sur contrats en instance de mise en force	4 823 562	1 968 838	1 776 387
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>449 517 971</b>	<b>369 400 744</b>	<b>316 649 549</b>
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(7 740 995)	(6 768 791)	(6 720 444)
Provisions pour dépréciation des impayés	(10 297 056)	(8 943 103)	(8 804 768)
Provisions collectives	(2 400 000)	(1 900 000)	(1 700 000)
Provisions additionnelles	(35 312)	(83 170)	(83 170)
Produits réservés	(1 103 820)	(1 021 228)	(1 186 405)
Provisions sur créances abandonnées	-	-	(45 643)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>427 937 789</b>	<b>350 684 452</b>	<b>298 9 120</b>

#### 4.1.2 Portefeuille titres de placement

	31 Déc 2015	31 Déc 2014	31 Déc 2013
- Actions cotées	1 656 321	1 380 321	580 314
- Titres SICAV	1 057 899	-	-
<b>Total brut</b>	<b>2 714 220</b>	<b>1 380 321</b>	<b>580 314</b>
- Provisions pour dépréciations des actions	(307 480)	(123 538)	(4 650)
<b>Total net</b>	<b>2 406 741</b>	<b>1 256 783</b>	<b>575 664</b>

#### 4.1.3 Portefeuille d'investissement

	<u>31 Déc 2015</u>	<u>31 Déc 2014</u>	<u>31 Déc 2013</u>
- Titres de participation	6 645 511	6 645 511	4 163 890
- Titres immobilisés	81 112	81 112	81 112
- Avances sur acquisitions de titres NIDA	586 666		
<u>Total</u>	<u>6 726 623</u>	<u>4 245 002</u>	<u>4 245 002</u>
A déduire :			
- Versements restant à effectuer sur titres	-	(1 169 672)	(421 312)
<u>Montant libéré</u>	<u>7 313 289</u>	<u>5 556 951</u>	<u>3 823 691</u>
A déduire :			
- Provisions pour dépréciation	-	-	(254 600)
<u>Montant net</u>	<u>7 313 289</u>	<u>5 556 951</u>	<u>3 569 091</u>

Les titres de participation se présentent au 31 décembre 2015 comme suit :

Emetteur	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Date de souscription</u>
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000*	2010-2012
- Société NIDA	19,74%	2 606 011	1	2 606 011	2010-2013-2014
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100	600 000	2013
<u>Total</u>				<u>6 645 511</u>	

(\*) L'acquisition des 220.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

Les titres immobilisés se présentent au 31 décembre 2015 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant Total</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
<u>Total</u>					<u>81 112</u>	

#### 4.1.4 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2015

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	304 822	15 800	-	-	320 622	275 205	22 322	-	297 526	-	23 096
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>304 822</b>	<b>15 800</b>	-	-	<b>320 622</b>	<b>275 205</b>	<b>22 322</b>	-	<b>297 526</b>	-	<b>23 096</b>
Terrain	-	357 281	5 312 859	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	529 729	131 526	-	661 255	-	1 969 270
Matériel de transport	20,0%	789 766	236 592	-	144 120	882 238	459 292	128 580	144 120	443 752	-	438 486
Equipements de bureau	10,0%	592 571	47 830	-	-	640 401	356 977	53 187	-	410 164	-	230 237
Matériel informatique	33,3%	361 541	45 743	-	-	407 285	278 217	46 730	-	324 947	-	82 338
Installations générales	10,0%	560 997	2 782	15 318	-	579 097	240 395	59 137	-	299 532	-	279 565
Autres matériels	10,0%	45 886	-	-	-	45 886	29 545	3 292	-	32 837	-	13 049
Immobilisations en cours		190 700	609 599	(15 318)	-	784 982	-	-	-	-	-	784 982
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>5 779 267</b>	<b>6 255 406</b>	-	<b>144 120</b>	<b>11 890 555</b>	<b>1 894 156</b>	<b>422 452</b>	<b>144 120</b>	<b>2 172 488</b>	<b>250 000</b>	<b>9 468 066</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>6 084 089</b>	<b>6 271 206</b>	-	<b>144 120</b>	<b>12 211 177</b>	<b>2 169 361</b>	<b>444 774</b>	<b>144 120</b>	<b>2 470 015</b>	<b>250 000</b>	<b>9 491 162</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

#### 4.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieurement au 31 décembre 2015

Néant.

4.3. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles postérieurement au 31 décembre 2015

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**  
**ARRETE AU 31 MAI 2016**

En DT

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période	
Logiciels	33,3%	320 622	40 252			360 874	297 526	10 898	-	308 424	52 451
Logiciels en cours		0				0					
		-				0					-
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>320 622</b>	<b>40 252</b>			<b>360 874</b>	<b>297 526</b>	<b>10 898</b>	<b>-</b>	<b>308 424</b>	<b>52 451</b>
Terrain	-	5 670 140				5 670 140					5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000				250 000					250 000
Immeubles	5,0%	2 630 526				2 630 526	661 255	54 623	-	715 878	1 914 647
Matériel de transport	20,0%	882 238	127 379		32 399	977 218	443 752	63 395	32 399	474 748	502 470
Equipements de bureau	10,0%	640 401	31 366			671 767	410 164	21 882	-	432 046	239 721
Matériel informatique	33,3%	407 285	60 116			467 401	324 947	23 798		348 745	118 656
Installations générales		579 098	7 816	55 000,000		641 914	299 532	24 449	-	323 981	317 933
Autres matériels	10,0%	45 886				45 886	32 837	1 214	-	34 051	11 835
Immobilisations en cours		784 982	85 088	-55 000,000		815 070					815 070
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>11 890 555</b>	<b>311 765</b>	<b>0</b>	<b>32 399</b>	<b>12 169 922</b>	<b>2 172 488</b>	<b>189 361</b>	<b>32 399</b>	<b>2 329 450</b>	<b>9 840 471</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>12 211 177</b>	<b>352 018</b>	<b>0</b>	<b>32 399</b>	<b>12 530 796</b>	<b>2 470 014</b>	<b>200 259</b>	<b>32 399</b>	<b>2 637 874</b>	<b>9 892 922</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(\*) Il s'agit d'avances sur l'acquisition de l'agence sise à Sfax et avances sur travaux d'agencement RDC Tunis

#### 4.4. Etats financiers individuels comparés arrêtés au 31 décembre

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels de la société Hannibal Lease arrêtés au 31/12/2015, soulèvent les observations suivantes par rapport au système comptable des entreprises en ce qui concerne :

Les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes nécessaires notamment :

Une note sur :

- Les règles de prise en compte des gains et des pertes de change ainsi que de la couverture contre les risques de change conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC 01 norme générale ;
- Le montant des différences de change figurant dans le résultat net de l'exercice ;
- La méthode d'amortissement des gains ou pertes de change inscrites en écart de conversion ;
- Une note complémentaire à la note 15 « capitaux propres » indiquant l'effet du rachat et de la revente des actions propres sur le cours boursier, le pourcentage des actions détenues par la société par rapport au total des actions en circulation et ce conformément aux dispositions du paragraphe 19 de la NC 02 relative aux capitaux propres ;
- Une note complémentaire sur l'état des engagements hors bilan.

Hannibal lease s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 31/12/2016 et suivants.

## 4.4.1. Bilans individuels comparés au 31 décembre

En DT

		31-déc-15	31-déc-14	31-déc-13
Actifs	Notes			
Liquidités et équivalents de liquidités	4	7 240 908	3 506 061	7 520 474
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	427 937 789	350 684 452	298 109 120
Portefeuille -titres de placement	6	2 406 741	1 256 783	575 664
Portefeuille d'investissement	7	7 313 289	5 556 951	3 569 091
Valeurs Immobilisées	8	9 491 162	3 664 728	3 624 299
Autres actifs	9	5 949 830	2 894 116	3 516 914
Total des actifs		460 339 719	367 563 091	316 915 562
Passifs				
Concours bancaires	10	1 254 018	2 349 967	2 673 709
Dettes envers la clientèle	11	5 685 303	4 586 936	4 114 715
Emprunts et dettes rattachées	12	365 028 023	289 261 943	239 910 198
Fournisseurs et comptes rattachées	13	35 781 641	22 828 474	22 783 273
Autres passifs	14	2 822 545	2 605 124	1 706 767
Total des passifs		410 571 529	321 632 443	271 188 662
Capitaux propres				
Capital social		28 700 000	28 700 000	28 700 000
Réserves		4 663 524	4 390 508	4 190 171
Prime d'émission		8 830 000	8 830 000	8 830 000
Actions propres		-1 292	-1 199 602	-
Résultats reportés		2 940 255	2 084 392	1 583 107
Résultats de l'exercice		4 635 703	3 125 350	2 423 622
Total capitaux propres	15	49 768 190	45 930 648	45 726 899
Total capitaux propres et passifs		460 339 719	367 563 091	316 915 562

## 4.4.2. Etat des engagements hors bilan au 31 décembre

En DT

	31 Décembre <u>2015</u>	31 Décembre <u>2014</u>
ENGAGEMENTS DONNES	89 232 704	52 189 934
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	38 125 594	20 780 023
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	51 107 110	31 409 911
ENGAGEMENTS RECUS	875 331 580	758 718 987
Cautions Reçues	273 601 046	259 715 241
Avals reçus	-	4 250 000
Garanties Reçues	1 003 274	1 003 274
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	70 160 635	53 613 652
Valeurs des biens, objet de leasing	530 566 625	440 136 820
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	3 000 000	7 008 121
Emprunts obtenus non encore encaissés	3 000 000	7 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	-	8 121

## 4.4.3. Etats de résultat comparés au 31 décembre

En DT

		31-déc-15	31-déc-14	31-déc-13
Produits d'exploitation	Notes			
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	39 641 130	32 099 540	26 499 608
Intérêts et charges assimilées	17	(23 671 235)	(19 066 695)	(15 350 723)
Produits des placements	18	421 147	161 482	178 553
Autres produits d'exploitation	19	27 452	26 145	24 900
Produits nets		16 418 494	13 220 473	11 352 338
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	20	4 520 993	3 991 089	3 421 138
Dotations aux amortissements	21	575 730	608 286	518 894
Autre charges d'exploitation	22	2 646 892	2 639 352	2 187 185
Total charges d'exploitation		7 743 615	7 238 727	6 127 216
Résultat d'exploitation avant provisions		8 674 879	5 981 745	5 225 122
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	2 778 299	1 885 084	1 696 476
Dotations nettes aux autres provisions	24	224 834	168 888	243 836
Résultat d'exploitation		5 671 746	3 927 774	3 284 810
Autres pertes ordinaires	25	(1 400)	(40 182)	(210 847)
Autres gains ordinaires	26	95 287	67 342	35 699
Résultat des activités ordinaires avant impôt		5 765 633	3 954 934	3 109 662
Impôts sur les bénéfices	27	(1 129 930)	(829 584)	(686 040)
Résultat Net de la Période		4 635 703	3 125 350	2 423 622
Résultat par action		0,819	0,547	0,496

#### 4.4.4. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

		31-déc-15	31-déc-14	31-déc-13
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Notes			
Encaissements reçus des clients	28	274 763 616	245 897 922	211 439 157
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	-305 257 753	-267 351 139	-200 380 156
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	-7 913 076	-6 267 514	-6 013 550
Intérêts payés	31	-22 505 609	-17 278 404	-14 843 261
Impôts et taxes payés	32	-2 212 877	-891 264	-4 802 234
Autres flux liés à l'exploitation	37	-1 416 947	238 681	-1 264 041
Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation		-64 542 645	-45 651 717	-15 864 086
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	-2 436 227	-522 841	-700 816
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	79 600	66 773	33 991
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	-1 756 338	-1 987 861	-1 021 312
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-4 112 964	-2 443 929	-1 688 137
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		1 720 132	-	16 530 000
Décaissements suite au rachat d'actions propres	15	-509 293	-1 199 602	-
Dividendes et autres distributions	36	-2 009 000	-1 722 000	-1 400 000
Encaissements provenant des emprunts	12	596 250 000	461 280 000	338 884 959
Remboursements d'emprunts	12	-521 965 433	-413 953 423	-325 717 496
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		73 486 406	44 404 975	28 297 464
Variation de trésorerie		4 830 796	-3 690 670	10 745 240
Trésorerie au début de l'exercice	4 et 10	1 156 095	4 846 765	-5 898 475
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 et 10	5 986 891	1 156 095	4 846 765

4.4.5. Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 décembre

En DT

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2015	2014		2015	2014		2015	2014
Intérêts de leasing	37 553 640	30 063 837	Intérêts et charges assimilés	23 671 235	19 066 695			
Intérêts de retard	665 544	725 719						
Variation des produits réservés	(82 591)	57 522						
Produits accessoires	1 504 537	1 252 461						
Autres produits d'exploitation	27 452	26 145						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>39 668 582</u>	<u>32 125 685</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>23 671 235</u>	<u>19 066 695</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>15 997 347</u>	<u>13 058 990</u>
Marge commerciale (PNB)	15 997 347	13 058 990	Autres charges d'exploitation	2 646 892	2 639 352			
Produits des placements	421 147	161 482	Charges de personnel	4 520 993	3 991 089			
<u>Sous total</u>	<u>16 418 494</u>	<u>13 220 473</u>	<u>Sous total</u>	<u>7 167 885</u>	<u>6 630 441</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>9 250 608</u>	<u>6 590 031</u>
Excédent brut d'exploitation	9 250 608	6 590 031	Dotations aux amortissements et aux résorptions	575 730	608 286			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	919 941	1 341 704	- Pour dépréciation des créances	3 198 239	3 026 788			
- pour risque et charges	-	-	- Collectives	500 000	200 000			
Autres produits ordinaires	95 287	67 342	- Pour dépréciation des titres	183 942	118 888			
			- Pour risques et charges	-	50 000			
			- Pour autres actifs	40 892	-			
			Autres pertes ordinaires	1 400	40 182			
			Impôts sur les bénéfices	1 129 930	829 584			
<u>Sous total</u>	<u>10 265 836</u>	<u>7 999 078</u>	<u>Sous total</u>	<u>5 630 133</u>	<u>4 873 727</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>4 635 703</u>	<u>3 125 350</u>
						<u>Résultat net</u>	<u>4 635 703</u>	<u>3 125 350</u>

#### 4.4.6. Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2015

##### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

###### 1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2ème semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2015, à 28.700.000 Dinars composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

###### 1-2 Régime fiscal

###### 1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société bénéficie de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

#### 1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

#### 1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

#### Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 31 décembre 2015, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

#### 3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

#### 3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

#### 3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

##### 3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à

caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

#### Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêté des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

#### 3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

### 3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

#### - Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

#### - Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

## NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Banques	7 240 094	3 505 552
- Caisses	814	509
<u>Total</u>	<u>7 240 908</u>	<u>3 506 061</u>

## NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>444 691 410</b>	<b>367 431 906</b>
Encours financiers	426 462 064	352 808 106
Impayés	20 317 031	16 042 981
Intérêts échus différés	(2 153 794)	(1 694 907)
Valeurs à l'encaissement	66 110	275 726
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>4 823 562</b>	<b>1 968 838</b>
<b><u>Total brut des créances leasing</u></b>	<b><u>449 514 971</u></b>	<b><u>369 400 744</u></b>
<b><u>A déduire couverture</u></b>		
Provisions pour dépréciation des encours	(7 740 995)	(6 768 791)
Provisions pour dépréciation des impayés	(10 297 056)	(8 943 103)
Provisions collectives	(2 400 000)	(1 900 000)
Provisions additionnelles	(35 312)	(83 170)
Produits réservés	(1 103 820)	(1 021 228)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b><u>427 937 789</u></b>	<b><u>350 684 452</u></b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b><u>354 776 944</u></b>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	276 233 405
- Relocations	8 197 935
- Consolidations	19 125
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(189 547 468)
- Relocations	(7 532 329)
- Cessions à la valeur résiduelle	(107 049)
- Cessions anticipées	(10 754 938)
<b><u>Solde au 31 décembre 2015</u></b>	<b><u>431 285 625</u></b>

## 5.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

		31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
- Créance à plus de cinq ans		5 850 120	6 220 727
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		291 012 101	228 276 609
- Créance à moins d'un an		185 447 921	157 387 224
<b>Paiement minimaux sur contrats actifs</b>	<b>(1)</b>	<b>482 310 142</b>	<b>391 884 560</b>
- Revenus à plus de cinq ans		717 286	895 535
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		35 498 465	26 288 755
- Revenus à moins d'un an		33 944 883	26 429 361
<b>Total des produits financiers non acquis</b>	<b>(2)</b>	<b>70 160 635</b>	<b>53 613 652</b>
- Valeurs résiduelles	<b>(3)</b>	2 810 892	2 563 176
- Contrats suspendus	<b>(4)</b>	11 501 665	11 974 021
- Contrats en cours	<b>(5)</b>	4 823 562	1 968 838
<b>Encours financiers des contrats de leasing</b>	<b>(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)</b>	<b>431 285 625</b>	<b>354 776 944</b>

## 5.2 Analyse de l'encours par secteur d'activité et par type de matériel

### 5.2.1 Analyse par secteur d'activité

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
- Bâtiment et travaux publics	68 278 809	52 299 510
- Industrie	46 155 334	40 942 871
- Tourisme	48 146 056	40 867 713
- Commerce et services	215 290 977	183 090 790
- Agriculture	53 414 450	37 576 060
	<b>431 285 625</b>	<b>354 776 944</b>

### 5.2.2 Analyse par type de matériel

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
- Equipements	49 004 845	44 281 220
- Matériel roulant	315 886 492	255 662 686
- Matériel spécifique	35 426 956	30 774 168
<u>Sous Total</u>	<b>400 318 293</b>	<b>330 718 074</b>
- Immobilier	30 967 332	24 058 870
	<b>431 285 625</b>	<b>354 776 944</b>

### 5.3 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
<b><u>Clients ordinaires (1)</u></b>	<b>9 752 968</b>	<b>7 283 229</b>
Inférieur à 1 mois	4 414 502	3 139 788
Entre 1 à 3 mois	3 206 666	1 830 908
Entre 3 et 6 mois	808 254	507 502
Entre 6 mois et 1 année	365 010	594 670
Supérieur à 1 année	958 536	1 210 359
<b><u>Clients litigieux (2)</u></b>	<b>10 564 062</b>	<b>8 759 752</b>
<b><u>Total (1)+(2)</u></b>	<b><u>20 317 030</u></b>	<b><u>16 042 981</u></b>

**Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	362 729 370	49 818 857	1 211 351	531 515	12 170 971	426 462 064
Impayés	1 658 702	6 131 734	267 519	543 457	11 715 619	20 317 031
Contrats en instance de mise en force	4 600 759	222 803	-	-	-	4 823 562
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>368 988 830</b>	<b>56 173 394</b>	<b>1 478 870</b>	<b>1 074 972</b>	<b>23 886 589</b>	<b>451 602 656</b>
Avances reçues (*)	(4 894 417)	(911)	(663)	(2 548)	(780 765)	(5 679 303)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>364 094 414</b>	<b>56 172 482</b>	<b>1 478 208</b>	<b>1 072 425</b>	<b>23 105 824</b>	<b>445 923 352</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>34 562 290</b>	<b>3 563 303</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>38 125 594</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>398 656 704</b>	<b>59 735 785</b>	<b>1 478 208</b>	<b>1 072 425</b>	<b>23 105 824</b>	<b>484 048 946</b>
Produits réservés	-	-	(27 533)	(29 774)	(1 046 513)	(1 103 820)
Provisions sur encours financiers	-	-	(8 358)	(2 272)	(7 730 365)	(7 740 995)
Provisions sur impayés	-	-	(36 646)	(208 422)	(10 051 988)	(10 297 056)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(35 312)	(35 312)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(72 537)</b>	<b>(240 468)</b>	<b>(18 864 178)</b>	<b>(19 177 182)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>398 656 704</b>	<b>59 735 785</b>	<b>1 405 671</b>	<b>831 957</b>	<b>4 241 646</b>	<b>464 871 764</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>0,31%</b>	<b>0,22%</b>	<b>4,77%</b>	
			<b>5,30%</b>			
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2014</b>			<b>6,14%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>4,91%</b>	<b>22,42%</b>	<b>81,64%</b>	
			<b>74,75%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2014</b>			<b>70,79%</b>			

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

## NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Actions cotées	1 656 321	1 380 321
- Titres SICAV	1 057 899	-
<b><u>Total brut</u></b>	<b><u>2 714 220</u></b>	<b><u>1 380 321</u></b>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(307 480)	(123 538)
<b><u>Total net</u></b>	<b><u>2 406 741</u></b>	<b><u>1 256 783</u></b>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 412	(153 988)	0,046%
SAH	38 500	1,000	7,792	250 002	-	0,105%
TUNIS RE	10 000	5,000	10,090	100 900	(13 357)	0,067%
TUNIS RE NS 2015	3 333	7,800	7,800	25 997	-	0,067%
Tawasool	272 728	1,000	1,100	300 001	(92 463)	0,253%
Délice Holding	34 247	10,000	14,600	500 006	(47 672)	0,062%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	-	0,104%
<b>Total</b>				<b>1 656 321</b>	<b>(307 480)</b>	

## NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Titres de participation	6 645 511	6 645 511
- Titres immobilisés	81 112	81 112
- Avances sur acquisitions de titres NIDA	586 666	-
<b><u>Montant brut</u></b>	<b><u>7 313 289</u></b>	<b><u>6 726 623</u></b>
<b>A déduire :</b>		
- Versements restant à effectuer sur titres	-	(1 169 672)
<b><u>Montant net</u></b>	<b><u>7 313 289</u></b>	<b><u>5 556 951</u></b>

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2015 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	19,74%	2 606 011	1	2 606 011	2010-2013-2014
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100	600 000	2013
<b><u>Total</u></b>				<b><u>6 645 511</u></b>	

(\*) L'acquisition des 22.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2015 comme suit :

<b>Emetteur</b>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant Total</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
<u>Total</u>					<u>81 112</u>	

Note 8: Valeurs immobilisées

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	304 822	15 800	-	-	320 622	275 205	22 322	-	297 526	-	23 096
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>304 822</b>	<b>15 800</b>	-	-	<b>320 622</b>	<b>275 205</b>	<b>22 322</b>	-	<b>297 526</b>	-	<b>23 096</b>
Terrain	-	357 281	5 312 859	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	529 729	131 526	-	661 255	-	1 969 270
Matériel de transport	20,0%	789 766	236 592	-	144 120	882 238	459 292	128 580	144 120	443 752	-	438 486
Equipements de bureau	10,0%	592 571	47 830	-	-	640 401	356 977	53 187	-	410 164	-	230 237
Matériel informatique	33,3%	361 541	45 743	-	-	407 285	278 217	46 730	-	324 947	-	82 338
Installations générales	10,0%	560 997	2 782	15 318	-	579 097	240 395	59 137	-	299 532	-	279 565
Autres matériels	10,0%	45 886	-	-	-	45 886	29 545	3 292	-	32 837	-	13 049
Immobilisations en cours		190 700	609 599	(15 318)	-	784 982	-	-	-	-	-	784 982
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>5 779 267</b>	<b>6 255 406</b>	-	<b>144 120</b>	<b>11 890 555</b>	<b>1 894 156</b>	<b>422 452</b>	<b>144 120</b>	<b>2 172 488</b>	<b>250 000</b>	<b>9 468 066</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>6 084 089</b>	<b>6 271 206</b>	-	<b>144 120</b>	<b>12 211 177</b>	<b>2 169 361</b>	<b>444 774</b>	<b>144 120</b>	<b>2 470 015</b>	<b>250 000</b>	<b>9 491 162</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

## NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Charges reportées	1 034 005	819 845
- Dépôts et cautionnements versés	38 500	38 500
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 057 464	868 612
- Personnel, avances et acomptes	21 781	24 977
- Etat, crédit de TVA	2 794 504	-
- Etat, compte d'attente TVA	279 512	458 850
- Etat, TCL en cours de restitution	118 054	118 054
- Compte courant "AMILCAR LLD"	100 000	-
- Produits à recevoir des tiers	403 461	388 231
- Débiteurs divers	37 884	37 063
- Charges constatées d'avances	41 726	76 153
<u>Total brut</u>	<u>6 027 043</u>	<u>2 930 437</u>
<b>A déduire :</b>		
- Provisions	(77 213)	(36 321)
<u>Montant net</u>	<u>5 949 830</u>	<u>2 894 116</u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES**  
**AU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	471 270	-	471 270	340 314	130 956	471 270	-
Charges à répartir	33%	158 279	-	158 279	158 279	-	158 279	-
Frais d'émission des emprunts	(a)	2 648 065	721 454	3 369 519	1 959 176	376 338	2 335 514	1 034 005
<b>TOTAUX</b>		<b>3 277 614</b>	<b>721 454</b>	<b>3 999 067</b>	<b>2 457 769</b>	<b>507 294</b>	<b>2 965 063</b>	<b>1 034 005</b>

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir. Cette dernière rubrique (charges à répartir) présente un solde nul. Les dernières dépenses remontent à l'année 2011 et sont relatives à l'élaboration d'un manuel de procédures et des fiches organisationnelles réalisée par un cabinet externe.

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 376 338 figure parmi les charges financières.

## NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Banques, découverts	1 254 018	2 349 967
<u>Total</u>	<u>1 254 018</u>	<u>2 349 967</u>

## NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	5 679 303	4 580 936
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>5 685 303</u>	<u>4 586 936</u>

## NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Banques locales	117 593 952	86 713 385
- Banques étrangères	17 996 434	5 996 434
- Emprunts obligataires	128 284 000	100 080 000
- Billets de trésorerie	1 000 000	48 150 000
- Certificats de dépôt	45 000 000	-
- Certificats de leasing	49 500 000	44 150 000
<u>Total emprunts</u>	<u>359 374 386</u>	<u>285 089 820</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	830 250	690 917
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	211 122	36 951
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 402 035	3 329 428
- Intérêts courus sur certificats de leasing	678 853	617 068
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	-	(502 241)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(468 623)	-
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>5 653 636</u>	<u>4 172 123</u>
<u>Total</u>	<u>365 028 023</u>	<u>289 261 943</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<b><u>BILLETS DE TRESORERIE ET CERTIFICATS DE LEASING</u></b>								
Certificats de Leasing BEST BANK	35 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	30 000 000	110 000 000	(105 000 000)	35 000 000	-	35 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	13 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	13 000 000	52 000 000	(52 000 000)	13 000 000	-	13 000 000
Certificats de Leasing UGFS	180 000	Renouvelable tous les 3 mois	-	-	-	-	-	-
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	1 500 000	Remboursement après 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	1 500 000	4 300 000	(3 950 000)	1 500 000	-	1 500 000
<b><u>Sous-total</u></b>			<b>44 150 000</b>	<b>166 300 000</b>	<b>(160 950 000)</b>	<b>49 500 000</b>	<b>-</b>	<b>49 500 000</b>
Billets de Trésorerie à court terme	1 000 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	48 150 000	139 650 000	(186 800 000)	1 000 000	-	1 000 000
Certificats de dépôt	45 000 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	-	139 300 000	(94 300 000)	45 000 000	-	45 000 000
<b><u>Sous-total</u></b>			<b>48 150 000</b>	<b>278 950 000</b>	<b>(281 100 000)</b>	<b>46 000 000</b>	<b>-</b>	<b>46 000 000</b>
<b><u>Total des certificats de leasing et des billets de trésorerie</u></b>			<b>92 300 000</b>	<b>445 250 000</b>	<b>(442 050 000)</b>	<b>95 500 000</b>	<b>-</b>	<b>95 500 000</b>
<b><u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u></b>								
HL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	6 000 000	-	(6 000 000)	-	-	-
HL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	6 000 000	-	(6 000 000)	-	-	-
HL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	12 000 000	-	(4 000 000)	8 000 000	4 000 000	4 000 000
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	16 000 000	-	(4 000 000)	12 000 000	8 000 000	4 000 000
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2014-2018)	30 000 000	-	(3 356 000)	26 644 000	23 288 000	3 356 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	30 080 000	-	(3 440 000)	26 640 000	23 200 000	3 440 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	30 000 000	-	30 000 000	27 760 000	2 240 000
HL 2015/2	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	25 000 000	-	25 000 000	23 897 000	1 103 000
<b><u>Total des emprunts obligataires</u></b>			<b>100 080 000</b>	<b>55 000 000</b>	<b>(26 796 000)</b>	<b>128 284 000</b>	<b>110 145 000</b>	<b>18 139 000</b>
<b><u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u></b>								
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	5 996 434	-	-	5 996 434	5 639 546	356 888
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	-	12 000 000	-	12 000 000	12 000 000	-
<b><u>Total des crédits des banques étrangères</u></b>			<b>5 996 434</b>	<b>12 000 000</b>	<b>-</b>	<b>17 996 434</b>	<b>17 639 546</b>	<b>356 888</b>

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>								
B.T.L 6 MDT (2010)	6 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	300 000	-	(300 000)	-	-	-
B.I.A.T 5 MDT(2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	250 000	-	(250 000)	-	-	-
B.I.A.T 2,5 (2010/1)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	125 000	-	(125 000)	-	-	-
B.I.A.T 2,5 (2010/2)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	125 000	-	(125 000)	-	-	-
AMEN BANK 5MDT (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	750 000	-	(750 000)	-	-	-
B.I.A.T 1 MDT (2010)	1 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	166 330	-	(166 330)	-	-	-
B.I.A.T 4 MDT(2010)	4 000 000	Trimestriellement (2011-2015)	718 546	-	(718 546)	-	-	-
BTE 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	750 000	-	(600 000)	150 000	-	150 000
ATB 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	750 000	-	(600 000)	150 000	-	150 000
AMEN BANK 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	750 000	-	(600 000)	150 000	-	150 000
BIAT 2,5 MDT (2011)	2 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	691 191	-	(548 092)	143 100	-	143 100
BIAT 1,5 MDT (2011)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	415 578	-	(329 540)	86 039	-	86 039
AMEN BANK 2 MDT (2011)	2 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	600 000	-	(400 000)	200 000	-	200 000
BIAT 1 MDT (2011)	1 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	310 245	-	(243 119)	67 126	-	67 126
BTL 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 750 000	-	(1 000 000)	750 000	-	750 000
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 943 123	-	(1 082 415)	860 708	-	860 708
BT 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	2 000 000	-	(1 000 000)	1 000 000	-	1 000 000
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	3 748 428	-	(1 435 754)	2 312 674	793 420	1 519 255
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	1 350 000	-	(600 000)	750 000	150 000	600 000
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	947 369	-	(421 053)	526 316	105 263	421 053
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	Trimestriellement (2013-2017)	900 000	-	(300 000)	600 000	300 000	300 000
BIAT 5 MDT (2012)	5 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	2 260 880	-	(1 100 961)	1 159 918	-	1 159 918
BIAT 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	1 431 575	-	(697 398)	734 176	-	734 176
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	953 576	-	(462 169)	491 407	-	491 407
BIAT(2) 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	999 753	-	(488 712)	511 041	-	511 041
BIAT(3) 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2016)	1 063 538	-	(514 948)	548 589	-	548 589
BIAT 0,5 MDT (2012)	500 000	Trimestriellement (2013-2016)	264 999	-	(128 446)	136 553	-	136 553
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2017)	1 200 000	-	(400 000)	800 000	400 000	400 000
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	3 750 000	-	(1 000 000)	2 750 000	1 750 000	1 000 000
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	4 437 517	-	(1 160 320)	3 277 197	2 035 000	1 242 197
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	1 500 000	-	(400 000)	1 100 000	700 000	400 000
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	3 656 377	-	(1 230 384)	2 425 993	1 362 765	1 063 228
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	4 133 766	-	(928 481)	3 205 284	2 210 083	995 201
BIAT 1 MDT (2013)	1 000 000	Trimestriellement (2013-2015)	428 571	-	(428 571)	-	-	-
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	2 482 659	-	(555 717)	1 926 942	1 330 003	596 939
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	3 896 444	-	(937 318)	2 959 126	1 951 615	1 007 511
BIAT 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2013-2015)	750 000	-	(750 000)	-	-	-

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETEAU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BIAT 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2015)	750 000	-	(750 000)	-	-	-
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	2 550 000	-	(600 000)	1 950 000	1 350 000	600 000
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 700 000	-	(400 000)	1 300 000	900 000	400 000
AMENBANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	4 580 531	-	(1 120 870)	3 459 661	2 484 224	975 437
AMENBANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 897 036	-	(574 073)	1 322 963	823 450	499 513
AMENBANK 2 MDT (2014-2)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 782 383	-	(462 082)	1 320 301	822 210	498 091
AMENBANK 2 MDT (2014-3)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 901 929	-	(455 747)	1 446 182	954 919	491 262
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 425 000	-	(300 000)	1 125 000	825 000	300 000
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 425 000	-	(300 000)	1 125 000	825 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	2 361 111	-	(555 556)	1 805 555	1 250 000	555 556
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	5 000 000	-	(853 672)	4 146 328	3 227 439	918 889
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	4 789 930	-	(878 615)	3 911 315	2 967 989	943 326
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 500 000	-	(300 000)	1 200 000	900 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014-2)	2 500 000	Trimestriellement (2015-2019)	2 500 000	-	(588 235)	1 911 765	1 323 529	588 235
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	-	5 000 000	(714 286)	4 285 714	3 571 429	714 286
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	-	5 000 000	(750 000)	4 250 000	3 250 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	-	5 000 000	(750 000)	4 250 000	3 250 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-2)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2018)	-	5 000 000	(770 477)	4 229 523	2 630 446	1 599 077
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	-	3 000 000	(300 000)	2 700 000	2 100 000	600 000
BIAT 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	-	2 000 000	(111 111)	1 888 889	1 444 444	444 444
BIAT 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	-	4 000 000	(222 222)	3 777 778	2 888 889	888 889
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	-	2 000 000	(84 212)	1 915 788	1 567 028	348 760
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 000 000	-	1 000 000	822 957	177 043
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000
BIAT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 400 000	600 000
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 000 000	-	1 000 000	800 000	200 000
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 000 000	-	1 000 000	823 035	176 965
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000
AMEN BANK 1MDT (2015-4)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 000 000	-	1 000 000	820 911	179 089
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 500 000	-	1 500 000	1 200 000	300 000
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 636 264	363 736
CITIBANK 10,5 MDT	10 500 000	Crédit relais	-	10 500 000	(3 500 000)	7 000 000	-	7 000 000
CITIBANK 15 MDT	15 000 000	Crédit relais	-	15 000 000	(6 000 000)	9 000 000	-	9 000 000
CITIBANK 8 MDT	8 000 000	Crédit relais	-	8 000 000	(4 000 000)	4 000 000	-	4 000 000
BIAT 5 MDT	5 000 000	En bloc 2015	-	5 000 000	(5 000 000)	-	-	-
<b>Total des crédits des banques locales</b>			<b>86 713 385</b>	<b>84 000 000</b>	<b>(53 119 433)</b>	<b>117 593 952</b>	<b>64 147 311</b>	<b>53 446 641</b>
<b>Total général</b>			<b>285 089 820</b>	<b>596 250 000</b>	<b>(521 965 433)</b>	<b>359 374 387</b>	<b>191 931 858</b>	<b>167 442 529</b>

## NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	186 948	123 920
<u>Sous total</u>	<u>186 948</u>	<u>123 920</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	3 848 788	-
- Fournisseurs, retenue de garantie	-	13 808
<u>Sous total</u>	<u>3 848 788</u>	<u>13 808</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	1 216 523	747 205
- Effets à payer	30 521 551	21 935 711
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>31 745 904</u>	<u>22 690 746</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>35 781 641</u>	<u>22 828 474</u>

## NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Personnel, rémunérations dues	2 156	-
- Personnel, provisions pour congés payés	97 122	67 655
- Personnel, autres charges à payer	300 000	200 000
- Etat, retenues sur salaires	90 544	88 587
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	467 430	393 904
- Etat, retenues sur TVA	8 201	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	57 202	27 974
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	60 000	20 610
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (voir note 27)	383 764	207 611
- Etat, autres impôts et taxes à payer	54 841	84 951
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	2 771	2 030
- Etat, TVA à payer	-	31 539
- Etat, Redevance de compensation	27 042	58 731
- CNSS	209 890	193 671
- CAVIS	26 782	22 948
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	15 304	15 268
- Crédoeurs divers	108 179	78 233
- Prestataires Assurances	292 420	724 796
- Diverses Charges à payer	561 228	319 116
- Provisions pour départ à la retraite	7 670	17 500
- Provisions pour risques et charges	50 000	50 000
<u>Total</u>	<u>2 822 545</u>	<u>2 605 124</u>

## NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Capital social	(A)	28 700 000	28 700 000
- Réserve légale	(B)	1 163 016	902 529
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	3 487 979
- Primes d'émission		8 830 000	8 830 000
- Actions propres	(D)	(1 292)	(1 199 602)
- Complément d'apport		12 529	-
- Résultats reportés		2 940 255	2 084 392
<b>Total des capitaux propres avant résultat de la période</b>	(E)	<b><u>45 132 487</u></b>	<b><u>42 805 298</u></b>
Résultat de l'exercice (1)		4 635 703	3 125 350
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	(F)	<b><u>49 768 190</u></b>	<b><u>45 930 648</u></b>
Nombre d'actions (2)	(C)	5 660 072	5 710 418
Résultat par action (1) / (2)		0,819	0,547

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2015 à D : 28.700.000 composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.  
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 09 juin 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 26 Août 2014, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 5% du total des actions composant le capital à la date de l'assemblée générale ordinaire du 09 juin 2014, soit 287.000 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2014	160 790	1 199 602
Achats de la période	64 787	509 293
Cession de la période	(225 421)	(1 720 132)
Complément d'apport		12 529
Solde au 31 décembre 2015	156	1 292

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2015, 0,003% du capital social.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2015 à D : 12.393.371 et se détaillent comme suit :

- Réserve spéciale pour réinvestissement	3 487 979
- Primes d'émission	8 830 000
- Résultats reportés	75 392

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**AU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2013	28 700 000	702 192	3 487 979	8 830 000	1 583 107	-	-	2 423 622	45 726 899
Affectations approuvées par l'A.G.O du 9 juin 2014		200 337			2 223 285			(2 423 622)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013					(1 722 000)				(1 722 000)
Rachat d'actions propres						(1 199 602)			(1 199 602)
Résultat de l'exercice 2014								3 125 350	3 125 350
Solde au 31 décembre 2014	28 700 000	902 529	3 487 979	8 830 000	2 084 392	(1 199 602)	-	3 125 350	45 930 648
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Mai 2015		260 487			2 864 863			(3 125 350)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					(2 009 000)				(2 009 000)
Rachat d'actions propres						(509 293)			(509 293)
Cession d'actions propres						1 707 603	12 529		1 720 132
Résultat de l'exercice 2015								4 635 703	4 635 703
Solde au 31 décembre 2015	28 700 000	1 163 016	3 487 979	8 830 000	2 940 255	(1 292)	12 529	4 635 703	49 768 190

## NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Intérêts de leasing	37 553 640	30 063 837
- Intérêts de retard	665 544	725 719
- Préloyer	104 186	88 884
- Frais de dossier	409 264	333 620
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	324 501	306 950
- Frais de rejet	518 131	373 442
- Commissions d'assurance	148 456	149 565
<b>Total des produits</b>	<b><u>39 723 721</u></b>	<b><u>32 042 018</u></b>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	152 370	269 929
Intérêts de retard antérieurs	10 719	9 826
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(235 067)	(207 514)
Intérêts de retard	(10 614)	(14 719)
<b>Variation des produits réservés</b>	<b><u>(82 591)</u></b>	<b><u>57 522</u></b>
<b>Total des intérêts et des produits de leasing</b>	<b><u>39 641 130</u></b>	<b><u>32 099 540</u></b>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	340 834 085	286 910 334
. A la fin de la période	414 960 399	340 834 085
. Moyenne (A)	377 897 242	313 872 209
- Intérêts de la période (B)	37 553 640	30 063 837
- Taux moyen (B) / (A)	9,94%	9,58%

## NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	8 801 638	6 091 798
- Intérêts des crédits des banques locales	7 121 956	5 951 290
- Intérêts des crédits des banques étrangères	457 203	258 907
- Intérêts des autres opérations de financement	6 672 473	6 162 354
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	376 338	296 001
<b>Total des charges financières des emprunts (A)</b>	<b><u>23 429 607</u></b>	<b><u>18 760 351</u></b>
- Intérêts des comptes courants	185 147	213 541
- Autres charges financières	56 480	92 802
<b>Total des autres charges financières</b>	<b><u>241 628</u></b>	<b><u>306 343</u></b>
<b>Total général</b>	<b><u>23 671 235</u></b>	<b><u>19 066 695</u></b>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	285 089 820	237 763 243
. A la fin de l'exercice	359 374 386	285 089 820
. Moyenne (B)	322 232 103	261 426 531
- Taux moyen (A) / (B)	7,27%	7,18%

## NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Dividendes	205 952	78 256
- Plus values sur cession des actions	-	225
- Plus values sur cession des titres SICAV	12 572	-
- Revenus des comptes créditeurs	62 215	47 016
- Revenus des certificats de dépôt	125 947	6 553
- Revenus des comptes courants associés	4 000	29 432
- Plus values latentes sur titres SICAV	9 861	-
- Jetons de présences reçus des filiales	600	-
<u>Total</u>	<u><b>421 147</b></u>	<u><b>161 482</b></u>

## NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Produits locatifs	27 452	26 145
<u>Total</u>	<u><b>27 452</b></u>	<u><b>26 145</b></u>

## NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Salaires et complément de salaires	3 612 758	3 203 671
- Cotisations de sécurité sociale	604 169	545 664
- Autres charges sociales	304 066	241 754
<u>Total</u>	<u><b>4 520 993</b></u>	<u><b>3 991 089</b></u>

## NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	22 322	28 605
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	422 452	416 725
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	130 956	162 956
<u>Total</u>	<u><b>575 730</b></u>	<u><b>608 286</b></u>

## NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Achat de matières et fournitures	391 072	400 433
<u>Total des achats</u>	<u>391 072</u>	<u>400 433</u>
- Locations	301 717	263 573
- Entretien et réparations	63 547	48 006
- Primes d'assurances	95 665	86 371
- Etudes, recherches et services extérieurs	-	782
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>460 928</u>	<u>398 731</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	322 589	341 430
- Publicités, publications, relations publiques	225 844	156 627
- Déplacements, missions et réceptions	243 217	260 144
- Frais postaux et de télécommunications	195 250	187 022
- Services bancaires et assimilés	266 328	264 154
- Autres	166 341	165 835
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 419 569</u>	<u>1 375 212</u>
- Jetons de présence	45 000	44 000
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	12 500	12 500
- Rémunération du Comité de risques	12 500	12 500
<u>Total des charges diverses</u>	<u>70 000</u>	<u>69 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	100 452	91 460
- T.C.L	94 261	74 957
- Droits d'enregistrement et de timbres	100 038	155 736
- Contribution conjoncturelle	-	61 744
- Autres impôts et taxes	10 571	12 079
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>305 323</u>	<u>395 976</u>
<u>Total général</u>	<u><b>2 646 892</b></u>	<u><b>2 639 352</b></u>

## NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 198 239	3 026 788
- Dotations aux provisions collectives	500 000	200 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(872 083)	(1 341 704)
- Reprises de provisions additionnelles	(47 858)	-
- Créances radiées	-	1 651 699
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	(1 544 045)
- Reprises des agios réservés à la radiation de créances	-	(107 654)
<u>Total</u>	<u><b>2 778 299</b></u>	<u><b>1 885 084</b></u>

## NOTE 24 : Dotations nettes aux provisions

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	40 892	-
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	183 942	118 888
- Dotations aux provisions pour risques et charges	-	50 000
<u>Total</u>	<u><b>224 834</b></u>	<u><b>168 888</b></u>

## NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Perte sur titres	-	254 600
- Reprise sur provision pour dépréciation des titres de participation	-	(254 600)
- Prise en charge de retenue à la source	-	40 115
- Apurement de compte	640	-
- Pénalités	760	-
- Moins value sur cessions d'immobilisations	-	27
- Autres pertes ordinaires	-	39
<u>Total</u>	<u>1 400</u>	<u>40 182</u>

## NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	79 600	59 717
- Autres gains sur éléments exceptionnels	15 687	7 625
<u>Total</u>	<u>95 287</u>	<u>67 342</u>

## NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
<b>Résultat comptable</b>	<b>4 635 703</b>	<b>3 125 350</b>
<b>A réintégrer</b>		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	3 698 239	3 226 788
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	-	50 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	40 892	-
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres	183 942	118 888
- Reprises sur provisions fiscales	919 941	1 341 704
- Provisions fiscales 2012/2011 pour affaires en cours	3 674 996	4 590 257
- Créances abandonnées	-	131 337
- Impôt sur les sociétés	1 129 930	829 584
- Contribution conjoncturelle	-	61 744
- Perte sur titres de participation	-	254 600
- Diverses charges non déductibles	49 078	102 735
<b>A déduire</b>		
- Reprises sur provisions comptables	919 941	1 341 704
- Provisions fiscales 2012/2011 pour affaires en cours	3 674 996	4 590 257
- Reprises sur provisions comptables non déduites initialement	-	74 575
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	-	254 600
- Dividendes	205 952	78 256
Bénéfice fiscal avant provisions	<u>9 531 832</u>	<u>7 493 594</u>
Provisions pour créances douteuses déductibles à 100%	3 698 239	3 226 788
Provisions pour dépréciation de titres cotés	183 942	118 888
Bénéfice fiscal	<u>5 649 651</u>	<u>4 147 918</u>
<b>Impôt sur les sociétés (au taux de 20%)</b>	<u>1 129 930</u>	<u>829 584</u>
<b>A imputer</b>		
- Excédent d'impôt antérieur	-	173 300
- Acomptes provisionnels payés	600 247	404 822
- Retenues à la source	145 920	43 850
<b>Impôt à payer (Report d'impôt)</b>	<u><b>383 764</b></u>	<u><b>207 611</b></u>

## NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 4	16 042 981	17 000 942
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 4	(20 317 031)	(16 042 981)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 4	275 726	132 704
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 4	(66 110)	(275 726)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(4 580 936)	(4 108 715)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	5 679 303	4 580 936
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 4	(1 694 907)	(1 291 245)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 4	2 153 794	1 694 907
- Impayés sur créances abandonnées en début de période	+ Note 4	-	45 643
- Impayés sur créances abandonnées en fin de période	- Note 4	-	-
- TVA collectée		37 615 560	33 820 807
- TVA collectée sur avances et acomptes		179 337	(458 850)
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 4 & 16	227 101 108	201 529 448
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16	2 197 533	2 004 325
- Créances radiées	- Note 23	-	(1 651 699)
- Consolidation	- Note 4	(19 125)	-
- Encours financiers radiés	+ Note 4	-	891 881
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 4	(665 606)	(779 506)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 4	107 049	17 586
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 4	10 754 938	8 787 464
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u><b>274 763 616</b></u>	<u><b>245 897 922</b></u>

## NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	22 690 746	22 725 581
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(31 745 904)	(22 690 746)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 4	276 233 405	234 398 474
- TVA sur Investissements	+	38 118 896	32 924 856
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	20 610	13 583
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(60 000)	(20 610)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u><b>305 257 753</b></u>	<u><b>267 351 139</b></u>

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(24 977)	(3 272)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	21 781	24 977
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(38 500)	(38 500)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	38 500	38 500
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(76 153)	(23 937)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	41 726	76 153
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	123 920	13 884
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(186 948)	(123 920)
- Prestataires de services débiteurs en début de période	- Note 9	-	(4 214)
- Prestataires de services débiteurs en fin de période	+ Note 9	-	-
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	-	-
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	(2 156)	-
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	67 655	49 164
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(97 122)	(67 655)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 14	200 000	81 101
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 14	(300 000)	(200 000)
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en début de période	+ Note 14	17 500	17 500
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en fin de période	- Note 14	(7 670)	(17 500)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	88 587	76 069
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(90 544)	(88 587)
- Etat, Redevances de compensation en début de période	+ Note 14	58 731	-
- Etat, Redevance de compensation en fin de période	- Note 14	(27 042)	(58 731)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	393 904	348 487
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(467 430)	(393 904)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	193 671	182 021
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(209 890)	(193 671)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	22 948	25 059
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(26 782)	(22 948)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	15 268	9 901
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(15 304)	(15 268)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	319 116	291 109
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(561 228)	(319 116)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	436 046	190 800
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(247 194)	(273 271)
- TVA, payée sur biens et services	+	1 390 100	452 818
- Charges de personnel	+ Note 20	4 520 993	3 991 089
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	2 646 892	2 639 352
- Impôts et taxes	- Note 22	(305 323)	(395 976)
<b>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</b>		<b>7 913 076</b>	<b>6 267 514</b>

## NOTE 31 : Intérêts payés

		<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	721 454	508 829
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 12	(502 241)	(487 205)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 12	-	502 241
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	27 974	52 023
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(57 202)	(27 974)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	3 329 428	1 707 050
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(4 402 035)	(3 329 428)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	727 868	618 548
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(1 041 372)	(727 868)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 12	-	-
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 12	468 623	-
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	617 068	308 563
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(678 853)	(617 068)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	23 671 235	19 066 695
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(376 338)	(296 001)
<u>Intérêts payés</u>		<u><b>22 505 609</b></u>	<u><b>17 278 404</b></u>

## NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 14	207 611	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 14	(383 764)	(207 611)
- Etat, report d'impôts début de période	- Note 9	-	(173 300)
- Etat, report d'impôts fin de période	+ Note 9	-	-
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	+ Note 9	(118 054)	(113 056)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	- Note 9	118 054	118 054
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 14	-	-
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 14	(8 201)	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	84 951	65 108
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(54 841)	(84 951)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	2 030	1 462
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(2 771)	(2 030)
- TVA payée		932 607	62 028
- Impôts et taxes	+ Note 22	305 323	395 976
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	1 129 930	829 584
<u>Impôts payés</u>		<u><b>2 212 877</b></u>	<u><b>891 264</b></u>

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	15 800	3 400
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	6 255 406	489 441
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	13 808	43 808
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(3 848 788)	(13 808)
		<u><b>2 436 227</b></u>	<u><b>522 841</b></u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	-	7 083
- Moins value sur cessions d'immobilisations	- Note 25	-	(27)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	79 600	59 717
		<u><b>79 600</b></u>	<u><b>66 773</b></u>

NOTE 35 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Titres immobilisés acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	1 169 672	1 987 861
- Avances sur acquisitions de titres	+ Note 7	586 666	-
		<u><b>1 756 338</b></u>	<u><b>1 987 861</b></u>

NOTE 36 : Dividendes et autres distributions

		<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Dividendes	+ Note 15	2 009 000	1 722 000
		<u><b>2 009 000</b></u>	<u><b>1 722 000</b></u>

## NOTE 37 : Autres flux liés à l'exploitation

		<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	388 231	239 241
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(403 461)	(388 231)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	37 063	36 941
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(37 884)	(37 063)
- Placements en début de période	+ Note 6	1 380 321	580 314
- Placements en fin de période	- Note 6	(2 714 220)	(1 380 321)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	-	750 000
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(100 000)	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(78 233)	(6 335)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	108 179	78 233
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(724 796)	(487 845)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	292 420	724 796
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	218 524	78 481
- Moins values sur cessions titres cotés	- Note 18	9 861	-
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	192 762	83 001
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	15 687	7 625
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(1 400)	(40 155)
		<u>(1 416 947)</u>	<u>238 681</u>
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>			

Note 38 : Informations sur les parties liées :

#### Engagement Leasing

##### AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2015, HL a mis en force 44 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 3 115 935 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 6 715 852 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 362 651 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 4 745 042 dinars.

##### NIDA SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 246 410 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 4 192 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 31 095 dinars.

##### Cellcom

Au cours de l'exercice 2015, HL a mis en force 3 contrats au profit de la société « Cellcom », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 148 093 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 304 603 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 19 978 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 165 052 dinars.

##### AL ATABA Immobilière

Le montant du contrat mis en force antérieurement au profit de la société « Al Ataba Immobilière », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 34 620 dinars.

Aucune marge n'a été réalisée en 2015 sur ce contrat.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ce contrat s'élève à 1 dinar.

##### Société Financière Tunisienne

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la Société Financière Tunisienne, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 300 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 32 354 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 270 240 dinars.

##### ECLAIR PRYM TUNISIE

Au cours de l'exercice 2015, HL a mis en force 2 contrats au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 237 528 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 863 537 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 52 230 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 535 987 dinars.

##### MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Au cours de l'exercice 2015, HL a mis en force un contrat au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 26 767 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 160 810 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 12 655 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 131 375 dinars.

#### STE PRYM FASHION TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société PRYM FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 81 497 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 3 905 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 25 348 dinars.

#### STE HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 165 232 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 3 346 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 46 101 dinars.

#### STE Y K H CONSULTING

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « YKH CONSULTING », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 51 056 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 756 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 3 659 dinars.

#### STE YKH IMMOBILIERE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société YKH IMMOBILIERE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 69 933 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 4 255 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 35 221 dinars.

#### STE HERMES CONSEIL

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 102 681 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 2 686 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 20 783 dinars.

#### Billets de trésorerie et certificats de dépôt

##### Société Immobilière ECHARIFA

1- HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société Immobilière ECHARIFA, dans laquelle elle détient 26,56% du capital et échéant en 2015 :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2.000.000, souscrit le 29 décembre 2014 et échéant le 28 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 10.810 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 22 décembre 2014 et échéant le 21 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 6.005 DT.

2- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 39.800.000 DT, durant la période allant du 21 janvier 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 226.423 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 4.000.000 DT.

#### Société Immobilière AL KADIRIA

1- HL a émis, le 26 décembre 2014, un billet de trésorerie souscrit par la Société Immobilière AL KADIRIA, dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de D : 4.000.000 et échéant le 25 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés au titre de l'exercice 2015 s'élève à 19.217DT.

2- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 42.000.000 DT, durant la période allant du 25 janvier 2015 au 22 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 256.371 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 2.500.000 DT.

#### Abdelkader ESSEGHAIER

1- HL a émis, le 26 novembre 2014, un billet de trésorerie souscrit par Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant de D : 1.500.000 et échéant le 24 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés au titre de l'exercice 2015 s'élève à 16.022 DT.

2- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 25.500.000 DT, durant la période allant du 24 février 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 142.828 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 2.500.000 DT.

#### ECLAIR FASHION TUNISIE

HL a émis, le 25 novembre 2014, un billet de trésorerie souscrit par la société ECLAIR FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de D : 500.000 et échéant le 23 février 2015, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés au titre de l'exercice 2015 s'élève à 5.242 DT.

#### Eclair Prym Tunisie

HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la Société Eclair Prym Tunisie dans laquelle elle détient 24,00% du capital, pour un montant global de 3.100.000 DT, durant la période allant du 23 février 2015 au 5 octobre 2015, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 18.617 DT.

### PRYM FASHION TUNISIE

1- HL a émis, le 25 novembre 2014, un billet de trésorerie souscrit par la société PRYM FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de D : 500.000 et échéant le 23 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés au titre de l'exercice 2015 s'élève à 5.242 DT.

2- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 5.500.000 DT, durant la période allant du 23 février 2015 au 19 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 31.228 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 500.000 DT.

### EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT

1- HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT, dans laquelle elle a des dirigeants communs et échéant en 2015 :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 22 octobre 2014 et échéant le 20 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 1.879 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 25 novembre 2014 et échéant le 23 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 5.242 DT.

2- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 11.500.000 DT, durant la période allant du 20 janvier 2015 au 25 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 65.851 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 1.000.000 DT.

### NIDA

1- HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société NIDA, dans laquelle elle détient 19,74% du capital et échéant en 2015 :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 28 novembre 2014 et échéant le 17 janvier 2015, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 2.972 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 8 décembre 2014 et échéant le 6 février 2015, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 3.337 DT.

2- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 19,74% du capital, pour un montant global de 10.400.000 DT, durant la période allant du 17 janvier 2015 au 23 décembre 2015, au taux facial de 6,75%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 58.907 DT.

### LES BATIMENTS MODERNES

1- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un

montant global de 8.000.000 DT, durant la période allant du 16 février 2015 au 22 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 43.835 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 1.000.000 DT.

#### Avances en compte courant associé

Le conseil d'administration, réuni le 29 juillet 2015, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 100.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2015, s'élève à 4.000 dinars.

#### Location de voitures

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease à fin 2015 sont au nombre de 9.

Les charges supportées au titre de l'année 2015 s'élèvent à 82.260 DT.

#### Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 14 avril 2015, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2015 à 29 040 dinars hors taxes, soit 32 525 dinars toutes taxes comprises.

#### Acquisition de terrain

Le conseil d'administration, réuni le 20 octobre 2015, a autorisé la société à acquérir auprès de la société immobilière « ECHARIFA », dans laquelle elle détient 26,56% du capital social, un terrain de 1.502 m<sup>2</sup> sis aux berges du Lac, au prix de 3.300 DT hors taxe le m<sup>2</sup>.

Le prix du terrain a été arrêté à la somme de 5.047.208 DT, il englobe un montant de 90.608 DT engagé par la société immobilière « ECHARIFA » au titre des frais d'architecture, de conseil, de permis de bâtir et autres.

Ce terrain a été acquis dans le but de construire le siège social d'Hannibal Lease.

## Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants se détaillent comme suit:

	PDG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2015	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2015	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2015
<b>Avantages à court terme</b>	<b>250 348</b>	<b>1 629</b>	<b>259 899</b>	<b>55 944</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>
Rémunérations brutes	240 000	-	201 500	36 500	-	-
Charges sociales	6 331	1 629	51 202	19 444	-	-
Assurances	4 016	-	7 197	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	70 000	70 000
<b>Avantages postérieurs à l'emploi (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 004</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>250 348</b>	<b>1 629</b>	<b>271 903</b>	<b>55 944</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>

(1) Le directeur général adjoint bénéficie, en cas de départ à la retraite et à l'instar de tout le personnel, d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

En outre, le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président Directeur Général la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 24.000 DT.

NOTE 39 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 avril 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

#### 4.4.7. Notes complémentaires relatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015

##### 1- Note sur les règles de prise en compte des gains et des pertes de change :

Les dettes et les créances libellées en monnaie étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Par ailleurs, le paragraphe 24 de la norme comptable 15 stipule que :

« L'entreprise doit mentionner les éléments suivants lorsqu'ils sont significatifs :

- a. le montant des différences de change figurant dans le résultat net de l'exercice ;
- b. le montant des différences de change survenues au cours de l'exercice qui sont incluses dans la valeur comptable d'un bien conformément au traitement prévu au paragraphe 22 ;
- c. la méthode d'amortissement des gains ou pertes de change inscrites en écart de conversion conformément au traitement prévu au paragraphe 16 ;
- d. les mouvements des gains et pertes de change inscrits en écart de conversion conformément au traitement prévu au paragraphe 17. »

Nous estimons de ce fait que Hannibal Lease n'a pas réalisé de gains ou de pertes de change significatifs pour établir une note aux états financier à cet effet.

##### 2- Note 15 « capitaux propres » indiquant l'effet du rachat et de la revente des actions propres sur le cours boursier et le pourcentage des actions détenue par la société par rapport au total des actions en circulation :

Cette opération de rachat d'actions s'effectuera en vue de réguler le cours boursier de l'action HL sur la Bourse de Valeur Mobilière de Tunis, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi 94-117 portant réorganisation du marché financier.

Au 31 décembre 2015, la société dispose de 156 actions, soit un pourcentage des actions propres par rapport au total des actions en circulation de 0.003%.

### 3- Note complémentaire sur les Engagements hors bilan

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1)- Engagements donnés						
a) Garantie personnelles						
• cautionnements						
• aval						
• autres garanties						
b) Garanties réelles						
• hypothèques						
• nantissement						
c) Effets escomptés et non échus	0	0		0		
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	51 107 110	51 107 110		0		
g) Engagements sur opérations de Leasing	38 125 594	37 948 215		177 379		
TOTAL	89 232 704	89 055 325		177 379		
2 - Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
• cautionnements	273 601 046	273 601 046				
• aval						
• autres garanties						
b) Garanties réelles						
• hypothèques	1 003 274	1 003 274				
• nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) ligne de découvert						
g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing	70 160 635	68 703 958		1 456 677		
h) Valeurs des biens, objet de Leasing	530 566 625	524 218 378		6 348 247		
Total	875 331 580	867 526 656		7 804 924		
3- Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	3 000 000	3 000 000				
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
Total	3 000 000	3 000 000				

4.4.8. Rapport Général des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2015

**Deloitte.**

*Cabinet MS Louzir  
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Rue du Lac d'Annecy -1053 - Les berges du Lac  
Tel: +216 71 862 430  
Fax: + 216 71 862 437  
[www.deloitte.tn](http://www.deloitte.tn)*

**FINOR**

Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Immeuble International City Center – Tour des bureaux  
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.  
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405  
E-mail : [administration@finor.com.tn](mailto:administration@finor.com.tn)

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

**Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease**

**Introduction**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société HANNIBAL LEASE arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 460.339.719 dinars et un bénéfice net de 4.635.703 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société HANNIBAL LEASE, comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la direction**

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

**Responsabilité des commissaires aux comptes**

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Opinion

A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs et au cours de l'accomplissement de notre mission, nous avons pris connaissance des infractions commises par le coursier de l'agence de Sfax. La société « HANNIBAL LEASE » a déposé une plainte auprès du procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis, le 8 janvier 2016 sous le numéro 7000959/2016.

En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales et du paragraphe 36 de la norme 10 de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, nous avons révélé ces faits délictueux au procureur de la République du tribunal de première instance de Tunis, par lettre en date du 25 avril 2016.

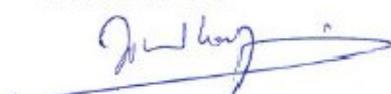
L'incidence desdites infractions s'élevant à 143 KDT et a été constatée en charges durant les exercices 2013-2015.

Tunis, le 27 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte  
Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



**Deloitte.**

*Cabinet MS Louzir  
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Rue du Lao d'Anceoy 1053 Les berges du Lac  
Tel: +216 71 862 430  
Fax: + 216 71 852 437  
[www.deloitte.tn](http://www.deloitte.tn)*

**FINOR**

Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Immeuble International City Center – Tour des bureaux  
Centre Urbain Nord - 1062 Tunis.  
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405  
E-mail : [administration@finor.com.tn](mailto:administration@finor.com.tn)

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

### **Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease**

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### **I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015**

1- Votre conseil d'administration, réuni le 29 juillet 2015, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 100.000 DT, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2015, s'élève à 4 000 dinars.

2- Votre conseil d'administration, réuni le 20 octobre 2015, a autorisé votre société à acquérir auprès de la société immobilière « ECHARIFA », dans laquelle elle détient 26,56% du capital social, un terrain de 1.502 m<sup>2</sup> sis aux berges du Lac, au prix de 3.300 DT hors taxe le m<sup>2</sup>.

Le prix du terrain a été arrêté à la somme de 5.047.208 DT, il englobe un montant de 90.608 DT engagé par la société immobilière « ECHARIFA » au titre des frais d'architecture, de conseil, de permis de bâtir et autres.

Ce terrain a été acquis dans le but de construire le siège social d'Hannibal Lease.

3- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la Société Eclair Prym Tunisie dans laquelle elle détient 24,00% du capital, pour un montant global de 3.100.000 DT, durant la période allant du 23 février 2015 au 5 octobre 2015, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 18.617 DT.

4- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 39.800.000 DT, durant la période allant du 21 janvier 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 226.423 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 4.000.000 DT.

5- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 42.000.000 DT, durant la période allant du 25 janvier 2015 au 22 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 256.371 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 2.500.000 DT.

6- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 25.500.000 DT, durant la période allant du 24 février 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 142.828 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 2.500.000 DT.

7- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 11.500.000 DT, durant la période allant du 20 janvier 2015 au 25 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 65.851 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 1.000.000 DT.

8- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 19,74% du capital, pour un montant global de 10.400.000 DT, durant la période allant du 17 janvier 2015 au 23 décembre 2015, au taux facial de 6,75%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 58.907 DT.

9- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 8.000.000 DT, durant la période allant du 16 février 2015 au 22 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 43.835 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 1.000.000 DT.

10- HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 5.500.000 DT, durant la période allant du 23 février 2015 au 19 janvier 2016, au taux facial de 7,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 31.228 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2015, à 500.000 DT.

## II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

1- Votre conseil d'administration réuni le 14 avril 2015, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de votre société. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2015 à 29 040 dinars hors taxes, soit 32 525 dinars toutes taxes comprises.

2- HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société Immobilière ECHARIFA, dans laquelle elle détient 26,56% du capital et échéant en 2015 :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2.000.000, souscrit le 29 décembre 2014 et échéant le 28 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 10.810 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 22 décembre 2014 et échéant le 21 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 6.005 DT.

3- HL a émis, le 26 décembre 2014, un billet de trésorerie souscrit par la Société Immobilière AL KADIRIA, dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de D : 4.000.000 et échéant le 25 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés au titre de l'exercice 2015 s'élève à 19.217DT.

4- HL a émis, le 26 novembre 2014, un billet de trésorerie souscrit par Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant de D : 1.500.000 et échéant le 24 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés au titre de l'exercice 2015 s'élève à 16.022 DT.

5- HL a émis, le 25 novembre 2014, un billet de trésorerie souscrit par la société ECLAIR FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de D : 500.000 et échéant le 23 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés au titre de l'exercice 2015 s'élève à 5.242 DT.

6- HL a émis, le 25 novembre 2014, un billet de trésorerie souscrit par la société PRYM FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de D : 500.000 et échéant le 23 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés au titre de l'exercice 2015 s'élève à 5.242 DT.

7- HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT, dans laquelle elle a des dirigeants communs et échéant en 2015 :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 22 octobre 2014 et échéant le 20 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 1.879 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 25 novembre 2014 et échéant le 23 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 5.242 DT.

8- HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société NIDA, dans laquelle elle détient 19,74% du capital et échéant en 2015 :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 23 novembre 2014 et échéant le 17 janvier 2015, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 2.972 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 8 décembre 2014 et échéant le 6 février 2015, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 3.337 DT.

### III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit:

- Le conseil d'administration réuni le 27 Mai 2015, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Président Directeur Général de la société. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 1<sup>er</sup> juin 2015. Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la cotisation sociale, de l'assurance groupe et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Le conseil d'administration réuni le 27 Mai 2015 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 1<sup>er</sup> juin 2015. Cette rémunération est composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu ainsi que la prise en charge de la cotisation sociale et de l'assurance groupe. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et d'une indemnité de départ à la retraite fixée à six salaires bruts à l'instar de tout le personnel ainsi que la prise en charge de toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2015, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2015.

Les obligations et engagements de la société Hannibal Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	PDG		DGA		Membres du CA, du CFAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2015	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2015	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2015
Avantages à court terme	250 348	1 629	259 899	55 944	70 000	70 000
Rémunérations brutes	240 000	-	201 500	36 500	-	-
Charges sociales	6 331	1 629	51 202	15 444	-	-
Assurances	4 016	-	7 197	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	70 000	70 000
Avantages postérieurs à l'emploi (1)	-	-	12 004	-	-	-
	250 348	1 629	271 903	55 944	70 000	70 000

(1) Le directeur général adjoint bénéficie, en cas de départ à la retraite et à l'instar de tout le personnel, d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président Directeur Général de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 24.000 DT.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 27 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte  
Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



FINOR

Mustapha MEDHOUB



4.5. Engagements financiers au 31 décembre 2015

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1)- Engagements donnés						
a) Garantie personnelles						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties						
b) Garanties réelles						
•hypothèques						
•nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	51 107 110	51 107 110				
g) Engagements sur opérations de Leasing	38 125 594	37 948 215		177 379		
<b>TOTAL</b>	<b>89 232 704</b>	<b>89 055 325</b>		<b>177 379</b>		
2 - Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
• cautionnements	273 601 046	273 601 046				
•aval						
•autres garanties						
b) Garanties réelles						
•hypothèques	1 003 274	1 003 274				
•nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) ligne de découvert						
g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing	70 160 635	68 703 958		1 456 677		
h) Valeurs des biens, objet de Leasing	530 566 625	524 218 378		6 348 247		
<b>Total</b>	<b>875 331 580</b>	<b>867 526 657</b>		<b>7 804 924</b>		
3- Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	3 000 000	3 000 000				
*Effets escomptés et non échus						
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
<b>Total</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 000 000</b>				

II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Néant.

4.6. Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 31 décembre 2015

4.6.1. Encours des emprunts obligataires émis par Hannibal Lease au 31 décembre 2015

(En Dinars)

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours 31/12/2015
E.O 2012/1 TF	18 500 000	28/09/2014	6,75%	5 ans	7 400 000
E.O 2012/1 TV	1 500 000	28/09/2014	TMM+2	5 ans	600 000
E.O 2013/1 TF	16 000 000	17/05/2014	6,90%	5 ans	9 600 000
E.O 2013/1 TV	4 000 000	17/05/2014	TMM+1,9	5 ans	2 400 000
E.O 2013/2 TF	12 080 000	28/02/2014	7,20%	5 ans	9 664 000
E.O 2013/2 TF	13 220 000	28/02/2014	7,35%	7 ans avec 2 ans de grâce	13 220 000
E.O 2013/2 TV	4 700 000	28/02/2014	TMM+2,2	5 ans	3 760 000
E.O 2014/1 TF	15 200 000	30/10/2015	7,65%	5 ans	12 160 000
E.O 2014/1 TF	12 880 000	30/10/2015	7,80%	7 ans avec 2 ans de grâce	12 880 000
E.O 2014/1 TV	2 000 000	30/10/2015	TMM+2,3	5 ans	1 600 000
E.O 2015/1 TF	11 200 000	30/04/2015	7,70%	5 ans	11 200 000
E.O 2015/1 TF	18 800 000	30/04/2015	7,85%	7 ans avec 2 ans de grâce	18 800 000
E.O 2015/1 TV	0	30/04/2015	TMM+2,3	5 ans	0
E.O 2015 s TF	5 515 000	25/11/2015	7,72%	5 ans	5 515 000
E.O 2015 s TF	19 485 000	25/11/2015	7,92%	7 ans avec 2 ans de grâce	19 485 000
E.O 2015 s TV	0	25/11/2015	TMM+2,4	5 ans	0
E.O 2015/2 TF	14 670 000	28/03/2016	7,65%	5 ans	0
E.O 2015/2 TF	23 330 000	28/03/2016	7,85%	7 ans avec 2 ans de grâce	0
E.O 2015/2 TV	0	28/03/2016		5 ans	0
Total	193 080 000				128 284 000

4.6.2. Encours des emprunts bancaires de leasing contractés par Hannibal Lease au 31 décembre 201 (En Dinars)

Emprunts	Montants	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours 31/12/2015
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>					
AMENBANK 2MDT (2011)	2 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	200 000
AMENBANK 3MDT (2011)	3 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	150 000
AMENBANK 3 MDT (2012)	3 000 000	TMM +2,25%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ANS	750 000
AMENBANK 2 MDT (2012)	2 000 000	TMM +2,25%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ANS	526 316
AMENBANK 5 MDT (2013)	5 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	2 959 126
AMENBANK 5 MDT (2014)	5 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	3 459 661
AMENBANK 2 MDT (2014)	2 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2018)	4 ANS	1 322 963
AMENBANK 2 MDT (2014)	2 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2018)	5 ANS	1 320 301
AMENBANK 2 MDT (2014)	2 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2018)	5 ANS	1 446 182
AMENBANK 2 MDT (2015)	2 000 000	TMM +2,65%	Trimestriellement (2015-2020)	5 ANS	1 915 788
AMENBANK 1 MDT (2015)	1 000 000	TMM +2,65%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	1 000 000
AMENBANK 1 MDT (2015)	1 000 000	TMM +2,65%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	1 000 000
AMENBANK 1 MDT (2015)	1 000 000	TMM +2,65%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	1 000 000
AMENBANK 2 MDT (2015)	2 000 000	TMM +2,65%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	2 000 000
ATB 3MDT (2011)	3 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	150 000
ATB 1,5MDT (2012)	1 500 000	TMM +2%	Trimestriellement (2013-2017)	4 ANS	600 000
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	TMM +2%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	1 300 000
ATB 1,5MDT (2014)	1 500 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	1 200 000
ATB 1,5MDT (2015)	1 500 000	TMM +2,3%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	1 500 000
BIAT 2,5MDT (2011)	2 500 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	143 099
BIAT1,5MDT (2011)	1 500 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	86 039
BIAT 1MDT (2011)	1 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	67 125

BIAT 5MDT (2012)	5 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	4 ANS	1 159 918
BIAT 3MDT (2012)	3 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	4 ANS	734 177
BIAT 2MDT (2012)	2 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	4 ANS	491 408
BIAT 2MDT (2012)	2 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	4 ANS	511 041
BIAT 2MDT (2012)	2 000 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2013-2016)	3 ANS	548 589
BIAT 0,5MDT (2012)	500 000	TMM + 1,75%	Trimestriellement (2013-2016)	3 ANS	136 553
BIAT6MDT (2013)	6 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	3 277 197
BIAT1MDT (2013)	1 000 000	TMM +2,25%	Trimestriellement (2013-2015)	5 ANS	1 950 000
BIAT1,5MDT (2014)	1 500 000	TMM +2,25%	Trimestriellement (2014-2015)	2 ANS	1 805 556
BIAT3MDT (2014)	3 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	1 911 765
BIAT2,5MDT (2014)	2 500 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	4 250 000
BIAT2,5MDT (2014)	2 500 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	4 229 523
BIAT5MDT (2015)	5 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2015-2020)	5 ANS	1 888 889
BIAT4MDT (2015)	4 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2015-2020)	5 ANS	3 777 778
BIAT3MDT (2015)	3 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	3 000 000
BIAT2MDT (2015)	2 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	2 000 000
BTE 3MDT (2011)	3 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	150 000
BTE 3MDT (2013)	3 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	1 926 942
BTE 5MDT (2014)	5 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	4 146 328
BTL 5MDT (2011)	5 000 000	TMM + 1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	750 000
BTL 1,5MDT (2014)	1 500 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	1 125 000
BTL 1,5MDT (2014)	1 500 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	1 125 000
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	1 000 000
BTL 2MDT (2015)	2 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2016-2020)	5 ANS	2 000 000
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	860 709
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	3 205 284
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	3 911 315
BT 5MDT (2011)	5 000 000	TMM + 1,5%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	1 000 000
BT 2MDT (2013)	2 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	1 100 000
BT 5MDT (2013)	5 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	2 750 000
BT 3MDT (2015)	3 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2015-2020)	5 ANS	2 700 000
STB BANK 7MDT (2012)	7 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ANS	2 312 674
STB BANK 5MDT (2013)	5 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	2 425 993
BTK 2MDT (2012)	2 000 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2013-2017)	4 ANS	800 000
QNB 5MDT(2015)	5 000 000	7%	Trimestriellement (2015-2021)	7 ANS	4 285 714
BNA 5MDT(2015)	5 000 000	TMM + 2,75%	Trimestriellement (2015-2020)	5 ANS	4 250 000
CITIBANK 10.5 MDT	10 500 000	TMM+1,75%	CREDIT RELAIS	6 Mois	7 000 000
CITIBANK 15 MDT	15 000 000	TMM+1,75%	CREDIT RELAIS	6 Mois	9 000 000
CITIBANK 8 MDT	8 000 000	TMM+1,75%	CREDIT RELAIS	6 Mois	4 000 000
SOUS TOTAL 1	202 000 000				117 593 953
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>					
BAD 5MDT(2013)	4 996 434	4,72%	Semestriellement (2016-2023)	9 ANS AVEC 3 ANS DE GRACE	4 996 434
BAD 1MDT(2014)	1 000 000	4,72%	Semestriellement (2016-2023)	9 ANS AVEC 3 ANS DE GRACE	1 000 000
BIRD 1MDT(2015)	1 000 000	TMM+1,75%	Semestriellement (2019-2026)	12 ANS AVEC 3 ANS DE GRACE	1 000 000
BIRD 5MDT(2015)	5 000 000	TMM+1,75%	Semestriellement (2019-2026)	12 ANS AVEC 3 ANS DE GRACE	5 000 000
BIRD 6MDT(2015)	6 000 000	TMM+1,75%	Semestriellement (2019-2026)	12 ANS AVEC 3 ANS DE GRACE	6 000 000
SOUS TOTAL 2	17 996 434				17 996 434
Total	219 996 434				135 590 387

4.6.3. Encours des billets de trésorerie et certificats de leasing contractés par Hannibal Lease (En Dinars)  
au 31 décembre 2015

SOUSCRIPTEURS	Montants	Échéance	Encours 31/12/2015
<u>Certificat de leasing</u>			
Certificats de leasing Baraka Bank (Taux : TMM+2,25)	35 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	35 000 000
Certificats de leasing Zitouna Bank (Taux Fixe)	13 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	13 000 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	500 000	04/03/2016	500 000
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	1 000 000	05/10/2016	1 000 000
Total certificat de leasing	49 500 000		49 500 000
<u>Certificats de dépôt</u>			
SICAV AMEN	500 000	28/01/2016	500 000
AMEN PREMIERE SICAV	1 000 000	28/01/2016	1 000 000
AMEN PREMIERE SICAV	1 000 000	01/03/2016	1 000 000
BSB	1 500 000	11/01/2016	1 500 000
BSB	500 000	20/04/2016	500 000
BSB	2 000 000	22/01/2016	2 000 000
BSB	1 000 000	14/01/2016	1 000 000
AL HIFADH SICAV	1 000 000	09/01/2016	1 000 000
AL HIFADH SICAV	1 000 000	07/03/2016	1 000 000
AL HIFADH SICAV	1 000 000	02/03/2016	1 000 000
IMMOBILIERE AL KADRIA	2 000 000	20/01/2016	2 000 000
IMMOBILIERE AL KADRIA	500 000	22/01/2016	500 000
Mr, ABDELKADER ESSEGHAIER	2 000 000	20/01/2016	2 000 000
Mr, ABDELKADER ESSEGHAIER	500 000	28/01/2016	500 000
LES BATIMENTS MODERNES	1 000 000	22/01/2016	1 000 000
IMMOBILIERE ECHARIFA	1 000 000	23/01/2016	1 000 000
IMMOBILIERE ECHARIFA	1 500 000	26/01/2016	1 500 000
IMMOBILIERE ECHARIFA	1 000 000	28/01/2016	1 000 000
IMMOBILIERE ECHARIFA	500 000	08/01/2016	500 000
EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT	500 000	19/01/2016	500 000
EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT	500 000	25/01/2016	500 000
PRYM FASHION TUNISIE	500 000	19/01/2016	500 000
QNB	4 000 000	28/01/2016	4 000 000
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	500 000	05/01/2016	500 000
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	500 000	23/02/2016	500 000
STRATEGIE ACTIONS SICAV	500 000	13/01/2016	500 000
LE BUREAU UNIFIE AUTOMOBILE TUNISIEN(BUAT)	1 000 000	12/10/2016	1 000 000
LE BUREAU UNIFIE AUTOMOBILE TUNISIEN(BUAT)	1 000 000	03/03/2016	1 000 000
STE UNIT	500 000	27/04/2016	500 000
Mr, ABDELWAHEB BEN AYED	1 000 000	07/05/2016	1 000 000
STE EL HANA	2 500 000	07/05/2016	2 500 000
CAISSE DES DEPOT ET CONSIGNATIONS	1 000 000	14/03/2016	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	2 000 000	15/03/2016	2 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 500 000	04/02/2016	1 500 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 000 000	16/02/2016	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 000 000	07/03/2016	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 000 000	23/02/2016	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	2 000 000	14/03/2016	2 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 000 000	02/03/2016	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 000 000	16/03/2016	1 000 000
Total de Certificats de dépôt	45 000 000		45 000 000

<u>Billets de trésorerie non avalisés</u>			
HEXABYTE/ATTIJARI	400 000	08/01/2016	400 000
SAMIRA MAAROUF BOURAOUI	600 000	28/01/2016	600 000
Total billets de trésorerie non avalisés	1 000 000		1 000 000

Total des certificats de dépôts, certificats de leasing et billets de trésorerie	95 500 000		95 500 000
--	------------	--	------------

#### 4.7. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire HL 2016-1

##### Liste des souscripteurs à taux fixe

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit (DT)	%
SICAV	13	133 000	13 300 000	66,5%
BANQUE	2	40 000	4 000 000	20,0%
ASSURANCE	3	27 000	2 700 000	13,5%
Total	18	200 000	20 000 000	100,0%

Durée	Taux d'intérêt
5 ans	7,65% et/ou TMM+2,45%

##### Liste des souscripteurs à taux variable

Néant.

4.8. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre

(En Dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2015	2014		2015	2014		2015	2014
Intérêts de leasing	37 553 640	30 063 837	Intérêts et charges assimilés	23 671 235	19 066 695			
Intérêts de retard	665 544	725 719						
Variation des produits réservés	(82 591)	57 522						
Produits accessoires	1 504 537	1 252 461						
Autres produits d'exploitation	27 452	26 145						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>39 668 582</u>	<u>32 125 685</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>23 671 235</u>	<u>19 066 695</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>15 997 347</u>	<u>13 058 990</u>
Marge commerciale (PNB)	15 997 347	13 058 990	Autres charges d'exploitation	2 646 892	2 639 352			
Produits des placements	421 147	161 482	Charges de personnel	4 520 993	3 991 089			
<u>Sous total</u>	<u>16 418 494</u>	<u>13 220 473</u>	<u>Sous total</u>	<u>7 167 885</u>	<u>6 630 441</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>9 250 608</u>	<u>6 590 031</u>
Excédent brut d'exploitation	9 250 608	6 590 031	Dotations aux amortissements et aux résorptions	575 730	608 286			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	919 941	1 341 704	- Pour dépréciation des créances	3 198 239	3 026 788			
- pour risque et charges	-	-	- Collectives	500 000	200 000			
Autres produits ordinaires	95 287	67 342	- Pour dépréciation des titres	183 942	118 888			
			- Pour risques et charges	-	50 000			
			- Pour autres actifs	40 892	-			
			Autres pertes ordinaires	1 400	40 182			
			Impôts sur les bénéfices	1 129 930	829 584			
<u>Sous total</u>	<u>10 265 836</u>	<u>7 999 078</u>	<u>Sous total</u>	<u>5 630 133</u>	<u>4 873 727</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>4 635 703</u>	<u>3 125 350</u>
						<u>Résultat net</u>	<u>4 635 703</u>	<u>3 125 350</u>

4.9. Tableau de mouvement des capitaux propres

En Dinars

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2013	28 700 000	702 192	3 487 979	8 830 000	1 583 107	-	-	2 423 622	45 726 899
Affectations approuvées par l'A.G.O du 9 juin 2014		200 337			2 223 285			(2 423 622)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013					(1 722 000)				(1 722 000)
Rachat d'actions propres						(1 199 602)			(1 199 602)
Résultat de l'exercice 2014								3 125 350	3 125 350
Solde au 31 décembre 2014	28 700 000	902 529	3 487 979	8 830 000	2 084 392	(1 199 602)	-	3 125 350	45 930 648
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Mai 2015		260 487			2 864 863			(3 125 350)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					(2 009 000)				(2 009 000)
Rachat d'actions propres						(509 293)			(509 293)
Cession d'actions propres						1 707 603	12 529		1 720 132
Résultat de l'exercice 2015								4 635 703	4 635 703
Solde au 31 décembre 2015	28 700 000	1 163 016	3 487 979	8 830 000	2 940 255	(1 292)	12 529	4 635 703	49 768 190
Affectations approuvées par l'A.G.O du 01 juin 2016		378 798			4 256 905			(4 635 703)	
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015					(2 353 400)				(2 353 400)
Solde au 31 décembre 2015 après affectation du résultat	<b>28 700 000</b>	<b>1 541 814</b>	<b>3 487 979</b>	<b>8 830 000</b>	<b>4 843 760</b>	<b>(1 292)</b>	<b>12 529</b>	<b>0</b>	<b>47 414 790</b>

4.10. Affectation des résultats des trois derniers exercices En Dinars

Désignation	2015	2014	2013
Résultat Net	4 635 703	3 125 350	2 423 622
Résultat reportés	2 940 255	2 084 392	1 583 106
Réserves légales	378 798	260 487	200 337
Réserves spéciales de réinvestissement	-	-	-
Dividendes	2 353 400	2 009 000	1 722 000
Report à nouveau	4 843 760	2 940 255	2 084 392

4.11. Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation En Dinars

Désignation	2015	2014	2013
Revenus de leasing	39 641 130	32 099 540	26 499 608
Résultat d'exploitation	5 671 746	3 927 774	3 284 810
Capital social	28 700 000	28 700 000	28 700 000
Nombre d'actions	5 740 000	5 740 000	5 740 000
Revenus de leasing par action	6,906	5,592	4,617
Résultat d'exploitation par action	0,988	0,684	0,572

4.12. Evolution du résultat net En Dinars

Désignation	2015	2014	2013
Résultat avant impôt	5 765 633	3 954 934	3 109 662
Résultat net d'impôt	4 635 703	3 125 350	2 423 622
Capital social	28 700 000	28 700 000	28 700 000
Nombre d'actions	5 740 000	5 740 000	5 740 000
Résultat avant impôt par action	1,004	0,689	0,542
Résultat net d'impôt par action	0,808	0,544	0,422
Résultat avant impôt / Capital social	20,09%	13,78%	10,84%
Résultat net d'impôt / Capital social	16,15%	10,89%	8,44%

4.13. Evolution de la marge brute d'autofinancement En Dinars

Désignation	2015	2014	2013
Résultat net de l'exercice	4 635 703	3 125 350	2 423 622
Dotation aux amortissements	575 730	608 286	518 894
Dotation nettes aux provisions	3 003 132	2 053 972	1 940 312
Marge brute d'autofinancement	8 214 565	5 787 608	4 882 828

4.14. Evolution des dividendes En Dinars

Désignation	2015	2014	2013
Résultat Net	4 635 703	3 125 350	2 423 622
Montant global des dividendes	2 353 400	2 009 000	1 722 000
Capital social	28 700 000	28 700 000	28 700 000
Nombre d'actions	5 740 000	5 740 000	5 740 000
Dividende par action	0,410	0,350	0,300
Date de mise en paiement	24/06/2016	25/06/2015	29/07/2014

#### 4.15. Indicateurs de gestion et ratios

	2015	2014	2013
Indicateurs de gestion en DT			
Résultat de la période (1)	4 635 703	3 125 350	2 423 622
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	437 657 819	357 498 186	302 253 875
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	484 048 946	387 019 011	332 659 027
Fonds propres (avant résultat net) (3)	45 132 487	42 805 298	43 303 277
Capitaux propres avant affectation	49 768 190	45 930 648	45 726 899
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	427 937 789	350 684 452	298 109 120
Créance classées (4)	25 656 457	23 753 576	25 264 794
Produits réservés (5)	1 103 820	1 021 228	1 186 405
Total provisions (6)	18 073 363	15 795 064	15 608 382
Emprunts et ressources spéciales (7)	365 028 023	289 261 943	239 910 198
Dettes envers la clientèle	5 685 303	4 586 936	4 114 715
Total bilan	460 339 719	367 563 091	316 915 562
Charges de personnel	4 520 993	3 991 089	3 421 138
Dotations nettes aux provisions	3 003 132	2 053 972	1 940 312
Intérêts et produits assimilés de leasing	39 641 130	32 099 540	26 499 608
Charges financières (8)	23 671 235	19 066 695	15 350 723
Total charges d'exploitation	7 743 615	7 238 727	6 127 216
Produits nets	16 418 494	13 220 473	11 352 338
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	9,32%	11,06%	13,02%
Rentabilité de fonds propres (1)/(3)	10,27%	7,30%	5,60%
Taux de créance classées(4)/(2)	5,30%	6,14%	7,59%
Ratio de couverture de créances classées (5)+(6)/(4)	74,74%	70,79%	66,48%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Porte feuille d'investissement	6,00%	6,64%	8,36%
Ratio de Fonds propres selon la circulaire 91-24 de la BCT *	15,26%	12,18%	14,21%
Ratio de gestion			
Charges de personnel/ produits nets	27,54%	30,19%	30,14%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	36,38%	30,89%	26,22%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	47,16%	54,75%	53,97%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	18,29%	15,54%	17,09%
Ratio de structure			
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	9,80%	11,65%	13,66%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	79,30%	78,70%	75,70%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	92,96%	95,41%	94,07%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle)/Créances sur clientèle, opérations de leasing	86,63%	83,79%	81,86%
Ratio de rentabilité			
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	10,27%	7,30%	5,60%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	1,01%	0,85%	0,76%
Résultat net/ Produits nets	28,23%	23,64%	21,35%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	9,26%	9,15%	8,89%
Produits nets/ Total bilan	3,57%	3,60%	3,58%

\* Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (Banques et société de leasing que ses fonds propres nets représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

#### 4.16. Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2015

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés de la Société Hannibal Lease arrêtés au 31/12/2015, soulèvent les observations suivantes par rapport au système comptable des entreprises en ce qui concerne :

Les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes nécessaires notamment :

- Une note complémentaire sur l'état de flux de trésorerie consolidé et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 70 de la NC01 norme générale ;
- Une note complémentaire à la note 1.2 « participations et organigramme du groupe » indiquant la quote-part d'intérêt dans le capital et, si celle-ci est différente, la quote-part des droits de vote détenus et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés.

Hannibal Lease s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2016 et suivants.
--

4.16.1. Bilan consolidé au 31 décembre 2015 (exprimé en Dinar Tunisien)

		<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
<b>ACTIFS</b>			
	<u>Notes</u>		
Liquidités et équivalents de liquidités	5	7 270 784	3 553 373
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	6	423 119 729	347 270 944
Portefeuille-titres de placement	7	2 406 741	1 256 783
Portefeuille d'investissement	8	7 459 387	5 493 362
Valeurs Immobilisées	9	14 533 076	7 326 792
Actifs d'impôts différés	10	291 886	327 348
Autres actifs	11	6 134 657	3 264 752
		<b><u>461 216 261</u></b>	<b><u>368 493 353</u></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>			
		<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
<b>PASSIFS</b>			
	<u>Notes</u>		
Concours bancaires	12	1 254 018	2 365 934
Dettes envers la clientèle	13	5 685 303	4 586 936
Emprunts et dettes rattachées	14	365 028 023	289 261 943
Fournisseurs et comptes rattachés	15	35 832 031	22 893 943
Autres passifs	16	2 912 550	2 794 026
		<b><u>410 711 925</u></b>	<b><u>321 902 782</u></b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>			
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	17	<b><u>6 971</u></b>	<b><u>6 078</u></b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		28 700 000	28 700 000
Réserves		4 663 524	4 390 508
Prime d'émission		8 830 000	8 830 000
Actions propres		(1 292)	(1 199 602)
Résultats reportés consolidés		3 590 193	2 356 512
Résultat consolidé		4 714 939	3 507 075
<b>Total des capitaux propres</b>	18	<b><u>50 497 365</u></b>	<b><u>46 584 494</u></b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b><u>461 216 261</u></b>	<b><u>368 493 353</u></b>

4.16.2. Etat des engagements hors bilan consolidé au 31 décembre 2015 (exprimé en Dinar Tunisien)

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>89 055 325</b>	<b>51 913 535</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	37 948 215	20 503 624
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	51 107 110	31 409 911
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>869 124 854</b>	<b>758 718 987</b>
Cautions Reçues	273 601 046	259 715 241
Avals reçus	-	4 250 000
Garanties Reçues	1 003 274	1 003 274
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	69 064 032	53 613 652
Valeurs des biens, objet de leasing	525 456 502	440 136 820
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>3 000 000</b>	<b>7 008 121</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	3 000 000	7 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	-	8 121

4.16.3. Etat de résultat consolidé au 31 décembre 2015 (exprimé en Dinar Tunisien)

		<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b>Notes</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Intérêts et produits assimilés de leasing	19	39 278 480	31 821 894
Revenu des opérations de location longue durée	20	2 249 360	1 562 770
Intérêts et charges assimilées	21	(23 672 189)	(19 065 980)
Coût des opérations de location longue durée	22	(1 538 899)	(1 093 966)
Produits des placements	23	255 419	67 320
Autres produits d'exploitation	24	57 864	37 488
<b>Produits nets</b>		<b>16 630 035</b>	<b>13 329 526</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	25	4 702 094	4 126 723
Dotations aux amortissements	26	614 801	629 106
Autres charges d'exploitation	27	2 638 614	2 619 089
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>7 955 509</b>	<b>7 374 918</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<b>8 674 525</b>	<b>5 954 608</b>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	28	2 778 299	1 885 084
Dotations nettes aux autres provisions	29	16 882	216 492
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>5 879 345</b>	<b>3 853 032</b>
Autres pertes ordinaires	30	(239 163)	(57 231)
Autres gains ordinaires	31	110 775	112 094
<b>RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>5 750 957</b>	<b>3 907 896</b>
Impôts différés		(35 462)	6 781
Impôts sur les bénéfices		(1 135 136)	(833 191)
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>4 580 360</b>	<b>3 081 486</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8	135 473	425 418
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>4 715 833</b>	<b>3 506 904</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires	17	(894)	171
<b>RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE</b>		<b>4 714 939</b>	<b>3 507 075</b>
<b>Résultat par action</b>		<b>0,833</b>	<b>0,614</b>

4.16.4. Etat de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2015 (exprimé en Dinar Tunisien)

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements reçus des clients	275 169 744	245 682 968
Décaissements pour financement de contrats de leasing	(302 141 818)	(265 031 215)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(8 500 501)	(6 668 953)
Intérêts payés	(22 506 563)	(17 277 689)
Impôts et taxes payés	(2 370 544)	(1 002 898)
Autres flux liés à l'exploitation	(1 809 706)	(708 178)
	<u>(62 159 388)</u>	<u>(45 005 964)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5 422 415)	(2 866 163)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	681 063	517 443
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(1 756 338)	(748 361)
	<u>(6 497 689)</u>	<u>(3 097 081)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	10 500
Encaissements suite à la cession d'actions propres	1 720 132	-
Décaissements suite au rachat d'actions propres	(509 293)	(1 199 602)
Dividendes et autres distributions	(2 009 000)	(1 722 000)
Encaissements provenant des emprunts	596 250 000	461 280 000
Remboursements d'emprunts	(521 965 433)	(413 953 423)
	<u>73 486 406</u>	<u>44 415 475</u>
<b>Variation de trésorerie</b>	<u>4 829 328</u>	<u>(3 687 569)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	1 187 438	4 875 007
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 016 766	1 187 438

4.16.5. Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion consolidé au 31 décembre 2015 (exprimé en Dinar Tunisien)



#### 4.16.6. Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2015

##### Note 1 : Présentation du groupe

##### 1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « HL » est composé des cinq sociétés suivantes :

- ◆ La société Hannibal Lease « HL » a été créée en juillet 2001 et ayant comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la société Hannibal Lease s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 28.700.000 divisé en 5.740.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis juillet 2013.

- ◆ La société « AMILCAR LLD » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet principal la location de voitures.

Le capital social de la société « AMILCAR LLD » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 12.500 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « IMMOBILIERE ECHARIFA » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1994. Elle a pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social de la société « IMMOBILIERE ECHARIFA » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 8.700.000, divisé en 87.000 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « ECLAIR PRYM TUNISIE » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en septembre 2001 sous le régime d'entreprise totalement exportatrice dans le cadre de la loi n°93-120 portant promulgation du code d'incitations aux investissements. Elle a pour objet la fabrication des fermetures à glissières de tout genre.

Le capital social de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 2.500.000, divisé en 25.000 parts de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « NIDA » est une société anonyme de droit tunisien constituée en mai 2007. Elle a pour objet la promotion, le développement et l'hébergement des centres d'appels.

Le capital social de la société « NIDA » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 13.200.000, divisé en 13.200.000 actions de D : 1 chacune, totalement libérées.

##### 1.2. Participations et organigramme du groupe

Les participations de la société Hannibal Lease dans les entreprises associées et filiales, se détaillent comme suit :

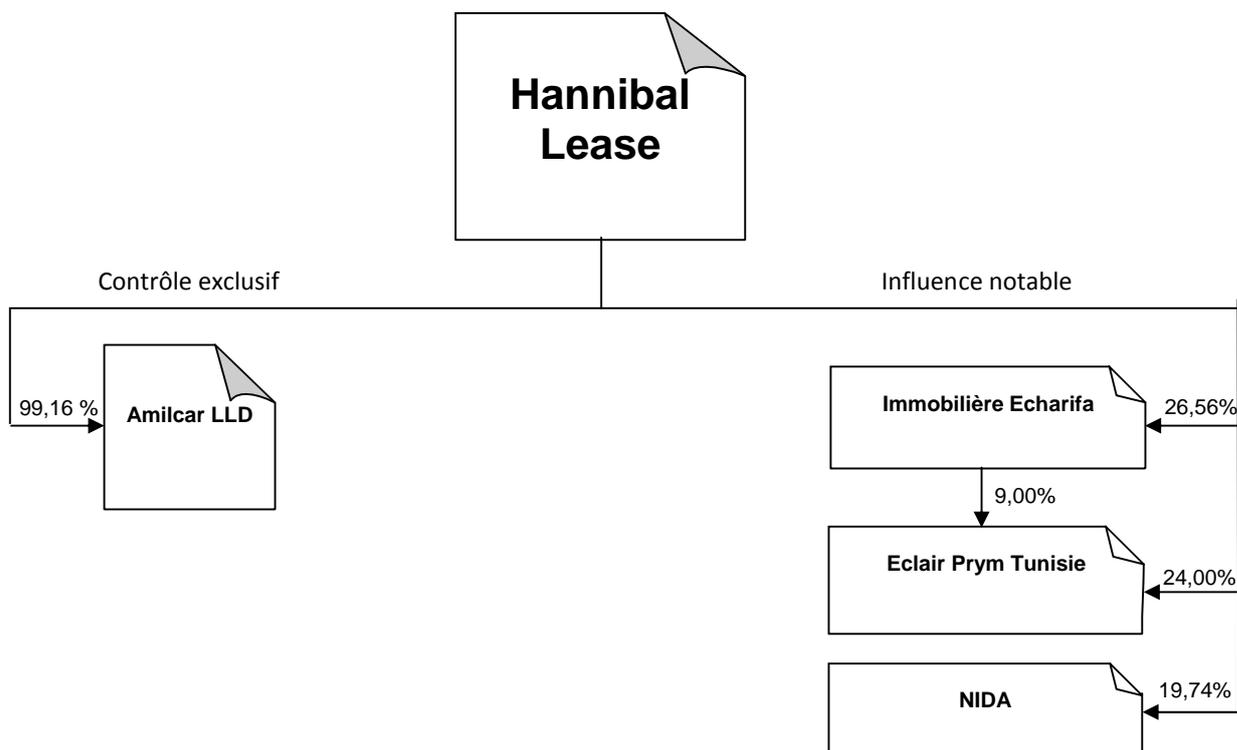
- ✓ Hannibal Lease détient 12.395 titres sur les 12.500 actions formant le capital de la société «AMILCAR LLD », soit un pourcentage de participation de 99,16%.

- ✓ Hannibal Lease détient 23.104 titres sur les 87.000 actions formant le capital de la société « IMMOBILIERE ECHARIFA », soit un pourcentage de participation de 26,56%.
- ✓ Hannibal Lease détient 6.000 titres sur les 25.000 parts formant le capital de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », soit un pourcentage de participation de 24,00%
- ✓ Hannibal Lease détient 2.606.011 titres sur les 13.200.000 actions formant le capital de la société « NIDA », soit un pourcentage de participation de 19,74%

Périmètre de consolidation

	2015	2014
Amilcar LLD	99,16%	99,16%
Société Immobilière ECHARIFA	26,56%	26,56%
Société Eclair Prym Tunisie	24,00%	24,00%
Société NIDA	19,74%	19,74%

Organigramme du groupe au 31/12/2015



## Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

### 2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société Hannibal Lease, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	Degré de contrôle	Méthode retenue
AMILCAR LLD	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIÈRE ECHARIFA	Influence notable	Mise en équivalence
NIDA	Influence notable	Mise en équivalence
ECLAIR PRYM	Influence notable	Mise en équivalence

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

### 2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

### 2.3. Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- Traitement des participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

Toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

- Intégration des sociétés sous contrôle exclusif

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans la filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

#### 2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : l'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

#### 2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

- Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

- Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Note 3 : Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment :

- La norme comptable générale (NCT 1).
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés) et la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n°99-04 du 19 mars 1999, n°2001-12 du 4 mai 2001, n°2012-09 du 29 juin 2012, n°2012-20 du 6 décembre 2012 et n°2013-21 du 30 décembre 2013.

Note 4 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

4-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

4-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

4-3 Sommaire des principales méthodes comptables

4-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche

faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- c) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- d) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

4-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

#### Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

#### Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêté des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

#### 4-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

#### 4-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

##### - Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

##### - Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

#### 4-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

#### 4-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

#### 4-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée aux sociétés du groupe est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

#### 4-3-8 Impôt différé

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

## NOTE 5 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Banques	7 269 934	3 552 190
- Caisses	850	1 182
<u>Total</u>	<u><b>7 270 784</b></u>	<u><b>3 553 373</b></u>

## NOTE 6 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>439 873 350</b>	<b>364 018 398</b>
Encours financiers	421 717 022	349 484 456
Impayés	20 220 576	15 937 156
Intérêts échus différés	(2 130 357)	(1 678 941)
Valeurs à l'encaissement	66 110	275 726
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>4 823 562</b>	<b>1 968 838</b>
<b><u>Total brut des créances leasing</u></b>	<b><u>444 696 911</u></b>	<b><u>365 987 236</u></b>
<b><u>A déduire couverture</u></b>		
Provisions pour dépréciation des encours	(7 740 995)	(6 768 791)
Provisions pour dépréciation des impayés	(10 297 056)	(8 943 103)
Provisions collectives	(2 400 000)	(1 900 000)
Provisions additionnelles	(35 312)	(83 170)
Produits réservés	(1 103 820)	(1 021 228)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b><u>423 119 729</u></b>	<b><u>347 270 944</u></b>

### 6.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b><u>351 453 294</u></b>
<b><u>Addition de la période</u></b>	
- Investissements	273 117 471
- Relocations	8 197 935
- Consolidations	19 125
<b><u>Retraits de la période</u></b>	
- Remboursement du capital	(187 852 926)
- Relocations	(7 532 329)
- Cessions à la valeur résiduelle	(107 049)
- Cessions anticipées	(10 754 938)
<b><u>Solde au 31 décembre 2015</u></b>	<b><u>426 540 583</u></b>

## 6.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
<b><u>Clients ordinaires (1)</u></b>	<b>9 656 514</b>	<b>7 177 404</b>
Inférieur à 1 mois	4 318 048	3 033 963
Entre 1 à 3 mois	3 206 666	1 830 908
Entre 3 et 6 mois	808 254	507 502
Entre 6 mois et 1 année	365 010	594 670
Supérieur à 1 année	958 536	1 210 359
<b><u>Clients litigieux (2)</u></b>	<b>10 564 062</b>	<b>8 759 752</b>
<b><u>Total (1)+(2)</u></b>	<b><u>20 220 576</u></b>	<b><u>15 937 156</u></b>

6.3 : Analyse et classification des créances sur la clientèle

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	357 984 328	49 818 857	1 211 351	531 515	12 170 971	421 717 022
Impayés	1 562 247	6 131 734	267 519	543 457	11 715 619	20 220 576
Contrats en instance de mise en force	4 600 759	222 803	-	-	-	4 823 562
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>364 147 334</b>	<b>56 173 394</b>	<b>1 478 870</b>	<b>1 074 972</b>	<b>23 886 589</b>	<b>446 761 159</b>
Avances reçues (*)	(4 894 417)	(911)	(663)	(2 548)	(780 765)	(5 679 303)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>359 252 917</b>	<b>56 172 482</b>	<b>1 478 208</b>	<b>1 072 425</b>	<b>23 105 824</b>	<b>441 081 856</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>34 384 912</b>	<b>3 563 303</b>	-	-	-	<b>37 948 215</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>393 637 829</b>	<b>59 735 785</b>	<b>1 478 208</b>	<b>1 072 425</b>	<b>23 105 824</b>	<b>479 030 071</b>
Produits réservés	-	-	(27 533)	(29 774)	(1 046 513)	(1 103 820)
Provisions sur encours financiers	-	-	(8 358)	(2 272)	(7 730 365)	(7 740 995)
Provisions sur impayés	-	-	(36 646)	(208 422)	(10 051 988)	(10 297 056)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(35 312)	(35 312)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(72 537)</b>	<b>(240 468)</b>	<b>(18 864 178)</b>	<b>(19 177 182)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>393 637 829</b>	<b>59 735 785</b>	<b>1 405 671</b>	<b>831 957</b>	<b>4 241 646</b>	<b>459 852 889</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>0,31%</b>	<b>0,22%</b>	<b>4,82%</b>	
			<b>5,36%</b>			
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2014</b>			<b>6,20%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>4,91%</b>	<b>22,42%</b>	<b>81,64%</b>	
			<b>74,75%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2014</b>			<b>70,79%</b>			

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

## NOTE 7 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Actions cotées	1 656 321	1 380 321
- Titres SICAV	1 057 899	-
<u>Total brut</u>	<u>2 714 220</u>	<u>1 380 321</u>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(307 480)	(123 538)
<u>Total net</u>	<u>2 406 741</u>	<u>1 256 783</u>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 412	(153 988)	0,046%
SAH	38 500	1,000	7,792	250 002	-	0,105%
TUNIS RE	10 000	5,000	10,090	100 900	(13 357)	0,067%
TUNIS RE NS 2015	3 333	7,800	7,800	25 997	-	0,067%
Tawasool	272 728	1,000	1,100	300 001	(92 463)	0,253%
Délice Holding	34 247	10,000	14,600	500 006	(47 672)	0,062%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	-	0,104%
<b>Total</b>				<b>1 656 321</b>	<b>(307 480)</b>	

## NOTE 8 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Titres mis en équivalence	6 791 609	5 412 250
- Avances sur acquisitions de titres	586 666	-
- Titres immobilisés	81 112	81 112
<u>Total</u>	<u>7 459 387</u>	<u>5 493 362</u>

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 Décembre 2015 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Coût d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Résultat des opérations inter-groupe	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
- Société immobilière ECHARIFA	2 200 000	517 089	239 849	(10 525)	2 946 413	26,56%
- Société Eclair Prym	600 000	375 750	-	48 252	1 024 003	24,00%
- Société NIDA	2 606 011	117 437	-	97 746	2 821 194	19,74%
	<u>5 406 011</u>	<u>1 010 276</u>	<u>239 849</u>	<u>135 473</u>	<u>6 791 609</u>	

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2015 comme suit :

<u>Emetteur</u>	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût unitaire d'acquisition	Montant Total	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
<u>Total</u>					<u>81 112</u>	

Note 9: Valeurs immobilisées

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	322 867	17 075	33 482	-	373 424	279 770	34 315	-	314 085	-	59 339
Logiciels en cours		25 957	7 525	(33 482)	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>348 824</b>	<b>24 600</b>	-	-	<b>373 424</b>	<b>279 770</b>	<b>34 315</b>	-	<b>314 085</b>	-	<b>59 339</b>
Terrain	-	357 281	5 073 010	-	-	5 430 290	-	-	-	-	-	5 430 290
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	529 729	131 526	-	661 255	-	1 969 271
Matériel de transport	20,0%	5 717 198	3 420 527	-	1 072 223	8 065 501	1 783 717	1 230 403	627 079	2 387 041	16 281	5 662 179
Equipements de bureau	10,0%	597 677	47 830	-	-	645 508	359 842	53 871	-	413 713	-	231 795
Matériel informatique	33,3%	371 659	46 689	-	-	418 348	283 646	49 279	-	332 925	-	85 423
Installations générales	10,0%	589 057	3 439	15 318	-	607 815	246 246	64 821	-	311 066	-	296 748
Autres matériels	10,0%	45 887	-	-	-	45 887	29 545	3 292	-	32 837	-	13 049
Immobilisations en cours		190 700	609 599	(15 318)	-	784 982	-	-	-	-	-	784 982
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>10 749 985</b>	<b>9 201 094</b>	-	<b>1 072 223</b>	<b>18 878 857</b>	<b>3 232 725</b>	<b>1 533 192</b>	<b>627 079</b>	<b>4 138 838</b>	<b>266 281</b>	<b>14 473 737</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>11 098 810</b>	<b>9 225 694</b>	-	<b>1 072 223</b>	<b>19 252 281</b>	<b>3 512 495</b>	<b>1 567 508</b>	<b>627 079</b>	<b>4 452 924</b>	<b>266 281</b>	<b>14 533 076</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

## NOTE 10 : Actifs d'impôts différés

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Actif d'impôt différé, AMILCAR LLD	291 886	327 348
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>291 886</u>	<u>327 348</u>

## NOTE 11 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Clients Amilcar LLD	178 943	492 489
- Charges reportées	1 034 005	819 845
- Dépôts et cautionnements versés	38 500	38 500
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	111 455
- Prêts au personnel	1 057 464	868 612
- Personnel, avances et acomptes	21 781	24 977
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	46 843	20 240
- Etat, crédit de TVA	2 825 963	59 779
- Etat, compte d'attente TVA	279 512	458 850
- Etat, TCL en cours de restitution	118 054	118 054
- Produits à recevoir des tiers	443 305	409 206
- Débiteurs divers	37 884	37 063
- Compte d'attente	5 931	5 931
- Charges constatées d'avances	3 482	-
- Fonds de roulement	41 726	76 153
- Stocks de pièces de rechanges	8 475	4 779
<u>Total brut</u>	<u>6 242 019</u>	<u>3 545 933</u>
<b>A déduire :</b>		
- Provisions	(107 362)	(281 180)
<u>Montant net</u>	<u>6 134 657</u>	<u>3 264 752</u>

## NOTE 12 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Banques, découverts	1 254 018	2 365 934
<u>Total</u>	<u>1 254 018</u>	<u>2 365 934</u>

## NOTE 13 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	5 679 303	4 580 936
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>5 685 303</u>	<u>4 586 936</u>

## NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Banques locales	117 593 952	86 713 385
- Banques étrangères	17 996 434	5 996 434
- Emprunts obligataires	128 284 000	100 080 000
- Billets de trésorerie	1 000 000	48 150 000
- Certificats de dépôts	45 000 000	-
- Certificats de leasing	49 500 000	44 150 000
<u>Total emprunts</u>	<u><b>359 374 386</b></u>	<u><b>285 089 820</b></u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	830 250	690 917
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	211 122	36 951
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	4 402 035	3 329 428
- Intérêts courus sur certificats de leasing	678 853	617 068
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	-	(502 241)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(468 623)	-
<u>Total dettes rattachées</u>	<u><b>5 653 636</b></u>	<u><b>4 172 123</b></u>
<u>Total</u>	<u><b>365 028 023</b></u>	<u><b>289 261 943</b></u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<b><u>BILLETS DE TRESORERIE ET CERTIFICATS DE LEASING</u></b>								
Certificats de Leasing BEST BANK	35 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	30 000 000	110 000 000	(105 000 000)	35 000 000	-	35 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	13 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	13 000 000	52 000 000	(52 000 000)	13 000 000	-	13 000 000
Certificats de Leasing UGFS	180 000	Renouvelable tous les 3 mois	-	-	-	-	-	-
Certificats de Leasing ATTAKAFULLA	1 500 000	Remboursement après 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	1 500 000	4 300 000	(3 950 000)	1 500 000	-	1 500 000
<u>Sous-total</u>			44 150 000	166 300 000	(160 950 000)	49 500 000	-	49 500 000
Billets de Trésorerie à court terme	1 000 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	48 150 000	139 650 000	(186 800 000)	1 000 000	-	1 000 000
Certificats de dépôt	45 000 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	-	139 300 000	(94 300 000)	45 000 000	-	45 000 000
<u>Sous-total</u>			48 150 000	278 950 000	(281 100 000)	46 000 000	-	46 000 000
<u>Total des certificats de leasing et des billets de trésorerie</u>			92 300 000	445 250 000	(442 050 000)	95 500 000	-	95 500 000
<b><u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u></b>								
HL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	6 000 000	-	(6 000 000)	-	-	-
HL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	6 000 000	-	(6 000 000)	-	-	-
HL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	12 000 000	-	(4 000 000)	8 000 000	4 000 000	4 000 000
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	16 000 000	-	(4 000 000)	12 000 000	8 000 000	4 000 000
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2014-2018)	30 000 000	-	(3 356 000)	26 644 000	23 288 000	3 356 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	30 080 000	-	(3 440 000)	26 640 000	23 200 000	3 440 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	30 000 000	-	30 000 000	27 760 000	2 240 000
HL 2015/2	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	-	25 000 000	-	25 000 000	23 897 000	1 103 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			100 080 000	55 000 000	(26 796 000)	128 284 000	110 145 000	18 139 000
<b><u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u></b>								
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	5 996 434	-	-	5 996 434	5 639 546	356 888
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	-	12 000 000	-	12 000 000	12 000 000	-
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			5 996 434	12 000 000	-	17 996 434	17 639 546	356 888

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETEAU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<b><u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u></b>								
B.T.L 6 MDT (2010)	6 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	300 000	-	(300 000)	-	-	-
B.I.A.T 5 MDT(2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	250 000	-	(250 000)	-	-	-
B.I.A.T 2,5 (2010/1)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	125 000	-	(125 000)	-	-	-
B.I.A.T 2,5 (2010/2)	2 500 000	Trimestriellement (2010-2015)	125 000	-	(125 000)	-	-	-
AMEN BANK 5MDT (2010)	5 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	750 000	-	(750 000)	-	-	-
B.I.A.T 1 MDT (2010)	1 000 000	Trimestriellement (2010-2015)	166 330	-	(166 330)	-	-	-
B.I.A.T 4 MDT(2010)	4 000 000	Trimestriellement (2011-2015)	718 546	-	(718 546)	-	-	-
BTE 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	750 000	-	(600 000)	150 000	-	150 000
ATB 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	750 000	-	(600 000)	150 000	-	150 000
AMEN BANK 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	750 000	-	(600 000)	150 000	-	150 000
BIAT 2,5 MDT (2011)	2 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	691 191	-	(548 092)	143 100	-	143 100
BIAT 1,5 MDT (2011)	1 500 000	Trimestriellement (2011-2016)	415 578	-	(329 540)	86 039	-	86 039
AMEN BANK 2 MDT (2011)	2 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	600 000	-	(400 000)	200 000	-	200 000
BIAT 1 MDT (2011)	1 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	310 245	-	(243 119)	67 126	-	67 126
BTL 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 750 000	-	(1 000 000)	750 000	-	750 000
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	1 943 123	-	(1 082 415)	860 708	-	860 708
BT 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimestriellement (2011-2016)	2 000 000	-	(1 000 000)	1 000 000	-	1 000 000
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	3 748 428	-	(1 435 754)	2 312 674	793 420	1 519 255
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	1 350 000	-	(600 000)	750 000	150 000	600 000
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2017)	947 369	-	(421 053)	526 316	105 263	421 053
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	Trimestriellement (2013-2017)	900 000	-	(300 000)	600 000	300 000	300 000
BIAT 5 MDT (2012)	5 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	2 260 880	-	(1 100 961)	1 159 918	-	1 159 918
BIAT 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	1 431 575	-	(697 398)	734 176	-	734 176
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	953 576	-	(462 169)	491 407	-	491 407
BIAT(2) 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	999 753	-	(488 712)	511 041	-	511 041
BIAT(3) 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2016)	1 063 538	-	(514 948)	548 589	-	548 589
BIAT 0,5 MDT (2012)	500 000	Trimestriellement (2013-2016)	264 999	-	(128 446)	136 553	-	136 553
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2017)	1 200 000	-	(400 000)	800 000	400 000	400 000
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	3 750 000	-	(1 000 000)	2 750 000	1 750 000	1 000 000
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	4 437 517	-	(1 160 320)	3 277 197	2 035 000	1 242 197
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	1 500 000	-	(400 000)	1 100 000	700 000	400 000
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	3 656 377	-	(1 230 384)	2 425 993	1 362 765	1 063 228
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2015)	4 133 766	-	(928 481)	3 205 284	2 210 083	995 201
BIAT 1 MDT (2013)	1 000 000	Trimestriellement (2014-2015)	428 571	-	(428 571)	-	-	-
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	2 482 659	-	(555 717)	1 926 942	1 330 003	596 939
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	3 896 444	-	(937 318)	2 959 126	1 951 615	1 007 511
BIAT 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2013-2015)	750 000	-	(750 000)	-	-	-

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BIAT 1.5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2015)	750 000	-	(750 000)	-	-	-
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	2 550 000	-	(600 000)	1 950 000	1 350 000	600 000
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 700 000	-	(400 000)	1 300 000	900 000	400 000
AMENBANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	4 580 531	-	(1 120 870)	3 459 661	2 484 224	975 437
AMENBANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 897 036	-	(574 073)	1 322 963	823 450	499 513
AMENBANK 2 MDT (2014-2)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 782 383	-	(462 082)	1 320 301	822 210	498 091
AMENBANK 2 MDT (2014-3)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 901 929	-	(455 747)	1 446 182	954 919	491 262
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 425 000	-	(300 000)	1 125 000	825 000	300 000
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 425 000	-	(300 000)	1 125 000	825 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	2 361 111	-	(555 556)	1 805 555	1 250 000	555 556
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	5 000 000	-	(853 672)	4 146 328	3 227 439	918 889
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	4 789 930	-	(878 615)	3 911 315	2 967 989	943 326
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 500 000	-	(300 000)	1 200 000	900 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014-2)	2 500 000	Trimestriellement (2015-2019)	2 500 000	-	(588 235)	1 911 765	1 323 529	588 235
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	-	5 000 000	(714 286)	4 285 714	3 571 429	714 286
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	-	5 000 000	(750 000)	4 250 000	3 250 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	-	5 000 000	(750 000)	4 250 000	3 250 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-2)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2018)	-	5 000 000	(770 477)	4 229 523	2 630 446	1 599 077
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	-	3 000 000	(300 000)	2 700 000	2 100 000	600 000
BIAT 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	-	2 000 000	(111 111)	1 888 889	1 444 444	444 444
BIAT 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	-	4 000 000	(222 222)	3 777 778	2 888 889	888 889
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	-	2 000 000	(84 212)	1 915 788	1 567 028	348 760
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 000 000	-	1 000 000	822 957	177 043
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000
BIAT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 400 000	600 000
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 000 000	-	1 000 000	800 000	200 000
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 000 000	-	1 000 000	823 035	176 965
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000
AMEN BANK 1MDT (2015-4)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 000 000	-	1 000 000	820 911	179 089
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	1 500 000	-	1 500 000	1 200 000	300 000
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 636 264	363 736
CITIBANK 10,5 MDT	10 500 000	Crédit relais	-	10 500 000	(3 500 000)	7 000 000	-	7 000 000
CITIBANK 15 MDT	15 000 000	Crédit relais	-	15 000 000	(6 000 000)	9 000 000	-	9 000 000
CITIBANK 8 MDT	8 000 000	Crédit relais	-	8 000 000	(4 000 000)	4 000 000	-	4 000 000
BIAT 5 MDT	5 000 000	En bloc 2015	-	5 000 000	(5 000 000)	-	-	-
<u>Total des crédits des banques locales</u>			86 713 385	84 000 000	(53 119 433)	117 593 952	64 147 311	53 446 641
<u>Total général</u>			285 089 820	596 250 000	(521 965 433)	359 374 386	191 931 857	167 442 529

## NOTE 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	235 378	155 728
<u>Sous total</u>	<u>235 378</u>	<u>155 728</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	3 850 749	33 661
- Fournisseurs, retenue de garantie	-	13 808
<u>Sous total</u>	<u>3 850 749</u>	<u>47 470</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	1 216 523	747 205
- Effets à payer	30 521 551	21 935 711
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>31 745 904</u>	<u>22 690 746</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>35 832 031</u>	<u>22 893 943</u>

## NOTE 16 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Clients, avances et acomptes	-	48 236
- Personnel, rémunérations dues	2 156	-
- Personnel, provisions pour congés payés	100 174	71 508
- Personnel, autres charges à payer	300 000	200 000
- Etat, retenues sur salaires	90 544	88 587
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	467 430	393 904
- Etat, retenues sur TVA	8 201	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	57 202	27 974
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	60 000	20 610
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	383 764	207 611
- Etat, autres impôts et taxes à payer	88 710	165 211
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	2 772	2 030
- Etat, TVA à payer	-	31 539
- Etat, Redevance de compensation	27 042	58 731
- CNSS	217 956	207 692
- CAVIS	26 782	22 948
- et autres charges	15 304	15 268
- Crédoeurs divers	108 444	78 498
- Prestataires Assurances	292 420	724 796
- Diverses Charges à payer	585 804	340 618
- Produits constatés d'avance	-	588
- Personnel, provisions pour départ à la retraite	7 670	17 500
- Provisions pour risques et charges	70 176	70 176
<u>Total</u>	<u>2 912 550</u>	<u>2 794 026</u>

## NOTE 17 : Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Amilcar LLD		
- Dans le capital	10 500	10 500
- Dans les réserves	(4 422)	(4 252)
- Dans le résultat	894	(171)
<u>Total</u>	<u>6 971</u>	<u>6 078</u>

## NOTE 18 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Capital social	(A)	28 700 000	28 700 000
- Réserve légale	(B)	1 163 016	902 529
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	3 487 979
- Primes d'émission		8 830 000	8 830 000
- Actions propres	(D)	(1 292)	(1 199 602)
- Complément d'apport		12 529	-
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence		1 010 276	709 850
- Dividendes reçus des filiales		161 728	64 162
- Résultats reportés		2 418 189	1 582 500
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>45 782 426</b>	<b>43 077 419</b>
Résultat net des sociétés intégrés		4 580 360	3 081 486
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		135 473	425 418
Part revenant aux intérêts minoritaires		(894)	171
<b>Résultat consolidé de l'exercice</b>		<b>4 714 939</b>	<b>3 507 075</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	(E)	<b>50 497 365</b>	<b>46 584 494</b>
Nombre d'actions (2)		5 660 072	5 710 418
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,833	0,614

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2015 à D : 28.700.000 composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.  
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 09 juin 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 26 Août 2014, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 5% du total des actions composant le capital à la date de l'assemblée générale ordinaire du 09 juin 2014, soit 287.000 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2014	160 790	1 199 602
Achats de la période	64 787	509 293
Cession de la période	(225 421)	(1 720 132)
Complément d'apport		12 529
Solde au 31 décembre 2015	156	1 292

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2015, 0,003% du capital social.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

**TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**AU 31 DECEMBRE 2015**  
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Actions propres	Complément d'apport	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2013	28 700 000	702 192	3 487 979	8 830 000	369 275	90 520	-	-	1 088 185	2 730 217	45 998 368
Affectations approuvées par l'A.G.O du 09 juin 2014		200 337			332 522	(90 520)			2 477 885	(2 920 224)	-
Affectations des résultats des filiales					24 955	50 829			(265 792)	190 007	-
Effet de l'évolution du périmètre de consolidation					3 424	13 333					16 757
Effet de variation du % d'intérêts									4 252		4 252
Modification comptable affectant les résultats des filiales					(17 397)						(17 397)
Autres					(2 929)				(30)		(2 959)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013									(1 722 000)		(1 722 000)
Rachat d'actions propres							(1 199 602)				(1 199 602)
Résultat de l'exercice 2014										3 507 075	3 507 075
Solde au 31 décembre 2014	28 700 000	902 529	3 487 979	8 830 000	709 850	64 162	(1 199 602)	-	1 582 500	3 507 075	46 584 494
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Mai 2015		260 487			40 643	(64 162)			2 848 596	(3 085 564)	-
Affectations des résultats des filiales					259 783	161 728				(421 511)	-
Autres									(3 907)		(3 907)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014									(2 009 000)		(2 009 000)
Rachat d'actions propres							(509 293)				(509 293)
Cession d'actions propres							1 707 603	12 529			1 720 132
Résultat de l'exercice 2015										4 714 939	4 714 939
Solde au 31 décembre 2015	28 700 000	1 163 016	3 487 979	8 830 000	1 010 276	161 728	(1 292)	12 529	2 418 189	4 714 939	50 497 365

## NOTE 19 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Intérêts de leasing	37 190 990	29 786 191
- Intérêts de retard	665 544	725 719
- Prélouer	104 186	88 884
- Frais de dossier	409 264	333 620
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	324 501	306 950
- Frais de rejet	518 131	373 442
- Commissions d'assurance	148 456	149 565
<u>Total des produits</u>	<u>39 361 071</u>	<u>31 764 371</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	152 370	269 929
Intérêts de retard antérieurs	10 719	9 826
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(235 067)	(207 514)
Intérêts de retard	(10 614)	(14 719)
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(82 591)</u>	<u>57 522</u>
<u>Total des intérêts et des produits de leasing</u>	<u>39 278 480</u>	<u>31 821 894</u>

## NOTE 20 : Revenu des opérations de location longue durée

L'analyse des revenus des opérations de location longue durée se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Location courte durée	-	38 705
- Location longue durée	2 093 041	1 403 668
- Plus values de cession du matériel de transport	202 098	124 269
- Moins values de cession du matériel de transport	(45 779)	(3 871)
<u>Total</u>	<u>2 249 360</u>	<u>1 562 770</u>

## NOTE 21 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	8 801 638	6 091 798
- Intérêts des crédits des banques locales	7 121 956	5 951 290
- Intérêts des crédits des banques étrangères	457 203	258 907
- Intérêts des autres opérations de financement	6 672 473	6 162 354
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	376 338	296 001
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>23 429 607</u>	<u>18 760 351</u>
- Intérêts des comptes courants	186 101	212 826
- Autres charges financières	56 480	92 802
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>242 581</u>	<u>305 628</u>
<u>Total général</u>	<u>23 672 189</u>	<u>19 065 980</u>

## NOTE 22 : Coût des opérations de location longue durée

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Dotations aux amortissements du parc automobile	1 083 662	801 156
- Achats de pièces de rechange	119 671	86 820
- Primes d'assurances	243 355	192 088
- Remboursement assurances	(103 539)	(129 265)
- Entretiens	132 699	91 905
- Vignettes	63 049	51 261
<u>Total</u>	<u>1 538 899</u>	<u>1 093 966</u>

## NOTE 23 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Dividendes	44 224	14 094
- Plus values sur cession des actions	-	225
- Plus values sur cession des titres SICAV	12 572	-
- Revenus des comptes créditeurs	62 215	47 016
- Revenus des certificats de dépôt	125 947	6 553
- Revenus des comptes courants associés	-	(568)
- Plus values latentes sur titres SICAV	9 861	-
- Jetons de présences reçus des filiales	600	-
<u>Total</u>	<u>255 419</u>	<u>67 320</u>

## NOTE 24 : Autres produits d'exploitation

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Produits locatifs	27 452	26 145
- Autres	30 411	11 343
<u>Total</u>	<u>57 864</u>	<u>37 488</u>

## NOTE 25 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Salaires et complément de salaires	3 775 980	3 328 566
- Cotisations de sécurité sociales	622 849	563 572
- Autres charges sociales	303 265	234 586
<u>Total</u>	<u>4 702 094</u>	<u>4 126 723</u>

## NOTE 26 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	34 315	32 726
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	449 530	433 424
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	130 956	162 956
<u>Total</u>	<u>614 801</u>	<u>629 106</u>

## NOTE 27 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Achat de matières et fournitures	418 194	422 954
<u>Total des achats</u>	<u>418 194</u>	<u>422 954</u>
- Locations	219 457	175 931
- Entretiens et réparations	63 547	48 006
- Primes d'assurances	95 665	86 371
- Etudes, recherches et services extérieurs	-	782
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>378 668</u>	<u>311 089</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	332 127	349 175
- Publicités, publications, relations publiques	228 124	161 210
- Déplacements, missions et réceptions	250 940	266 090
- Frais postaux et de télécommunications	202 316	195 340
- Services bancaires et assimilés	269 739	265 982
- Autres	166 791	165 851
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 450 037</u>	<u>1 403 648</u>
- Jetons de présence	45 000	44 000
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	12 500	12 500
- Rémunération du Comité de risques	12 500	12 500
<u>Total des charges diverses</u>	<u>70 000</u>	<u>69 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	110 373	100 329
- T.C.L	94 261	74 957
- Droits d'enregistrement et de timbres	106 509	163 288
- Contribution conjoncturelle	-	61 744
- Autres impôts et taxes	10 571	12 079
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>321 714</u>	<u>412 397</u>
<u>Total général</u>	<u><b>2 638 614</b></u>	<u><b>2 619 089</b></u>

## NOTE 28 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 198 239	3 026 788
- Dotations aux provisions collectives	500 000	200 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(872 083)	(1 341 704)
- Reprises de provisions additionnelles	(47 858)	-
- Créances radiées	-	1 651 699
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	(1 544 045)
- Reprises des agios réservés à la radiation de créances	-	(107 654)
<u>Total</u>	<u><b>2 778 299</b></u>	<u><b>1 885 084</b></u>

## NOTE 29 : Dotations nettes aux autres provisions

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations	8 810	9 523
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	65 109	33 674
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	183 942	118 888
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	-	70 176
- Reprises sur provisions sur autres actifs	(238 928)	(15 769)
- Reprise sur provision immobilisations	(2 052)	-
<u>Total</u>	<u><b>16 882</b></u>	<u><b>216 492</b></u>

### NOTE 30 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Prise en charge de retenues à la source	-	40 115
- Radiation des créances	237 251	-
- Moins value sur cessions d'immobilisations	-	27
- Pénalités de retard	1 272	8 684
- Autres pertes ordinaires	640	8 404
<u>Total</u>	<u>239 163</u>	<u>57 231</u>

### NOTE 31 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	79 600	59 717
- Ecart d'acquisition	-	40 643
- Autres gains sur éléments exceptionnels	31 175	11 734
<u>Total</u>	<u>110 775</u>	<u>112 094</u>

### NOTE 32 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 26 avril 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des évènements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

4.17. Notes complémentaires relatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015

1- Note complémentaire sur l'Etat de flux de trésorerie consolidé

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**  
(exprimé en dinar tunisien)

	<b>31 Décembre 2015</b>	<b>31 Décembre 2014</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements reçus des clients	275 169 744	245 682 968
Décaissements pour financement de contrats de leasing	(302 141 818)	(265 031 215)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(8 500 501)	(6 668 953)
Intérêts payés	(22 506 563)	(17 277 689)
Impôts et taxes payés	(2 370 544)	(1 002 898)
Autres flux liés à l'exploitation	(1 809 706)	(708 178)
	<u>(62 159 388)</u>	<u>(45 005 964)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5 422 415)	(2 866 163)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	681 063	517 443
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(1 756 338)	(748 361)
	<u>(6 497 689)</u>	<u>(3 097 081)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	10 500
Encaissements suite à la cession d'actions propres	1 720 132	-
Décaissements suite au rachat d'actions propres	(509 293)	(1 199 602)
Dividendes et autres distributions	(2 009 000)	(1 722 000)
Encaissements provenant des emprunts	596 250 000	461 280 000
Remboursements d'emprunts	(521 965 433)	(413 953 423)
	<u>73 486 406</u>	<u>44 415 475</u>
<b>Variation de trésorerie</b>	<u>4 829 328</u>	<u>(3 687 569)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	1 187 438	4 875 007
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 016 766	1 187 438

### Encaissement recus des clients

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	15 937 156	17 000 016
- Clients et comptes rattachés en fin de période	(20 220 576)	(15 937 156)
- Clients, autres créances en début de période	275 726	132 704
- Clients, autres créances en fin de période	(66 110)	(275 726)
- Clients AMILCAR avances et comptes reçus en début de période	(48 236)	-
- Clients AMILCAR avances et acomptes reçus en fin de période	-	48 236
- Clients avances et comptes reçus en début de période	(4 580 936)	(4 108 715)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	5 679 303	4 580 936
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	(1 678 941)	(1 291 245)
- Produits constatés d'avance en fin de période	2 130 357	1 678 941
- Impayés sur créances abandonnées en début de période	-	45 643
- Impayés sur créances abandonnées en fin de période	-	-
- TVA collectée	37 706 958	33 808 768
- TVA collectée sur avances et acomptes	179 337	(458 850)
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	225 043 916	200 222 300
- Revenus bruts de l'exercice (loyers AMILCAR)	2 406 588	1 217 173
- Autres produits d'exploitation	2 227 945	2 015 668
- Créances radiées	-	(1 651 699)
- Encours financiers radiés	-	891 881
- Consolidation	(19 125)	-
- Plus/Moins values sur relocation	(665 606)	(914 776)
- Cessions d'immobilisations à la VR	107 049	16 507
- Cessions anticipées d'immobilisations	10 754 938	8 662 361
<u>Encaissements recus des clients</u>	<u>275 169 744</u>	<u>245 682 968</u>

## Décassements pour financement de contrats de leasing

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	22 690 746	22 725 581
- Fournisseurs de leasing en fin de période	(31 745 904)	(22 690 746)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	273 117 471	232 078 550
- TVA sur Investissements	38 118 896	32 924 856
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	20 610	13 583
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	(60 000)	(20 610)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>	<u><b>302 141 818</b></u>	<u><b>265 031 215</b></u>

## Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	(24 977)	(3 272)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	21 781	24 977
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	(111 455)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	100 152	111 455
- Dépôts & cautionnements en début de période	(38 500)	(38 500)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	38 500	38 500
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	(76 153)	(34 502)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	41 726	76 153
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	155 728	68 037
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(235 378)	(155 728)
- Prestataires de services débiteurs en début de période	-	(4 214)
- Prestataires de services débiteurs en fin de période	-	-
- Personnel, rémunérations dues en début de période	-	-
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	(2 156)	-
- Personnel, provisions pour CP en début de période	71 508	60 185
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	(100 174)	(71 508)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	200 000	88 260
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	(300 000)	(200 000)
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en début de période	17 500	17 500
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en fin de période	(7 670)	(17 500)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	88 587	86 473
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	(90 544)	(88 587)
- Etat, Redevances de compensation en début de période	58 731	-
- Etat, Redevance de compensation en fin de période	(27 042)	(58 731)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	393 904	348 487
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	(467 430)	(393 904)
- C.N.S.S en début de période	207 692	202 475
- C.N.S.S en fin de période	(217 956)	(207 692)
- CAVIS en début de période	22 948	25 059
- CAVIS en fin de période	(26 782)	(22 948)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	15 268	9 901
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	(15 304)	(15 268)
- Diverses Charges à payer en début de période	340 618	319 306
- Diverses Charges à payer en fin de période	(585 804)	(340 618)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	436 046	190 800
- Remboursements sur prêts au personnel	(247 194)	(273 271)
- TVA, payée sur biens et services	1 390 100	452 818
- Charges de personnel	4 702 094	4 126 723
- Autres charges d'exploitation	3 093 851	2 911 898
- Impôts et taxes	(321 714)	(463 658)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>	<u><b>8 500 501</b></u>	<u><b>6 668 953</b></u>

### Intérêts payés

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Frais d'émission d'emprunts	721 454	508 829
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	(502 241)	(487 205)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	-	502 241
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	-	-
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	468 623	-
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	27 974	52 023
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	(57 202)	(27 974)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	3 329 428	1 707 050
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	(4 402 035)	(3 329 428)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	727 868	618 548
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	(1 041 372)	(727 868)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	617 068	308 563
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	(678 853)	(617 068)
- Intérêts et charges assimilées	23 672 189	19 065 980
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	(376 338)	(296 001)
<u>Intérêts payés</u>	<u><b>22 506 563</b></u>	<u><b>17 277 689</b></u>

### Impôts payés

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	207 611	3 603
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	(383 764)	(207 611)
- Etat, report d'impôts début de période	(20 240)	(180 395)
- Etat, report d'impôts fin de période	46 843	20 240
- Etat, retenues sur TVA en début de période	-	-
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	(8 201)	-
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	(118 054)	(113 056)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	118 054	118 054
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	165 211	168 965
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(88 710)	(165 211)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	2 030	1 462
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	(2 772)	(2 030)
- TVA payée	995 685	62 028
- Impôts et taxes	321 714	463 658
- Impôts sur les bénéfices	1 135 136	833 191
<u>Impôts payés</u>	<u><b>2 370 544</b></u>	<u><b>1 002 898</b></u>

**Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	24 600	36 177
- Investissements en Immobilisations corporelles	9 201 094	2 832 444
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	47 470	45 009
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	(3 850 749)	(47 470)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>5 422 415</u>	<u>2 866 160</u>

**Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles**

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	647 242	337 356
- Moins value sur cessions d'immobilisations	(45 779)	-3 899
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	79 600	183 986
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>	<u>681 063</u>	<u>517 443</u>

**Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières**

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Titres de participation acquis au cours de l'exercice	-	-
- Titres immobilisés acquis au cours de l'exercice	1 169 672	748 361
- Avances sur acquisition de titres	586 666	-
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>	<u>1 756 338</u>	<u>748 361</u>

**Dividendes et autres distributions**

	<u>31 Décembre 2015</u>	<u>31 Décembre 2014</u>
- Dividendes	2 009 000	1 722 000
<u>Dividendes et autres distributions</u>	<u>2 009 000</u>	<u>1 722 000</u>

2- Note complémentaire à la note 1.2 « participation et organigramme du groupe » :

Les pourcentages d'intérêt et le pourcentage de contrôle de Hannibal Lease se présentent au 31 décembre comme suit :

	2015		2014	
	% d'intérêt dans le capital	% de droit de vote	% d'intérêt dans le capital	% de droit de vote
Amilcar LLD	99,16%	99,16%	99,16%	99,16%
Société Immobilière ECHARIFA	26,56%	26,56%	26,56%	26,56%
Société Eclair Prym Tunisie	24,00%	24,00%	24,00%	24,00%
Société NIDA	19,74%	19,74%	19,74%	19,74%

3- Note complémentaire sur la rubrique « autres » au niveau du tableau des capitaux propres

Les montants relatifs à la rubrique « Autres » concernent les amortissements des subventions d'investissements des sociétés NIDA SA et ECLAIR PRYM pour respectivement 1.286 DT et 2.512 DT et la régularisation du résultat d'ECLAIR PRYM de l'exercice 2015 pour 109 DT.



Cabinet MS Louzir  
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Rue du Lac d'Annecy -1053 - Les berges du Lac  
Tel: +216 71 862 430  
Fax: + 216 71 862 437  
[www.deloitte.tn](http://www.deloitte.tn)



Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie  
Immeuble International City Center – Tour des bureaux  
Centre Urbain Nord - 1062 Tunis.  
Tél : (216) 70 728 430 – Fax : (216) 70 728 405  
E-mail : [administration@finor.com.tn](mailto:administration@finor.com.tn)

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

### Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la société HANNIBAL LEASE arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 46.1.216.261 dinars et un résultat consolidé bénéficiaire de 4.714.939 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société HANNIBAL LEASE, comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### Responsabilité de la direction

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2015.

Tunis, le 27 Avril 2016

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte  
Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



4.19. Solde intermédiaire de gestion consolidé au 31/12/2015 (exprimé en Dinar Tunisien)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2015	2014		2015	2014		2015	2014
Intérêts de leasing	37 190 990	29 786 191	Intérêts et charges assimilés	23 672 189	19 065 980			
Revenu des opérations de location longue durée	2 249 360	1 562 770						
Intérêts de retard	665 544	725 719	Coût des opérations de location longue durée	1 538 899	1 093 966			
Variation des produits réservés	(82 591)	57 522						
Produits accessoires	1 504 537	1 252 461						
Autres produits d'exploitation	57 864	37 488						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>41 585 703</u>	<u>33 422 151</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>25 211 087</u>	<u>20 159 945</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>16 374 616</u>	<u>13 262 206</u>
Marge commerciale (PNB)	16 374 616	13 262 206	Autres charges d'exploitation	2 638 614	2 619 089			
Produits des placements	255 419	67 320	Charges de personnel	4 702 094	4 126 723			
<u>Sous total</u>	<u>16 630 035</u>	<u>13 329 526</u>	<u>Sous total</u>	<u>7 340 708</u>	<u>6 745 812</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>9 289 327</u>	<u>6 583 714</u>
Excédent brut d'exploitation	9 289 327	6 583 714	Dotations aux amortissements et aux résorptions	614 801	629 106			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	872 083	1 341 704	- Pour dépréciation des créances	3 198 239	3 026 788			
- additionnelles	47 858	-	- Collectives	500 000	200 000			
- pour immobilisations	2 052	-	- Pour dépréciation des titres	183 942	118 888			
- pour autres actifs	238 928	15 769	- Pour risques et charges		70 176			
Autres produits ordinaires	110 775	112 094	- Pour dépréciation des autres actifs	65 109	33 674			
Impôt différé		6 781	- Pour dépréciation des immobilisations	8 810	9 523			
Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	135 473	425 418	Autres pertes ordinaires	239 163	57 231			
<u>Sous total</u>	<u>10 696 495</u>	<u>8 485 481</u>	Impôts sur les bénéfices	1 135 136	833 191	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>4 715 833</u>	<u>3 506 904</u>
			Impôt différé	35 462	-	<u>Part revenant aux intérêts minoritaires</u>	<u>(894)</u>	<u>171</u>
			<u>Sous total</u>	<u>5 980 662</u>	<u>4 978 577</u>	<u>Résultat net</u>	<u>4 714 939</u>	<u>3 507 075</u>

#### 4.20. Comportement boursier de l'action Hannibal Lease du 02/01/2015 au 10/08/2016

##### Indicateurs boursiers

Date d'introduction à la cote : 04 Juillet 2013

Valeur Nominale : 5 DT

Cours d'introduction : 9,5 DT

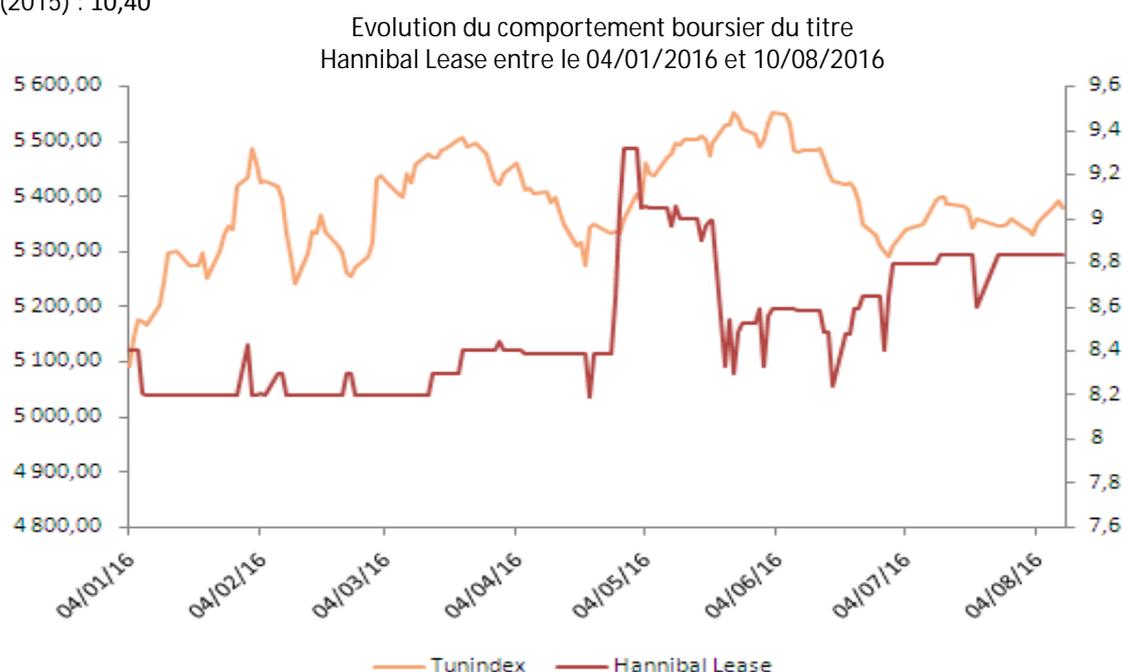
Capitalisation boursière (au 10/08/2016) : 50,7 MDT

Cours plus haut ajusté : 11,100 DT

Cours plus bas ajusté : 6,790 DT

Dividend Yield (en %) : 4,88%

PER (2015) : 10,40



Le titre Hannibal Lease a connu une bonne performance pour l'exercice 2015, par rapport au TUNINDEX (-0,94%), affichant une hausse de 13,34% clôturant l'année à un niveau de cours de 8,4 DT contre 7,37 DT au début de l'année.

En application de l'article 19 nouveau de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et vu que l'action HL ne connaît pas assez d'engouement de la part des investisseurs, l'AGO tenue le 09/06/2014 a autorisé expressément le Conseil d'Administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en Bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce pour une période de trois (03) ans.

Désignation	2015	2014	2013
Bénéfice par action (en DT)	0,808	0,544	0,496
Dividende par action (en DT)	0,410	0,350	0,300
Date de mise en paiement	24/06/2016	25/06/2015	29/07/2014
Nombre de titres admis	5 740 000	5 740 000	5 740 000
Nombre de titres traités	1 053 648	552 938	1 114 472
Cours fin de période	8,400	7,374	8,890
Capitalisation fin de période (en MDT)	48,2	44,31	51,0
Dividend Yield (en %)	4,88%	4,70%	4,07%
PER	10,40	12,66	15,35

## Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes

### 5.1 Conseil d'Administration

#### 5.1.1 Membres des organes d'administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M Mohamed-Hechmi DJILANI*	Lui-même	Président	2015-2017	Tunis
M Hédi DJILANI*	Lui-même	Membre	2015-2017	Tunis
M Abderrazak BEN AMMAR*	Lui-même	Membre	2015-2017	Tunis
La Financière Tunisienne*	Mr. Abdelkader ESSGHAIER	Membre	2015-2017	Tunis
United Gulf Bank, UGB*	Mr. Mohamed Salah FRAD	Membre	2015-2017	Tunis
Tunis International Bank, TIB*	Mr. Mohamed FKIH	Membre	2015-2017	Tunis
Investment Trust Tunisia*	Mr. Hatem BEN AMMEUR	Membre	2015-2017	Tunis
YKH Holding*	Mme Aoitef JOUIROU	Membre	2015-2017	Tunis
M Ridha AYED *'	Lui-même	Membre	2015-2017	Tunis
M Youssef IDANI *'	Lui-même	Membre	2015-2017	Tunis
Mutuelle Assurances de l'Enseignement	Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Membre	2015-2017	Tunis
M Zouheir BESBES**"	Représentant des actionnaires minoritaires	Membre	2015-2017	Tunis

\* Mandat renouvelé lors de l'AGO du 27 Mai 2015

\*\*Administrateur nommé par l'AGO du 27 Mai 2015

' Administrateurs indépendants

" Administrateur représentant des actionnaires minoritaires

#### 5.1.2 Fonctions des membres et des organes d'administration et de direction dans la société

Membres	Qualité	Mandat	Adresse
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI*	PDG	2015-2017	Tunis
Mr Rafik MOALLA*	DGA	2015-2017	Tunis

\*Nommés par le conseil d'administration du 27/05/2015

Il est à signaler que :

M Mohamed-Hechmi DJILANI, M Abderrazak BEN AMMAR et M Hédi DJILANI sont membres du comité exécutif de crédit.

M Ridha AYED, YKH Holding, représentée par Mme Aoitef JOUIROU, la Financière Tunisienne représentée par M Abdelkader ESSEGHAIER et M Zouhaier BESBES sont membres du comité permanent d'audit interne.

M Youssef IDANI, Investment Trust Tunisia SA représentée par M Hatem BEN AMMEUR, La Mutuelle Assurances de l'Enseignement MAE représentée par Mme Myriam BEN ABDENNEBI et United Gulf Bank « UGB » représentée par M Mohamed Salah FRAD sont membres du comité des risques.

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonctions dans la société.

5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Activité exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
M Mohamed-Hechmi DJILANI	DGA des sociétés : Confection Ras Jebel, Finances et Investissements, CRJ construction, La Générale de Distribution, Amilcar Holding et PDG de la société : Investment Trust Tunisia
M Hédi DJILANI	PDG des Sociétés : Financière Tunisienne, Confection Ras Jebel, Finances et Investissements, CRJ construction, La Générale de Distribution, MTEI, Amilcar Holding
M Abdelkader ESSGHAIER	DGA des sociétés : Financière Tunisienne Tunisienne, Représentation internationale. PDG des sociétés : Immobilière Echarifa, Immobilière Kadiria, Les bâtiments modernes.
M Abderrazak BEN AMMAR	Gérant des sociétés : Hermès Conseil Sarl et Sables de Centre Sarl.
M Mohamed Salah Frad	Directeur général de United Gulf Financial Services – NorthAfrica
M Mohamed FKIH	Directeur général de Tunis International Bank
M Hatem BEN AMMEUR	Directeur financier de Investment Trust Tunisia
Mme Aoitef JOUIROU	Directeur Contrôle de Gestion de YKH Holding
M Ridha AYED	Directeur de l'audit et de l'inspection à la STUSID BANK
M Youssef IDANI	Consultant et ancien Secrétaire Général de la BNA
Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Directeur Financier de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement
M Zouheir BESBES	Administrateur Indépendant
M Rafik MOALLA	Directeur Général Adjoint

5.1.4 Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M Mohamed-Hechmi DJILANI	Administrateur dans les sociétés : Investment Trust Tunisia, Financière Tunisienne, CRJ, WIC, MIC, FIC, LGD, Immobilière Echarifa
M Hédi DJILANI	Administrateur dans les sociétés : Investment Trust Tunisia, Financière Tunisienne, CRJ, WIC, MIC, FIC, LGD, Immobilière Echarifa
M Abdelkader ESSGHAIER	Administrateur dans les sociétés : Investment Trust Tunisia, Financière Tunisienne, CRJ, WIC, MIC, FIC, LGD, Immobilière Echarifa
M Abderrazak BEN AMMAR	Tuninvest SICAR, GABESINVEST SICAR, TUNISIE VALEUR, TUNISIE SICAV, SICAV PLUS
M Mohamed Salah FRAD	Administrateur dans la Mutuelle Assurance de l'Enseignement
M Mohamed FKIH	Vice président du Conseil d'Administration et Administrateur Délégué de Tunis International Bank, Président du CA de SACEM industries, Président du CA de UGFS industries, Président du comité du conseil d'audit de Tunisiana, Administrateur de Gulf Bank Algérie, Alger
M Hatem BEN AMMEUR	Néant
Mme Aoitef JOUIROU	Administrateur dans les sociétés : YKH Holding SA, - KASSO SA, Plastic Tunisie SA, Raffinerie Africaine, Société Hamila pour le commerce et l'industrie.
M Ridha AYED	Administrateur dans les filiales de la STUSID Bank
M Youssef IDANI	Administrateur dans les sociétés SFBT, ATL, TUNIS RE
Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Néant
M Zouheir BESBES	Administrateur de la STB
M Rafik MOALLA	Président Directeur Général de la société Amilcar LLD

5.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

Membre	Représentant permanent	Fonction au sein de la société qu'il représente
La Financière Tunisienne	Mr. Abdelkader ESSGHAIER	Directeur Général Adjoint
United Gulf Bank, UGB	Mr. Mohamed Salah FRAD	Néant *
Tunis International Bank, TIB	Mr. Mohamed FKIH	Directeur Général
Investment Trust Tunisia	Mr. Hatem BEN AMMEUR	Directeur Financier
YKH Holding	Mme Aoitef JOUIROU	Directeur Contrôle de Gestion
Mutuelle Assurances de l'Enseignement	Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Directeur Financier

\* : M Mohamed Salah FRAD est Directeur Général de « United Gulf Financial Services North Africa », mais n'occupe aucune fonction au sein de la « United Gulf Bank », UGB.

## 5.2 Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2015

### 5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2015

Le Président Directeur Général a reçu, au titre de l'exercice 2015, un salaire brut de 240 000 Dinars et la prise en charge des cotisations sociales pour 6 331 DT. Aussi, la société a mis à sa disposition des avantages en nature s'élevant à 4 016 DT.

Le Directeur Général Adjoint a bénéficié, au titre de l'exercice 2015, d'un salaire brut de 201 500 Dinars et la prise en charge des cotisations sociales pour 51 202 DT. Aussi, la société a mis à sa disposition des avantages en nature s'élevant à 7 197 DT.

Les membres du Conseil d'Administration, du Comité Permanent d'Audit Interne et du comité des risques ont reçus des jetons de présence de l'ordre de 70 000 dinars.

### 5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2015

Néant.

## 5.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
<u>Cabinet MS LOUZIR</u> Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M Mohamed LOUZIR	Immeuble SOLARIS, 4ième étage, Appartement 1&2 - 1053 Les berges du LAC Tunis. Tél: 71 862 430 Fax : 70 862 437	2015-2017*
<u>FINOR</u> : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M Mustapha MEDHIOUB	Immeuble International City Center - Tour des bureaux Centre Urbain Nord - 1082 Tunis. Tel : 70 728 450 Fax : 70 728 405	2016-2018**

\*Mandat renouvelé par l'AGO du 27 Mai 2015

\*\* Mandat renouvelé par l'AGO du 01 Juin 2016

5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

#### 5.4. 1. Prêts octroyés et crédits reçus

- Prêts octroyés :

Néant.

- Crédits reçus :

HL a réalisé, en 2015, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de M Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société :

- Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 26 novembre 2014 et échéant le 24 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2015 s'élève à 16. 022 DT.
- Des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie et de certificats de dépôts pour un montant global de 25.000.000 DT, durant la période allant du 24 février 2015 au 28 janvier 2016, au taux facial de 7,25%

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2015, s'élève à 142.828 DT

L'encours des certificats de dépôts s'élève, au 31 décembre 2015, à 2.500.000 DT

#### 5.4.2. Apport en capital

Néant.

5.4.3. Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées en DT

Actionnaires	Dividende par action 2015	Nombre d'actions	Dividendes 2015
Investment Trust Tunisia S.A.	0,41	1 234 032	505 953
Financière Tunisienne S.A.	0,41	1 026 250	420 763
United Gulf Bank	0,41	640 000	262 400
Tunis International Bank TIB	0,41	160 000	65 600
YKH Holding	0,41	96 750	39 668
Mutuelle Assurance de l'Enseignement	0,41	318 329	130 515
M Hédi Djilani	0,41	20 042	8 217
M Abderrazak Ben Ammar	0,41	10 000	4 100
M Mohamed-Hechmi Djilani	0,41	13 790	5 654
M Zouhaier BESBES	0,41	600	246
M Rafik MOALLA	0,41	17 632	7 229
Total	-	3 537 425	1 450 344

L'Assemblée Générale Ordinaire du 01/06/2016 a décidé d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2016 un montant net de 60.000 Dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 01/06/2016 a fixé la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne et les membres du Comité des Risques pour l'exercice 2016 à un montant global net de 15.000 Dinars par comité.

5.4.4. Prestations de services reçus ou données

- Données : Néant
- Reçues :

Le conseil d'administration réuni le 14 avril 2015, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par M Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2015 à 29 040 dinars hors taxes, soit 32 525 dinars toutes taxes comprises.

- Engagements Leasing

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la Société Financière Tunisienne, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 300 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2015 sur ces contrats s'élève à 32 354 dinars.

Au 31 décembre 2015, l'encours financier de ces contrats s'élève à 270 240 dinars.

## Chapitre 6 – Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

### 6.1 Evolution récente et orientation stratégique

#### 6.1.1 Evolution récente

Au premier semestre 2016, Hannibal Lease a effectué la libération de la souscription à l'augmentation du capital de la société NIDA pour 480 000 Dinars, portant ainsi sa participation à hauteur de 24,79% contre 19,74% au 31/12/2015.

Evolution des Participations d' « Hannibal Lease » dans le Groupe	31/12/2015	30/06/2016
Amilcar LLD	99,16%	99,16%
Société Immobilière ECHARIFA	26,56%	26,56%
Société Eclair Prym Tunisie	24,00%	24,00%
Société NIDA	19,74%	24,79%

Au premier semestre 2016, Hannibal Lease a effectué la libération de la souscription à l'augmentation du capital de la société NIDA pour 480 000 Dinars, portant ainsi sa participation à hauteur de 24,79% contre 19,74% au 31/12/2015.

Le montant des approbations s'élève au 30/06/2016 à 258,1 MDT contre 181,4 MDT au 30/06/2015, soit une croissance de 42,3%. Le nombre de dossiers approuvés est passé de 2 728 pendant le premier semestre 2015 à 3 787 pour la même période en 2016, soit un montant moyen d'approbation par dossier de 0,068 MDT, en progression de 2,5% par rapport au 30/06/2015

Les mises en forces totales sont passées 128 MDT au 30/06/2015 à 192,5 MDT au 30/06/2016, soit une amélioration de 50,4%. Le nombre de dossiers est passé de 2 083 dossiers au premier semestre de 2015 à 2 984 pour la même période de 2016 enregistrant ainsi une hausse de 43,3%. En ce qui concerne le montant moyen par dossier, Hannibal Lease a enregistré une hausse de 5% le faisant passer de 0,061 MDT au 30/06/2015 à 0,065 au 30/06/2016

Au 30/06/2016, les encours financiers de la société ont atteint 507,5 MDT contre 385,2 MDT au 30/06/2015, soit une évolution de 31,8%. Le nombre de contrat a atteint 15 027 contrats, soit une hausse de 24,6% par rapport au premier semestre de 2015. Toutefois, le montant moyen par contrat a connu une hausse de 5,7% entre le 30/06/2015 et le 30/06/2016.

#### Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2016

	Secteur en MDT <sup>(*)</sup>			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Approbations	1 234,4	1 106,3	2 162,3	258,1	181,4	373,9	20,9%	16,4%	17,3%
Mises en Forces	915,0	854,9	1 729,4	192,5	128,0	273,3	21,0%	15,0%	15,8%
Encours financier	3 141,4	2 991,2	3 167,3	507,5	385,2	426,5	16,2%	12,9%	13,5%

(\*) Source : CIL

## 6.1.2 Orientation stratégique

La société Hannibal Lease, dans le souci de soutenir son rythme de croissance dans un environnement très concurrentiel, espère recourir aux moyens de financement qui lui permettent une meilleure compétitivité. Ainsi La société prévoit :

- Au niveau national :
  - Le Renforcement et extension du réseau commercial par l'ouverture de nouvelles agences ;
  - L'Etude d'opportunité et de faisabilité en cours.
  
- Au niveau international :
  - L'Implémentation, courant 2016, d'une filiale de « Hannibal Lease » en Cote d'Ivoire ;
  - L'Agrément de la BCT obtenu le 26 novembre 2015.

Cette stratégie de développement de la société, sur la prochaine période, reposera sur :

- Le renforcement de la structure commerciale et des procédures de contrôle et de gestion ;
- L'accroissement de la part de marché ;
- La maîtrise du risque crédit ;
- La restructuration des ressources financières par le recours aux crédits à moyen terme et aux Emprunts Obligataires ;
- La réduction du coût des ressources financières par la renégociation des conditions des lignes de crédits ;
- L'amélioration du rating

## 6.2 Perspectives d'avenir

### 6.2.1 Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2015

La confrontation des réalisations de l'exercice 2015 par rapport aux prévisions établies et publiées au niveau de du document de référence « HL 2015 » a fait ressortir des écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

En Dinars

Rubrique	Prévisions 2015 (A)	Réalisations 2015 (B)	Ecart	Taux de réalisation (B)/(A)	Commentaires
Mises en force	242 000 000	273 265 786	31 265 786	112,92%	Les Réalisations de l'exercice 2015 en termes de Mises en Force ont été supérieures aux prévisions de 12,9%. Cet écart est expliqué par la réactivité de Hannibal Lease à un Secteur Leasing plus dynamique que prévu.
Portefeuille titres de placement	1 256 783	2 406 741	1 149 958	191,50%	Cet écart est expliqué par les souscriptions en actions cotées et les placements en titres SICAV, réalisées en 2015.
Portefeuille d'investissement	13 568 535	7 313 289	-6 255 246	53,90%	La souscription au et la libération du Capital de la Filiale de Hannibal Lease à créer en Afrique de l'Ouest ont été reportées en 2016.
Emprunts et dettes rattachées	347 212 446	365 028 023	17 815 577	105,13%	L'augmentation des Emprunts et dettes rattachées est expliquée par les besoins supplémentaires en refinancement générés par des Mises en Force réalisées plus importantes que celles prévues.
Intérêts et produits de leasing	38 679 183	39 641 130	961 947	102,49%	L'écart constaté au niveau des intérêts et produits de leasing est du d'une part à un taux moyen des Mises en Force réalisé supérieur à celui prévu et d'autre part au montant des Mises en Force réalisées plus important que celui prévu
Intérêts et charges assimilées	23 469 583	23 671 235	201 652	100,86%	Le montant des intérêts et charges assimilées a enregistré une variation de 0,86% par rapport à celui prévu. Cet écart est expliqué par l'effet des besoins supplémentaires en refinancement qui a été en partie atténué par la légère baisse du coût moyen global des ressources financières contractées d'une part et aux tirages effectués sur les lignes de crédits étrangères d'autre part.
Charges de personnel	4 400 000	4 520 993	120 993	102,75%	Le montant des charges du personnel a connu une augmentation de 2,75% par rapport aux prévisions. Cet écart est principalement dû aux augmentations légales décidées avec effet rétroactif au mois de mai 2015.
Dotations aux provisions	2 259 660	2 778 299	518 639	122,95%	Comparées aux prévisions, les dotations nettes aux provisions pour risques sur la clientèle ont augmenté de 363,3 mille Dinars et la dotation aux provisions collectives de 155,3 mille Dinars.
Produit net	15 493 935	16 418 494	924 559	105,97%	Cette hausse des Produits nets est essentiellement expliquée par une augmentation par rapport aux prévisions des Intérêts et produits de leasing (+2,49%) nettement plus importantes que celle des Intérêts et charges assimilées (0,86%).

6.2.1.1 Mesure et analyse des performances réalisées au 30/06/2016 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2016

Indicateurs d'activité (en MDT)	Prévisions 2016	Réalisations au 30/06/2016*	Taux de réalisation
Montant des Mises en Force	287 000	192 492	67,07%
Encours Financiers	433 622	507 444	117,02%
Total des Engagements	536 218	568 957	106,11%
Total des Engagements Classées	26 987	31 301	115,99%
Revenus Nets de Leasing	49 114	23 207	47,28%
Produits Nets de Leasing	19 444	9 735	50,07%
Total Charges d'exploitation	8 240	4 152	50,39%
Structure des Ressources	353 122	397 254	112,50%
Emprunts Obligataires	210 145	178 688	85,03%
Autres Emprunts	142 977	218 566	152,87%
Trésorerie Nette	805	13 631	1693,29%
Capitaux Propres	53 956	47 363	87,78%

(\*) Chiffres non audités

Les Mises en force réalisées au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre ont largement dépassé le Business Plan de la société.

Le total des engagements ainsi que des créances classées réalisés au 30/06/2016 ont dépassé ceux prévus pour le premier trimestre l'exercice 2016, avec un taux de réalisation de 67%.

Les revenus bruts de leasing sont en ligne avec les business plan.

Toutefois, la trésorerie nette a enregistré une amélioration « exponentielle à la date du 30/06/2016 par rapport au niveau prévu pour l'exercice 2016, avec 13,63 MDT contre 0,8 MDT prévus.

6.2.1.2 Analyse des modifications

- Mises en force (en Dinars)

Mises en force	2016	2017	2018	2019	Commentaires
B.P "HL 2015"	266 200 000	292 820 000	322 102 000	354 312 200	Les prévisions de mises en force ont été réajustées au niveau du BP 2016, et ce compte tenu des mises en force réalisées par Hannibal lease en 2015 et de l'actualisation des projections d'activité du Secteur de Leasing à partir de 2016.
B.P "HL 2016"	287 000 000	307 000 000	328 000 000	352 000 000	
Variation	20 800 000	14 180 000	5 898 000	- 2 312 200	

- Créances sur la clientèle (en Dinars)

Créances sur la clientèle	2016	2017	2018	2019	Commentaires
B.P "HL 2015"	451 320 233	489 326 985	507 675 307	543 345 202	La variation des créances sur la clientèle entre les BP 2015 et 2016 est expliquée par la hausse de mises en force réalisées en 2015 comparés au prévisions (BP 2015) d'une part, et la variation positive des mises en force entre les BP 2016 et 2015 d'autre part.
B.P "HL 2016"	491 876 406	537 908 199	560 379 620	559 741 031	
Variation	40 556 173	48 581 214	52 704 313	16 395 829	

- Portefeuille d'investissement (en Dinars)

Portefeuille d'investissement	2016	2017	2018	2019	Commentaires
B.P "HL 2015"	13 568 535	13 568 535	16 568 535	19 868 535	L'écart s'explique par la montée en capital dans la Société NIDA S.A. opérée par Hannibal Lease en 2015 et la libération de l'augmentation du capital projetée de la Société Hannibal lease Afrique en 2019.
B.P "HL 2016"	14 635 200	14 635 200	17 635 200	22 756 193	
Variation	1 066 665	1 066 665	1 066 665	2 887 658	

- Portefeuille titres de placement (en Dinars)

Portefeuille titres de placement	2016	2017	2018	2019	Commentaires
B.P "HL 2015"	1 256 783	1 256 783	1 256 783	1 256 783	L'écart s'explique par les placements en titres SICAV opérés en 2015 et réservés à des éventuelles acquisitions d'actions propres.
B.P "HL 2016"	2 406 741	2 406 741	2 406 741	2 406 741	
Variation	1 149 958	1 149 958	1 149 958	1 149 958	

- Emprunts et dettes rattachées (en Dinars)

Emprunts et dettes rattachées	2016	2017	2018	2019	Commentaires
B.P "HL 2015"	387 453 326	422 823 765	436 057 180	465 526 562	La variation de l'encours des emprunts et dettes rattachées est expliquée par les ressources financières supplémentaires nécessitées d'une part par des mises en force réalisées en 2015 plus importantes que celles prévues (BP 2015) et d'autre part par la révision à la hausse des mises force projetées dans le BP 2016 comparées à celles prévues au niveau du BO 2015.
B.P "HL 2016"	443 980 692	479 664 548	479 955 724	494 515 043	
Variation	56 527 366	56 840 783	43 898 544	28 988 481	

- Intérêts et produits de leasing (en Dinars)

Intérêts et produits de leasing	2016	2017	2018	2019	Commentaires
B.P "HL 2015"	45 481 293	51 039 952	54 572 737	57 619 250	L'écart constaté au niveau des intérêts et produits de leasing est du essentiellement aux produits supplémentaires générées par d'une part par des mises en force réalisées en 2015 plus importantes que celles prévues (BP 2015) et d'autre part par la révision à la hausse mises force projetées dans le BP 2016 (comparées à celles figurant dans le BP 2015).
B.P "HL 2016"	49 085 592	55 032 731	59 072 596	60 326 208	
Variation	3 604 299	3 992 779	4 499 859	2 706 958	

- Intérêts et charges assimilées

Intérêts et charges assimilées	2016	2017	2018	2019	Commentaires
B.P "HL 2015"	27 218 036	30 498 010	32 140 046	33 864 356	L'écart constaté au niveau des intérêts et charges assimilées est expliqué d'une part par les ressources financières supplémentaires contractées en 2015 en raison de mises en force réalisées plus importantes que celles projetées et d'autre part par les besoins en financement plus importants au niveau du BP 2016 du fait de la révision à la hausse des mises en force projetées comparées à celles du BP 2015.
B.P "HL 2016"	29 906 705	33 950 735	36 129 508	36 707 949	
Variation	2 688 669	3 452 725	3 989 462	2 843 593	

- Produit net (en Dinars)

Produit net	2016	2017	2018	2019	Commentaires
B.P "HL 2015"	18 381 128	20 923 631	22 835 570	24 844 153	Les variations des produits nets entre les BP 2016 et 2015 s'expliquent par des accroissements des intérêts et produits de leasing plus importants que ceux des Intérêts et charges assimilées, entre les BP 2016 et 2015.
B.P "HL 2016"	19 443 591	21 651 461	23 531 331	24 406 340	
Variation	1 062 463	727 830	695 761	- 437 813	

## 6.2.2 Les prévisions sur la période (2016-2020)

Les perspectives d'avenir de la société Hannibal Lease pour la période 2016-2020 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2015 et ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 26/04/2016.

### 6.2.2.1 Hypothèses du compte de résultat prévisionnel

#### Les mises en forces :

En 2016, Hannibal Lease a révisé ses objectifs afin de tenir compte des conditions actuelles, des perspectives de la situation économique du pays et de sa capacité de refinancement en matière de ressources.

En 2016, la société prévoit un niveau de croissance des mises en force de 5,03% par rapport à l'exercice 2015 autour de 287 MDT suite à la reprise enregistrée au niveau du secteur en 2015, et la croissance réalisée par Hannibal Lease en 2015, soit 16,7% de croissance des mises en force par rapport à 2014 (contre un taux de croissance de 7,7% pour tout le secteur).

A partir de 2017, la société prévoit un taux de croissance moyen de 6,6%.

L'évolution des Mises en Force de Hannibal Lease, entre 2015 et 2020, est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En DT	2015	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P	TCAM*
Mises en Force	273 265 786	287 000 000	307 000 000	328 000 000	352 000 000	376 000 000	7,6%
Taux d'évolution	16,70%	5,03%	6,97%	6,84%	7,32%	6,82%	-

E : Estimé  
P : Prévisionnel

#### Intérêts et produits assimilés de leasing

Les intérêts et produits assimilés de leasing prévus durant la période (2016-2020) se présentent comme suit :

En DT	2015	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P	TCAM*
Produits d'exploitation							
Intérêts et produits assimilés de leasing	39 641 130	49 085 592	55 032 731	59 072 596	60 326 208	61 323 960	5,7%
Intérêts et charges assimilées	23 671 235	29 906 705	33 950 735	36 129 508	36 707 949	37 278 661	5,7%
Produits des placements	421 147	235 880	539 200	556 464	577 714	992 447	43,2%
Autres produits d'exploitation	27 452	28 825	30 266	31 779	213 368	239 787	69,8%
Produit net	16 418 494	19 443 591	21 651 461	23 531 331	24 409 340	25 277 533	6,8%

E : Estimé  
P : Prévisionnel

Intérêts et produits assimilés de leasing enregistrent une croissance annuelle moyenne de 5,7% sur la période (2016-2020)

Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- ✓ Un taux de sortie moyen de 10,40% ;
- ✓ Un autofinancement de 15% sur le montant Hors taxes à financer ;
- ✓ Une durée moyenne de 42 mois pour les nouveaux financements.

\*TCAM : taux de croissance annuel moyen sur la période (2016-2020)

## Refinancement et charges financières

Pour financer son cycle d'exploitation, Hannibal Lease a eu recours, principalement, aux crédits bancaires à moyen terme et aux billets de trésorerie. A partir de l'année 2008, elle a commencé à recourir aux emprunts obligataires. Les billets de trésorerie constitueront un complément de financement pour faire face aux besoins de financement ponctuels.

La société projette sur la période 2016-2020 de mobiliser des ressources de financement bancaires et obligataires. Le détail de ces ressources se présente comme suit :

En DT	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P
Crédits à Moyen Terme (CMT)					
Encours des CMT début de période	115 590 387	122 977 044	127 908 714	125 163 328	122 767 225
CMT additionnels	45 000 000	43 500 000	40 000 000	40 000 000	50 000 000
Remboursements	-37 613 343	-38 568 331	-42 745 386	-42 396 102	-45 220 879
Encours des CMT fin de période	122 977 044	127 908 713	125 163 328	122 767 226	127 546 346
Crédits à Moyen Terme (CMT) Revolving					
Encours des CMT début de période	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
CMT additionnels	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Remboursements	-40 000 000	-40 000 000	-40 000 000	-40 000 000	-40 000 000
Encours des CMT fin de période	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Emprunts Obligataires					
Encours des E. O. début de période	128 284 000	210 145 000	251 986 000	274 170 000	279 154 000
E. O. additionnels	100 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000	90 000 000
Remboursements	-18 139 000	-38 159 000	-57 816 000	-75 016 000	-84 220 000
Encours des E. O. fin de période	210 145 000	251 986 000	274 170 000	279 154 000	284 934 000
Encours Global CMT & Emprunts Obligataires	353 122 044	399 894 713	419 333 328	421 921 226	432 480 346
Billets de trésorerie et certificat de Leasing					
Encours des Billets de Trésorerie	95 500 000	80 500 000	67 000 000	64 500 000	58 000 000
Encaissements de Billets de Trésorerie	432 000 000	381 000 000	345 000 000	339 500 000	337 500 000
Remboursements de Billets de Trésorerie	-447 000 000	-394 500 000	-347 500 000	-346 000 000	-333 500 000
Encours des Billets de Trésorerie Fin de Période	80 500 000	67 000 000	64 500 000	58 000 000	62 000 000
Encours de la Dette	433 622 044	466 894 713	483 833 325	479 921 225	494 480 346
% Dette à CT	18,6%	14,4%	13,3%	12,1%	12,5%
% Dette à MT	81,4%	85,6%	86,7%	87,9%	87,5%

Les charges financières liées aux CMT bancaires, billets de trésorerie et emprunts obligataires sont récapitulées dans le tableau suivant :

En DT	2015	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P	TCAM*
Intérêts/CMT, billets de trésorerie et Emprunts Obligataires	23 075 129	29 241 130	33 261 091	35 390 486	35 877 728	36 341 797	5,6%
Résorption des frais d'émission des emprunts	575 732	665 575	689 644	739 022	830 221	936 864	8,9%
Agios débiteurs	20 374	0	0	0	0	0	-
Total des charges financières	23 671 235	29 906 705	33 950 735	36 129 508	36 707 949	37 278 661	5,7%

\*TCAM : taux de croissance annuel moyen sur la période (2016-2020)

### Les charges de personnel

Les frais du personnel tiennent compte d'une augmentation annuelle moyenne de 9,2% expliquée par les augmentations salariales annuelles et des recrutements futurs prévus par Hannibal Lease.

Ainsi, les charges de personnel évolueront durant la période du business plan comme suit :

En DT	2015	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P	TCAM*
Charges de personnel (en Dinars)	4 520 993	4 973 092	5 420 670	5 908 531	6 440 298	7 019 925	9,0%
Taux de croissance annuel		10,00%	9,00%	9,00%	9,00%	9,00%	-

E : Estimé  
P: Prévisionnel

### Dotations nettes aux provisions des créances sur la clientèle

Hannibal Lease prévoit une maîtrise de taux de croissance des dotations nettes aux provisions et ce par l'augmentation des reprises de provisions sur ses créances classées à partir de 2016.

Les dotations nettes aux provisions des créances sur la clientèle, sur la période (2016-2020), se présentent comme suit :

En DT	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TCAM
Dotations aux provisions des créances sur clientèle	2 778 299	2 953 798	3 238 333	3 382 047	3 387 159	3 512 402	4,4%
Taux de croissance annuel		6,32%	9,63%	4,44%	0,15%	3,70%	-

E : Estimé  
P: Prévisionnel

### Les dotations aux amortissements

Il s'agit de l'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles propres à la société. Ces dotations tiennent compte de l'amortissement annuel des immobilisations existantes de Hannibal Lease ainsi que des nouvelles acquisitions prévues à partir de 2016. Ainsi, les dotations aux amortissements durant la période 2016-2020, se détaillent comme suit :

En DT	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TCAM*
Dotations aux amortissements (en Dinars)	575 730	486 839	562 562	955 067	912 345	880 899	16,0%
Taux de croissance annuel		-15,44%	15,55%	69,77%	-4,47%	-3,45%	-

E : Estimé  
P: Prévisionnel

### Les autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation tiennent compte d'une augmentation annuelle moyenne de 3,9%. Au cours de la période du business plan, les charges d'exploitation évolueront comme suit :

En DT	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TCAM*
Autres charges d'exploitation (en Dinars)	2 646 892	2 780 000	2 920 000	2 940 000	3 090 000	3 240 000	3,9%
Taux de croissance annuel		5,03%	5,04%	0,68%	5,10%	4,85%	

E : Estimé  
P: Prévisionnel

\*TCAM : taux de croissance annuel moyen sur la période (2016-2020)

### Evolution des créances classées et politique de provisionnement :

Hannibal Lease a adopté une politique commerciale visant à alimenter une croissance saine des encours.

Une reprise a été enregistrée en 2015 avec un niveau de taux de couverture de créances accrochées à 74,74% contre 70,79% en 2014 puis ce niveau devrait atteindre 84,05% en 2020.

En DT	2015	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P
Provisions Constituées année n (en Dinars)	18 073 362	19 586 053	21 346 427	23 227 169	25 103 584	27 083 299
Agios Réservés Année n (en Dinars)	1 103 820	1 213 820	1 343 820	1 473 820	1 603 820	1 733 820
Provisions Constituées + Agios Réservés année n (en DT) *	19 177 182	20 799 873	22 690 247	24 700 988	26 707 404	26 966 547
Créances Accrochées (en Dinars)	25 656 840	26 986 554	28 541 732	30 203 896	31 857 010	32 085 694
Taux de Couverture des Créances Accrochées	74,74%	77,07%	79,50%	81,78%	83,84%	84,05%

E : Estimé

P: Prévisionnel

\* : Sans tenir compte de la provision collective

### L'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base d'un taux annuel de 20% jusqu'au terme de l'année 2017. Il passera à 35% suite à la fin de l'avantage fiscal accordé à travers l'introduction en bourse de la société, réalisée au cours de l'année 2013. Pour des raisons d'optimisation fiscale, la société procédera à des réinvestissements exonérés à partir de 2018.

### Politique de distribution des dividendes

Hannibal Lease a entamé la distribution de dividendes à compter de l'exercice 2008. En 2015, le montant des dividendes a été de 2 353 400 dinars soit 0,410 Dinars par action.

Le taux de distribution des dividendes passera de 49,5% en 2015 à 47,6% en 2020.

En DT	2015	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P	TCAM*
Dividende Global (en Dinars)	2 353 400	2 583 000	2 870 000	3 157 000	3 444 000	3 731 000	9,6%
Résultat de l'exercice (en Dinars)	4 635 703	6 539 873	7 527 883	7 693 390	7 829 171	7 842 021	4,6%
Taux de distribution (Dividende/résultat)	50,77%	39,50%	38,12%	41,03%	43,99%	47,58%	4,8%

E : Estimé

P: Prévisionnel

\*TCAM : taux de croissance annuel moyen sur la période (2016-2020)

## 6.2.2.2 Hypothèses du bilan prévisionnel

### Créance sur la clientèle, opérations de leasing

Ce compte regroupe la valeur nette des immobilisations destinées à la location ainsi que le compte client net des provisions. L'évolution de ce compte sur la période du business plan est comme suit :

En DT	2015	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P	TCAM*
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	427 937 789	491 876 406	537 908 199	560 379 620	559 741 031	579 044 483	4,2%

E : Estimé  
P : Prévisionnel

### Portefeuille titre de placement et investissements

Cette rubrique représente les immobilisations financières de la société. Le portefeuille d'investissement a connu une évolution à partir de 2016 pour finir à 25,8 MDT en 2020.

L'évolution de ces deux rubriques est retracée dans le tableau ci-dessous :

En DT	2015	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P	TCAM*
Portefeuille titre de placement	2 406 741	2 406 741	2 406 741	2 406 741	2 406 741	2 406 741	0,0%
Portefeuille d'investissement **	7 313 289	14 635 200	14 635 200	17 635 200	22 756 193	25 756 193	15,2%

E : Estimé  
P : Prévisionnel

\*\* : L'évolution du portefeuille d'investissement s'explique par le fait que la société compte s'orienter vers des investissements exonérés afin de maintenir un taux d'impôt autour de 25%, puisque l'avantage fiscal accordé lors de l'introduction en bourse (taux d'impôt à 20%) passera à 30% à partir de 2018.

### Les valeurs immobilisées

Ce sont les immobilisations propres à la société. Ces immobilisations évolueront comme suit :

	2015	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P
Immobilisations incorporelles brutes	320 622	320 622	320 622	320 622	320 622	320 622
Amortissement	-297 526	-311 589	-316 871	-320 622	-320 622	-320 622
Immobilisations incorporelles nettes	23 096	9 033	3 751	0	0	0
Immobilisations corporelles brutes	11 640 555	16 390 555	21 130 555	21 420 555	21 660 555	21 950 555
Amortissement	-2 172 487	-2 645 264	-3 202 543	-4 153 859	-5 066 204	-5 947 103
Immobilisations corporelles nettes	9 468 068	13 745 291	17 928 012	17 266 696	16 594 351	16 003 452
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>9 491 164</b>	<b>13 754 324</b>	<b>17 931 763</b>	<b>17 266 696</b>	<b>16 594 351</b>	<b>16 003 452</b>

E : Estimé  
P : Prévisionnel

\*TCAM : taux de croissance annuel moyen sur la période (2016-2020)

## Les investissements

Hannibal Lease un investissement de 8 000 000 dinars pour la construction du siège social de la société réparti entre 2016 et 2017, en plus d'un investissement de maintien et de renouvellement de ses immobilisations, sur la période 2016-2020, conformément au tableau suivant :

En DT	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P
Investissements incorporelles et corporelles					
Constructions	4 000 000*	4 000 000*	0	0	0
Aménagements	275 000	0	0	0	0
Matériel de Transport	150 000	150 000	200 000	150 000	200 000
Matériel & Mobilier de Bureau	125 000	300 000	50 000	50 000	50 000
Matériel informatique & Logiciels	170 000	190 000	40 000	40 000	40 000
Matériel de sécurité	30 000	100 000	0	0	0
Logiciel Informatique	0	0	0	0	0
Sous-Total (Immobilisations corporelles propres)	4 750 000	4 740 000	290 000	240 000	290 000
Titres de participation	7 321 912**	0	3 000 000***	5 210 993***	3 000 000***
Total	12 071 912	4 740 000	3 290 000	5 450 993	3 290 000

\* Construction du siège social : Le chantier sera lancé avant la fin de l'année 2016.

\*\* Hannibal Lease prévoit la libération de la souscription à l'augmentation du capital de la société NIDA pour 480 000 Dinars et la libération de la souscription au capital de Hannibal Lease Afrique pour un montant de 6.841.912 Dinars en Août 2016 et pour un montant de 2.120.993 dinars en 2019 (L'agrément de la BCT a été obtenu le 26 Novembre 2015).

\*\*\* Elle prévoit également des réinvestissements exonérés d'impôts pour 3 MDT en 2018, 2019 et 2020.

E : Estimé  
P : Prévisionnel

## Les autres actifs

En DT	2015	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P	TCAM*
Autres actifs	5 949 830	4 770 567	3 020 280	3 033 304	2 976 074	3 112 407	-10,1%

E : Estimé  
P : Prévisionnel

\*TCAM : taux de croissance annuel moyen sur la période (2016-2020)

## 6.2.3 Les états financiers prévisionnels

### Bilan prévisionnel

	2015	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P
<b>ACTIFS</b>						
Liquidités et équivalents de liquidités	7 240 908	804 667	889 987	896 593	933 880	560 242
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	427 937 789	491 876 406	537 908 199	560 379 620	559 741 031	579 044 483
Portefeuille-titres de placement	2 406 741	2 406 741	2 406 741	2 406 741	2 406 741	2 406 741
Portefeuille d'investissement	7 313 289	14 635 200	14 635 200	17 635 200	22 756 193	25 756 193
Valeurs Immobilisées	9 491 162	13 754 324	17 931 763	17 266 695	16 594 350	16 003 452
Autres actifs	5 949 830	4 770 567	3 020 280	3 033 304	2 976 074	3 112 407
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>460 339 718</b>	<b>528 247 905</b>	<b>576 792 170</b>	<b>601 618 153</b>	<b>605 408 270</b>	<b>626 883 518</b>
<b>PASSIFS</b>						
Concours bancaires	1 254 018	0	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	5 685 303	4 687 303	5 260 000	5 620 000	6 040 000	6 460 000
Emprunts et dettes rattachées	365 028 023	443 980 692	479 664 548	497 955 724	494 515 043	509 357 816
Fournisseurs et comptes rattachés	35 781 641	20 992 172	23 625 816	25 242 792	27 129 264	29 015 736
Autres passifs	2 822 544	4 631 783	9 340 968	9 075 409	9 327 564	9 255 547
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>410 571 529</b>	<b>474 291 950</b>	<b>517 891 332</b>	<b>537 893 926</b>	<b>537 011 871</b>	<b>554 089 099</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital social	28 700 000	28 700 000	28 700 000	28 700 000	28 700 000	28 700 000
Réserves	4 6663 524	5 042 322	5 611 504	6 399 470	10 389 208	14 413 068
Prime d'émission	8 830 000	8 830 000	8 830 000	8 830 000	8 830 000	8 830 000
Actions Propres	-1 292	0	0	0	0	0
Complément d'apport	12 529	12 529	12 529	12 529	12 529	12 529
Résultats reportés	2 940 255	4 843 761	8 231 452	12 101 368	12 648 020	13 009 331
Résultat de la période	4 635 703	6 539 873	7 527 883	7 693 390	7 829 171	7 842 021
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>49 768 191</b>	<b>53 955 955</b>	<b>58 900 838</b>	<b>63 724 228</b>	<b>68 396 399</b>	<b>72 794 420</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>460 339 718</b>	<b>528 247 905</b>	<b>576 792 170</b>	<b>601 618 153</b>	<b>605 408 270</b>	<b>626 883 518</b>

E : estimé

P: prévisionnel

Etat de résultat prévisionnel

	2015	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts et produits assimilés de leasing	39 668 582	49 114 395	55 062 955	59 104 290	60 539 534	61 563 705
Intérêts et charges assimilées	23 671 235	29 906 705	33 950 735	36 129 508	36 707 949	37 278 661
Produits des placements	421 147	235 879	539 199	556 463	577 712	992 445
PRODUIT NET	16 418 494	19 443 569	21 651 418	23 531 245	24 409 296	25 277 489
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	4 520 993	4 973 092	5 420 670	5 908 531	6 440 298	7 019 925
Dotations aux amortissements	575 730	486 839	562 562	955 067	912 345	880 899
Autres charges d'exploitation	2 646 892	2 780 000	2 920 000	2 940 000	3 090 000	3 240 000
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	7 743 614	8 239 931	8 903 232	9 803 598	10 442 643	11 140 824
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	8 674 879	11 203 639	12 748 186	13 727 647	13 966 653	14 136 665
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	2 778 299	2 953 798	3 238 333	3 382 047	3 387 159	3 512 402
Dotations nettes aux autres provisions	183 942	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions pour risques divers	40 892	75 000	100 000	125 000	150 000	175 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 671 746	8 174 841	9 409 853	10 220 600	10 429 494	10 449 263
Autres pertes ordinaires	1 400	0	0	0	0	0
Autres gains ordinaires	95 287	0	0	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	5 765 633	8 174 841	9 409 853	10 220 600	10 429 494	10 449 263
Impôts sur les bénéfices	1 129 930	1 634 968	1 881 971	2 527 210	2 600 323	2 607 242
RESULTAT NET DE LA PERIODE	4 635 703	6 539 873	7 527 883	7 693 390	7 829 171	7 842 021

E : Estimé

P : Prévisionnel

## Etats de flux de trésorerie prévisionnel

	2015	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	274 763 616	312 223 248	363 322 500	419 069 446	475 166 874	480 968 694
Décaissements pour financement de contrats de leasing	-305 257 753	-338 772 864	-347 346 356	-372 303 024	-399 393 528	-426 753 528
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-7 913 076	-7 549 645	-8 153 405	-8 685 030	-9 390 048	-10 162 033
Intérêts payés	-22 505 609	-25 885 822	-31 769 101	-34 928 161	-36 291 962	-37 199 163
Impôts et taxes payés	-2 212 877	-1 435 599	-2 487 317	-14 513 389	-18 414 920	-16 285 415
Restitution du crédit de TVA	0	0	0	0	0	0
Autres flux liés à l'exploitation	-1 416 947	263 631	569 351	588 234	791 030	1 232 730
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	-64 542 645	-61 157 072	-25 864 349	-10 772 008	12 467 382	-8 198 758
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 436 227	-8 598 788	-4 740 000	-290 000	-240 000	-290 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	79 600	0	0	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-1 756 338	-7 321 912	0	-3 000 000	-5 120 993	-3 000 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-4 112 964	-15 920 700	-4 740 000	-3 290 000	-5 360 993	-3 290 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	0	0	0	0	0
Décaissements suite au rachat d'actions propres	-509 293	0	0	0	0	0
Encaissements suite au cession d'actions propres	1 720 132	1 292	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions	-2 009 000	-2 353 400	-2 583 000	-2 870 000	-3 157 000	-3 444 000
Encaissement provenant des CMT Bancaires	91 000 000	85 000 000	83 500 000	80 000 000	80 000 000	90 000 000
Remboursement provenant des CMT Bancaires	-48 119 433	-77 613 343	-78 568 331	-82 745 386	-82 396 102	-85 220 879
Encaissement provenant des emprunts obligataires	55 000 000	100 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000	90 000 000
Remboursement provenant des emprunts obligataires	-26 796 000	-18 139 000	-38 159 000	-57 816 000	-75 016 000	-84 220 000
Encaissements des certificats de dépôt et des certificats de leasing	462 350 000	432 000 000	381 000 000	345 000 000	339 500 000	337 500 000
Décaissements des certificats de dépôt et des certificats de leasing	-459 150 000	-447 000 000	-394 500 000	-347 500 000	-346 000 000	-333 500 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	73 486 405	71 895 549	30 689 669	14 068 614	-7 069 102	11 115 121
Variation de trésorerie	4 830 796	-5 182 223	85 320	6 606	37 287	-373 638
Trésorerie au début de l'exercice	1 156 095	5 986 891	804 667	889 987	896 593	933 880
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 986 891	804 667	889 987	896 593	933 880	560 242

E: estimé

P: prévisionnel

## 6.2.4 Ratios prévisionnels

En DT	2015	2016e	2017P	2018P	2019P	2020P
Indicateurs de gestion en DT						
Résultat de la période (1)	4 635 703	6 539 873	7 527 883	7 693 390	7 829 171	7 842 021
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	437 657 819	508 918 347	554 950 140	580 421 561	584 903 965	607 207 417
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	484 048 946	536 918 021	588 181 635	614 965 103	618 943 674	623 371 962
Fonds propres (avant résultat net) (3)	45 132 488	47 416 082	51 372 955	56 030 838	60 567 228	64 952 399
Capitaux propres avant affectation	49 768 191	53 955 955	58 900 838	63 724 228	68 396 399	72 794 420
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	427 937 789	491 876 406	537 908 199	560 379 620	559 741 031	579 044 483
Créance classées (4)	25 656 840	26 986 554	28 541 732	30 203 896	31 857 010	32 085 694
Produits réservés (5)	1 103 820	1 213 820	1 343 820	1 473 820	1 603 820	1 733 820
Total provisions (6)	18 073 362	19 586 053	21 346 427	23 227 169	25 103 584	27 083 299
Emprunts et ressources spéciales (7)	365 028 023	433 622 044	466 894 713	483 833 325	479 921 225	494 480 346
Dettes envers la clientèle	5 685 303	4 687 303	5 260 000	5 620 000	6 040 000	6 460 000
Total bilan	460 339 718	528 247 905	576 792 170	601 618 153	605 408 270	626 883 518
Charges de personnel	4 520 993	4 973 092	5 420 670	5 908 531	6 440 298	7 019 925
Dotations nettes aux provisions	2 778 299	2 953 798	3 238 333	3 382 047	3 387 159	3 512 402
Intérêts et produits assimilés de leasing	23 671 235	29 906 705	33 950 735	36 129 508	36 707 949	37 278 661
Charges financières (8)	23 671 235	29 906 705	33 950 735	36 129 508	36 707 949	37 278 661
Total charges d'exploitation	7 743 614	8 239 931	8 903 232	9 803 598	10 442 643	11 140 824
Produits nets	16 418 494	19 443 569	21 651 418	23 531 245	24 409 296	25 277 489
Ratios propres aux sociétés de leasing						
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	9,32%	8,83%	8,73%	9,11%	9,79%	10,42%
Rentabilité de fonds propres (1)/(3)	10,27%	13,79%	14,65%	13,73%	12,93%	12,07%
Taux de créance classées(4)/(2)	5,30%	5,03%	4,85%	4,91%	5,15%	5,15%
Ratio de couverture de créances classées (5) +(6)/(4)	74,74%	77,07%	79,50%	81,78%	83,84%	89,81%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	5,86%	5,30%	5,14%	5,20%	5,45%	5,28%
Ratio de gestion						
Charges de personnel/ produits nets	27,54%	25,58%	25,04%	25,11%	26,38%	27,77%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	36,38%	41,01%	42,15%	42,00%	40,30%	38,92%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	47,16%	42,38%	41,12%	41,66%	42,78%	44,07%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	16,92%	15,19%	14,96%	14,37%	13,88%	13,90%
Ratio de structure						
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	9,80%	8,98%	8,91%	9,31%	10,00%	10,36%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	79,30%	82,09%	80,95%	80,42%	79,27%	78,88%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	92,96%	93,11%	93,26%	93,15%	92,46%	92,37%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur clientèle, opérations de leasing	86,63%	89,11%	87,78%	87,34%	86,82%	86,51%
Ratio de rentabilité						
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	10,27%	13,79%	14,65%	13,73%	12,93%	12,07%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	1,01%	1,24%	1,31%	1,28%	1,29%	1,25%
Résultat net/ Produits nets	28,23%	33,64%	34,77%	32,69%	32,07%	31,02%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	5,53%	6,08%	6,31%	6,45%	6,56%	6,44%
Produits nets/ Total bilan	3,57%	3,68%	3,75%	3,91%	4,03%	4,03%

## 6.2.5 Marge brute d'autofinancement prévisionnel

En DT	2015	2016e	2017P	2018P	2019P	2020P
Résultat net	4 635 703	6 539 873	7 527 883	7 693 390	7 829 171	7 842 021
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	2 778 299	2 953 798	3 238 333	3 382 047	3 387 159	3 512 402
Dotations nettes aux autres provisions	183 942	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions pour risques divers	40 892	75 000	100 000	125 000	150 000	175 000
Marge brute d'autofinancement	7 638 836	9 568 671	10 866 216	11 200 437	11 366 330	11 529 423

## 6.2.6 Encours émis par Hannibal Lease

### Echéances à moins d'un an

En DT	2015	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P
E.O 2010/1	6 000 000					
E.O 2010/2	6 000 000					
E.O 2012	4 000 000	4 000 000	4 000 000			
E.O 2013/1	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000		
E.O 2013/2	3 356 000	3 356 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	2 644 000
E.O 2014/1	3 440 000	3 440 000	6 016 000	6 016 000	6 016 000	2 576 000
E.O 2015/1		2 240 000	2 240 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
E.O.S 2015/1		1 103 000	1103000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
E.O 2015/2			3 334 000	3 334 000	8 000 000	8 000 000
E.O 2016/1			4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Total	26 796 000	18 139 000	30 693 000	34 350 000	35 016 000	28 220 000

E : estimé

P: prévisionnel

### Echéances à plus d'un an

En DT	2015	2016E	2017P	2018P	2019P	2020P
E.O 2010/1						
E.O 2010/2						
E.O 2012	8 000 000	4 000 000				
E.O 2013/1	12 000 000	8 000 000	4 000 000			
E.O 2013/2	26 644 000	23 288 000	17 288 000	11 288 000	5 288 000	2 644 000
E.O 2014/1	26 640 000	23 200 000	17 184 000	11 168 000	5 152 000	2 576 000
E.O 2015/1		27 760 000	25 520 000	19 520 000	13 520 000	7 520 000
E.O.S 2015/1		23 897 000	22 794 000	17 794 000	12 794 000	7 794 000
E.O 2015/2		40 000 000	36 666 000	33 332 000	25 332 000	17 332 000
E.O 2016/1		20 000 000	16 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
Total	73 284 000	170 145 000	139 452 000	105 102 000	70 086 000	41 866 000

E : estimé

P: prévisionnel

6.2.7 Avis des Commissaires Aux Comptes sur les états financiers prévisionnels pour la période (2016-2020)

**Deloitte.**

Cabinet MS Louzir  
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Rue du Lac Oubeira  
1053 - Les berges du Lac  
Tel: +216 71 862 430  
Fax: + 216 71 862 437  
[www.deloitte.tn](http://www.deloitte.tn)

**FINOR**

Société d'expertise comptable  
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables  
de Tunisie  
Immeuble International City Center – Tour des  
bureaux  
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.  
Tél : (216) 70 728 450  
Fax : (216) 70 728 405  
E-mail [administration@finor.com.tn](mailto:administration@finor.com.tn)

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA  
PERIODE 2016-2020**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE (HL)**

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné la projection d'informations financières et ses annexes de la société HANNIBAL LEASE relatives à la période 2016-2020, telles que figurant au *chapitre 6* du document de référence "HL 2016".

Cette projection et les hypothèses retenues relèvent de la responsabilité de la direction. Elle a été préparée dans le cadre de l'élaboration du document de référence "HL 2016" et a été approuvée par le Conseil d'Administration de la société du 26 Avril 2016. Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur cette projection.

La projection a été préparée sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Nous avons effectué cet examen selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduisent à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques et que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites et est synthétisée dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Enfin, nous rappelons que s'agissant de projections présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées.

Tunis, le 18 juillet 2016

**Les commissaires aux comptes**

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte Touche  
Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



FINOR

Mustapha MEDHIOUB

